

REPUBLIQUE ALGERIENE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.
MINISTERE DE L'ENSEINGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE.
UNIVERSITE MOUHAMED BOUDIAF DE M'SILA.
INSTITUT : DE GESTION ET TECHNIQUES URBAINES.
DEPARTEMENT GENIE URBAIN
**POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE LICENCE LMD EN GESTION
ET TECHNIQUES URBAINES**

DOMAINE : SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Branche : gestion des techniques urbaines

Filière : génie urbain

Thème

***« Amélioration du cadre de vie du
quartier ECOTEC, commune de
Bouira »***

Présenté par :

- * IDJERAOUI *Ouahiba*
- * KHALDI *Z'hour*
- * BELGACEM *Ahmed*

Sous la direction de :

M^{er}: MILI Mohamed

Juin 2014

**** remerciement ****

Nous remercions en premier lieu, Dieu le tout puissant, de nous avoir donné le courage et la patience pour pouvoir continuer ce modeste travail.

Nos familles qui nous ont élevé, éduqué et nous ont permis d'être la aujourd'hui.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidé et étaient avec nous de près et de loin, nous les remercions de leurs soutient moral et leurs respect.

Notre honorable promoteur Mr : **MILI Mohamed** pour ses conseils, ses encouragements, ses critiques et pour tout le temps qu'il nous a consacré. Nous le prions d'accepter nos sincères remerciements et respects.

A tous les étudiants et étudiantes de notre promotion et des promotions précédentes qui ont était l'exemple de travail et de respect, sans oublier tous les enseignants de notre institut.



*Ouahiba IDJERAOUI
Z'hour KHALDI
Ahmed BELGACEM*



Dédicace



Je souhaite de tout mon cœur, avec l'aide de Dieu tout puissant que ce mémoire soit à la hauteur.

Je dédie cet humble travail comme signe de reconnaissance :

- * Feu *mon père*, lui qui avait la soif de la connaissance et du savoir et qui nous a toujours encouragé à aller de l'avant .Que son âme repose au paradis.**
- * Mon *adorable maman* qui a été à mes côtés et ma soutenu durant toute ma vie**
- * Mes chers frères *LYES* et *FERHAT***
- * Mes chères sœurs : *RATIBA, LYDIA, DAHBIA, DALILA* et *KATIA***
- * Mes neveux adorés *AMINE* et *AMEL***
- * Mon mentor et enseignant « *Mr KARA Abed el Hamide* »**
- * Mon honorable promoteur « *Mr MILI Mohamed* »**
- * Ma meilleure amie z'hour ainsi qu'a tous mes autre amis**
- * A tous ceux qui m'en apporté aide de près ou de loin.**
- * Ainsi qu'à tous ceux qui se sacrifient pour leurs études.**
- * à tous ceux que j'aime et qui m'aime.**
- * A *tous les enseignants* de l'institut gestion des techniques urbaine de m'sila**

A tous les étudiants GTU, en particulier ceux la promotion *2014 LMD*.



Ouabiba IDJERAOUTI

**** Dédicace ****

Je dédie ce modeste travail :

A mon cher père pour son aide, sa patience, ses encouragements et ses conseils.

♣ *A ma chère mère symbole de tendresse et de patience, je te remercie de tout mon cœur pour tes sacrifices.*

♣ *A mon cher frère Mohamed.*

♣ *A mon grand-père TADJA Sassi (paix à son âme).*

♣ *A ma grande mère Aziza.*

♣ *A mes tentes adorées Doudja, Ghania et Abla.*

♣ *A mes oncles en particulier, mon oncle Rabeh.*

♣ *A tous mes ami(e)s en particulier à Ouahiba et Abdellatif.*

♣ *A mes cousins, surtout à Ludmila et Youcef.*

♣ *A tous les étudiants et tous les enseignants de l'institut gestion des techniques urbaine de m'sila, en particulier ceux de la promo 2014.*

♣ *A tous ceux qui m'ont apporté aide de près ou de loin.*

♣ *A tous ceux qui liront ce travail, j'espère qu'il sera à la hauteur de votre espérance.*

'' Merci à tous ''



Z'hour KHALDI

**** Dédicace ****

Je dédie ce modeste mémoire de fin d'étude à :

- ◆ *Mes chers parents pour leur confiance, leur aide morale, leur amour, leurs encouragements, leurs sacrifices ainsi que leurs précieux conseils.*
- ◆ *Mes sœurs et frères tout particulièrement mon frère Djamel qui m'a beaucoup aidé.*
- ◆ *Mes ami(e)s.*
- ◆ *Et je tiens à citer Ashraf et Anissa.*
- ◆ *A tous les étudiants et tous les enseignants de la filière Génie urbain.*
- ◆ *Toutes la promotion 2014– 3ème années GTU.*
- ◆ *Et à tous ceux qui m'ont apporté aide de près ou de loin.*

Merci à tous



Ahmed BELYACEM

PLAN DE TRAVAIL :

Chapitre introductif

- Introduction générale
- Problématique
- Objectifs
- Motivation du choix du thème
- Motivation du choix du site
- Méthodologie et techniques de recherche
 - Approche méthodologique
 - Les outils de recherche
 - Difficultés

Chapitre théorique

Introduction

I. Les concepts

I.1. Génie urbain

I.2. Le quartier

I.3. Comité de quartier

I.4. L'habitat:

I.5. Le cadre de vie

I.6. La qualité de vie « La vie est de qualité quand la vie fait sens ! »

I.7. la dégradation du cadre de vie

II. Les opérations d'interventions urbaines

II.1. L'amélioration urbaine

II.2. Embellissement

II.3. Rénovation urbaine

II.4. réhabilitation

II.5. Restructuration

III. Les acteurs de l'amélioration urbaine en Algérie

III.1. Les acteurs publics : ce sont les collectivités territoriales et locales :

III.1.1.Les collectivités territoriales :

III.1.2.Les collectivités locales :

III.2.Acteurs privés :

III.3.Les professionnels :

III.4.La société civile :

IV. La politique urbaine pour l'amélioration du cadre de vie

IV.1. PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

IV.2.LES PRINCIPES D' ACTIONS DES ASSOCIATIONS EN ALGERIE

V. La réglementation algérienne en matière de l'amélioration du cadre de vie

V.1. Décret exécutif n13-394 du 21 Moharram 1435

V.2. Code des collectivités territoriales, fait le 28 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 21 février 2012.

V.3. Loi n° 2006-06 du 21 Moharram 1427

V.4. Loi n° 03-10 du 19 Joumada El Oula 1424

VI. Etude précédente :

VI. 1. Cas du quartier LAC ville de Bejaia

VI .2. CAS DE PARIS

Conclusion

CHAPITRE ANALYTIQUE PARTIE

Analyse urbaine de la ville de Bouira

I. Présentation de la wilaya

II. Présentation de la commune de Bouira

III. Historique

III.1. L'origine de l'appellation « Bouira »

III.2. Les différentes époques qu'a vécue Bouira de puis la colonisation française jusqu'à aujourd'hui :

III.2. 1.**La pénétration française (Epoque coloniale)**

III.2. 2. **Période postcoloniale**

IV. TOPOGRAPHIE

V. CLIMAT

V.1. Les Températures

V.2.L'humidité

V.3.La pluviométrie

V.4.L'évaporation

V.5.Les vents

V.6.La neige

VI. Découpage de la ville en zone

V.II.LES STATISTIQUES SUR LA VILLE DE BOUIRA

V.II.1.Population

V.II.2.REPARTITION DE LA POPULATION

V.II.3.EVOLUTION DE LA POPULATION

V.II.4. STRUCTURE DE LA POPULATION DE BOUIRA PAR GROUPES D'AGES ET PAR SEXE EN 200

V.II.5. PERSPECTIVES DE POPULATION :

V.III. Programme d'amélioration urbaine à BOUIRA 2005-2013

- V.III. 1.Au niveau de la wilaya de Bouira
- V.III. 2.Au niveau de la commune de Bouira

ANALYSE DE LA ZONE D'ETUDE (quartier ECOTEC)

Introduction

I) Présentation du quartier ECOTEC

II) La topographie du terrain

III) La nature juridique du terrain

IV) Morphologie du tissu urbain

V) Le cadre bâtie et non bâti

VI)Analyse du cadre bâtie

1) habitat

1) LE PARC LOGEMENTS

2) Hauteur Des Immeubles

3) LES FAÇADES

2) Équipement

- 1) Équipements non intégrés dans les immeubles
- 2) Équipements intégrés dans les immeubles

VII) Analyse du cadre non bâtie :

- 1) La structure viaire
 - (1) Typologie des voies
- 2) LES PASSAGES PIETONS
 - (1) Les escaliers :
 - (2) Les trottoirs :
- 3) Les parkings
- 4) Les nœuds selon la forme
- 5) Le transport public
- 6)
 - (1) **Espaces verts**
 - (2) **Aire de jeux :**
 - (3) La placette
 - (4) Le mobilier urbain
- 7) **Les VRD :**
 - (1) Éclairage publique
 - (2) Alimentation en eau potable
 - (3) Assainissement

III) Analyse du questionnaire de recherche

IV) L'interview avec le chef de service de la DUC de Bouira

Synthèse de l'analyse

Chapitre d'intervention

Introduction

- I) La sensibilisation des citoyens
 1. La télévision
 2. La radio
 3. Les journaux, les magazines et l'internet
 4. Les panneaux d'affichage
 5. Les mosquées
- 2) Participation financière et physique
- 3) Criez un comité du quartier
- II) Les opérations des différentes actions d'amélioration.
- III) Amélioration du cadre bâti
 - 1) Amélioration des habitations :
 - 2) Amélioration des équipements :
- IV) Amélioration du cadre non bâti :
 - 1) La voirie, trottoir, stationnement
 - 2) . Les aires des jeux :

- 3) . Les placettes :
- 4) .Les espaces verts :
- 5) Les types de plantations adaptées à notre quartier :
- 6) Le mobilier urbain :
- 7) Les déchets domestiques :
- V) VRD
 - 1) Réseaux divers
 - 2) assainissement
 - 3) AEP

Conclusion

Conclusion générale

Liste des carte

N	Photo	Page
1.	Plan actuel	42
2.	Plan topographie	44
3.	Plan nature juridique	46
4.	Morphologie des ilots	47
5.	Cadre bâti et non bâti	50
6.	Répartition du cadre bâti (équipement et habitat)	51
7.	Plan type d'habitat	53
8.	Hauteur des immeubles	55
9.	Etat des immeubles	57
10.	Type d'équipement	61
11.	Voirie	63
12.	Type des voies	64
13.	Etat des voies	66
14.	Les passages piétons	69
15.	Les parkings	71
16.	Les nœuds	72
17.	Plans de transport en commun	76
18.	Plans espaces vert et aire de jeux	77
19.	éclairage	79
20.	Assainissement et AEP	80
21.	Intervention sur le cadre bâti	22
22.	Amélioration cadre bâti	23
23.	Espace vert	24
24.	VRD	25

La liste des tableaux :

N	Tableau	page
01	les variations de température durant l'année.	31
02	les variations d'humidité durant l'année.	31
03	rythme pluviométrique mensuel et saisonnière de la ville de Bouira.	32
04	découpage de la ville de Bouira.	34
05	répartition de la population.	35
06	évolution de la population.	35
07	STRUCTURE DE LA POPULATION.	36
08	perspectives de population.	37
09	La datation de Quelques opérations d'amélioration achevées au niveau de la commune de Bouira	38
10	La répartition de la superficie du quartier selon nature juridique du terrain.	45
11	la fonction des îlots qui compose le quartier ECOTEC.	47
12	répartition de la superficie du quartier (cadre bâti et non bâti)	49
13	répartition du cadre bâti.	49
14	répartition superficie de l'habitat	52
15	répartition du nombre de logement	52
16	la répartition des immeubles d'habitat par rapport à leur hauteur.	54
17	Répartition des équipements non intégrés dans les immeubles selon leur secteur.	58
18	la répartition des immeubles (immeubles avec équipements intégrés et les immeubles sans équipements).	60
19	Répartition des équipements intégrés dans les immeubles d'habitation selon leur secteur.	60
20	LE POURCENTAGE DE LA VOIRIE.	62
21	la répartition des voies selon leur typologie.	62
22	les voies selon leur typologie et les coupes urbaines qui leur correspondent	65
23	le pourcentage des passages piétons.	67
24	% des parkings par rapport au cadre non bâti	70
25	LA REPARTITION DES PARKINGS	70
26	les diverses lignes de transport public qui passent par le quartier	73
27	comparaison entre la quantité d'espace vert existante et selon la norme algérienne.	74
28	éclairage public	78
29	La répartition des personnes	81
30	structure de la population questionnée par groupes	81
31	le niveau d'instruction de la population questionnée	82
32	la appropriation du	82
33	activité professionnelle	82
34	Le lieu de travail	83
35	Le revenu mensuel	83
36	personnes handicapées	83
37	l'état de l'immeuble	84
38	transformations	84
39	espaces verts	84
40	alimentation par les réseaux divers	85
41	la propreté et la salubrité	85
42	la distribution en AEP	85
43	le cadre de vie	85
44	les composantes du cadre de vie urbain améliorées par ordre de	86
45	existence ou non d'un comité d'entretien ou d'une association du quartier	86

Liste des figures :

N	figure	page
01	Structure du mémoire	04
02	La qualité de vie	07
03	Les principaux acteurs de l'amélioration urbaine.	10
04	le quartier LAC de Bejaïa avant son amélioration	19
05	le quartier LAC de Bejaïa après avoir bénéficié une amélioration	19
06	Schémas sans échelle ; d'amélioration de la Seine ville de Paris	21
07	situation de la wilaya de Bouira	23
08	la wilaya de Bouira et les wilayas limitrophes	23
09	commune de Bouira	23
10	la ville de Bouira.	24
11	La mairie de Bouira	25
12	Bouira 1955	25
13	Bouira 1958.	26
14	la période entre 1830-1930.	27
15	la période entre 1930-1958.	27
16	la période entre 1958-1962.	27
17	la période entre 1962-1974.	29
18	la période entre 1974-1980.	29
19	la période entre 1980-1990.	29
20	la période entre 1990-2006.	29
21	topographie de la commune de Bouira.	30
22	pluviométrie de la région de Bouira.	32
23	coupe topographique A-A.	43
24	coupe topographique B-B.	43
25	la représentation de la morphologie des ilots.	47
26	types d'habitat.	52
27	HAUTEUR DES IMMEUBLES.	54
28	type de façade dans chaque ilot.	56
29	type des ouvertures dans chaque ilot.	58
30	les deux catégories d'équipements.	59
31	types d'équipements selon leurs secteurs.	89
32	façade secondaire avant et après amélioration	89
33	le marché couvert avant et après amélioration	90
34	les deux façades d'un restaurant	90
35	les deux façades de la cafétéria	90
36	place de stationnement pour personne à mobilité réduite	92
37	vue en plan d'une romps	92
38	vue de face d'une romps	92
39	pergolas	93
40	création de ronds-points	93
41	Types de ronds-points créés	93
42	mobilier de jeux pour enfants de 1 an à 12 ans	95
43	aire de jeux pour enfants	95
44	aire de jeux pour jeunes (matico)	95
45	Placette en face de la voie Habel Arezki avant l'amélioration	96
46	Placette en face de la voie Habel Arezki après l'amélioration	96

47	la placette en face du marché couvert, avant et après amélioration.	96
48	la placette devant le carrefour, avant et après amélioration.	96
49	Lobelia speciosa fan écarlate	97
50	Rudbeckia autumnalis color	97
51	Sauge splendens	97
52	type de plantation proposé pour l'amélioration du cadre de vie de l'ECOTEC	98
53	Aménagement type d'un point d'arrêt avec abri voyageurs standard au milieu du cheminement	100
54	abri voyageurs	100
55	meublement de propreté.	100
56	grille d'arbre	100

Liste des photos :

N	Photo	Page
01	aménagement d'une placette (travaux achevés à 100%).	18
02	Le quartier « Ecotec » sous la neige	33
03	quartier ECOTEC.	39
04	Situation du quartier par rapport a la ville de Bouira.	40
05	Escalier urbain	43
06	Mur de soutènement	43
07	Talus	43
08	équipement (mosquée)	49
09	Immeuble d'habitation	49
10	façade dégradée par les transformations effectuées par les habitants	56
11	appropriation de l'espace et le clôturé	56
12	transformation des loggias en un espace d'accueil des objets divers	56
13	équipement administratif intégré dans un immeuble d'habitation	60
14	commerce intégré dans un immeuble d'habitation	60
15	escalier urbain.	67
16	revêtement avec des pierres préfabriquées	68
17	revêtement avec du basalte	68
18	revêtement avec du carrelage	68
19	revêtement avec du béton	68
20	trottoir envahie par les déchets	68
21	le stationnement illégal des voitures dans un arrêt de bus.	70
22	le stationnement dans les espaces libres.	70
23	le stationnement irrégulier	70
24	arrêt de mini bus, sans abri de bus	73
25	arrêt de bus de la ligne n°05 avec un abri de bus détérioré	73
26	espace libre non aménagé	74
27	espace vert insalubre	74
28	espace vert dégradé	74
29	enfant entrain de joué avec les ordures	74
30	une aire de jeu détérioré	74
31	la placette détériorée	75
32	la placette	75
33	meublier des aires de jeux détériorés	75
34	banc en acier	75
35	panneau de sensibilisation	75
36	bancs en ciment détériorée	75
37	les bacs à ordures fabriqués avec de modestes moyens	75
38	le manque de bacs à ordures	75
39	les bacs à ordures inappropriés	75
40	Candélabre à doubles lampes	78
41	regard bouché	78
42	regard avaloir	78
43	stagnations des eaux pluviales	78

La liste des graphs :

N	Graph	Page
01	les variations de température	31
02	les variations d'humidité annuelles	32
03	rythme pluviométrique	32
04	répartition de la population 2008.	35
05	évolution de la population.	35
06	pyramide des âges de Bouira en 2008.	36
07	perspectives de population de l'ACL.	37
08	répartition de la superficie du quartier selon la nature juridique du terrain.	45
09	la répartition de la superficie du quartier.	49
10	répartition du cadre de bâti.	49
11	répartition du cadre bâti par rapport à la surface foncière.	49
12	répartition de l'habitat	52
13	répartition de l'habitat par rapport au cadre bâti	52
14	répartition du nombre de logement.	52
15	répartition des immeubles d'habitat par rapport à leur hauteur.	54
16	répartition des équipements selon leur secteur.	58
17	répartition des équipements par rapport au cadre bâti.	58
18	répartition des immeubles.	60
19	la voirie par rapport au cadre non bâti.	62
20	la voirie par rapport à la superficie foncière.	62
21	répartition des voies par rapport à la voirie totale.	62
22	passages piétons par rapport au cadre non bâti.	67
23	passages piétons par rapport à la surface totale du quartier.	67
24	pourcentage des parkings par rapport au cadre non bâti.	70
25	type de parking	70
26	La répartition des personnes questionnées selon leur sexe	81
27	structure de la population questionnée par groupes d'âges	81
28	le niveau d'instruction	82
29	l'appropriation du logement	82
30	activité professionnelle	82
31	Le lieu de travail	83
32	Le revenu mensuel	83
33	personnes handicapées	83
34	l'état de l'immeuble	84
35	des transformations au niveau du logement	84
36	espaces verts	84
37	la propreté et la salubrité	85
38	la distribution en AEP	85
39	la nature du cadre de vie	85
40	un comité d'entretien	86

CHAPITRE I

« CHAPITRE INTRODUCTIF »

- Introduction
- Problématique
- Questions fondamentales
- Objectifs
- Motivation du choix du site
- Motivation du choix du thème
- Méthodologie
- Les outils de recherche
- Difficultés rencontrées
- Structure du mémoire

CHAPITRE II

« THÉORIE ET DÉFINITIONS »

- Définition des concepts utilisés dans l'étude
- Les politiques et la réglementation
- Les acteurs
- Exemples précédents

CHAPITRE III

« ANALYSE URBAINE »

- Analyse de la ville
- Analyse de la zone d'étude « Ecotec »
- Synthèse

CHAPITRE VI

« LE PROJET D'EXÉCUTION »

- Les interventions urbaines
- Plan d'aménagement ancien
- Plan d'aménagement nouveau
- Plans de détails de l'intervention

CONCLUSION

GÉNÉRALE

ANNEXE

BIBLIOGRAPHIE

LES SOMMAIRES



Introduction générale :

L'allure croissante de la dégradation du cadre de vie urbaine, augmente la vulnérabilité des conditions de vie des habitants, ce qui est le cas de plusieurs pays du monde. Comme la plus part des pays en voie de développement, l'Algérie est marquée par cette intensité et rapidité de dégradation du cadre de vie.

En Algérie, la dégradation des espaces extérieurs urbains est un phénomène qui touche l'ensemble des villes qui forment l'armature urbaine du pays, sur des échelles différenciées mais avec des impacts identiques qui se traduisent essentiellement par un délabrement du paysage urbain, un dysfonctionnement des services urbains, une perte d'identité urbaine, un mal et une dégradation des conditions du cadre de vie urbain.

Cette situation vulnérable nous oblige à intervenir et à insister sur l'amélioration du cadre de vie urbain, dans le but de satisfaire les besoins des habitants, en leur procurant des quartiers propres et sains, une plus grande sécurité, un cadre de vie agréable, donc un milieu de vie urbain meilleur. Et par conséquent une belle image de la ville.

*« La ville est la plus complète et la plus réussie des entreprises de l'Homme de refaire le monde à l'image de ses désirs. Mais, si la ville est le monde que l'Homme créé, elle est aussi le monde dans lequel il est condamné de vivre. Ainsi, indirectement, et sans pleinement connaître le sens de son action, en faisant la ville, l'Homme se change lui-même ».*¹

C'est pourquoi, l'amélioration du cadre de vie des habitants des villes est une priorité des pouvoirs publics, et dépend plus des interventions urbaines tels que : Réhabilitation urbaine, Réaménagement des espaces publics, Construction de nouveaux équipements, Rénovation de l'habitat, Renouvellement urbain, Embellissement des rues, Gestion différencié des espaces verts, une meilleure gestion des déchets et un nouveau dispositif de collecte. Tout doit être fait, pour que la ville soit, une ville : confortable, une ville chaleureuse et animée pour mieux vivre ensemble.

La perception de la qualité du cadre de vie passe ainsi par sa capacité à répondre aux besoins et à satisfaire les pratiques du plus grand nombres d'usages. Le cadre de vie doit ainsi être l'agréable support des pratiques quotidiennes.

A travers ce modeste travail dont on essaie de définir les problèmes et les mauvaises pratiques du cadre de vie et les conditions que connaît le quartier ECOTEC de proposer des interventions urbaines et des recommandations afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens du quartier ECOTEC dans le temps actuel et aux future générations.

¹ Robert Park, *On Social Control and Collective Behavior*, 1967



Problématique :

Toute amélioration urbaine est une transformation du pire au meilleur, qui vise à un développement de l'espace urbain, dans le but de satisfaire les besoins des habitants.

Les placettes et les espaces verts sont considérés comme étant les espaces publics les plus importants à améliorer et à développer en vue de leur vulnérabilité qui vise au développement de la ville. Cependant, ces derniers subissent de nos jours une dégradation, une mauvaise gestion et un abandon qui influencent sur l'esthétique de la ville.

Comme la plus part des villes algériennes, la ville de Bouira subit une dégradation du cadre de vie urbain. Et pour mieux comprendre ce phénomène nous avons choisi comme cas d'étude le quartier ECOTEC, situé à l'ouest du centre-ville, et qui semble être l'une des victimes de cette dégradation, dont les habitants souffrent du délabrement de l'anarchie. Ils demandent la rénovation, la viabilisation et l'amélioration du cadre de vie de leur cité pour vivre dans de meilleures conditions. Ce qui n'est pas le cas en réalité.

Cette situation engendre plusieurs questions fondamentales:

- Quelles sont les multiples dégradations du cadre de vie urbain dans notre quartier ECOTEC ?
- Comment pouvons-nous améliorer le cadre de vie urbain du quartier ECOTEC et le rendre meilleur ?
- Que doit-on faire pour satisfaire les besoins des habitants et obtenir un quartier qualifié ?

Objectifs :

- Améliorer les conditions de vie des habitants dans un quartier.
- Améliorer le cadre de vie dans la ville.

Motivation du choix du thème :

Notre choix du thème « amélioration du cadre de vie du quartier ECOTEC » n'a pas été anodin, bien au contraire, il a été réfléchi et discuté. En effet, en plus d'être un sujet d'actualité des plus importants, il est surtout l'essence même de notre métier.

Aussi donc, si notre principale tâche en tant que futures gestionnaires « est de gérer les réseaux en utilisant les techniques urbaines » ⁽²⁾, à savoir la gestion de la ville et de ces composantes telles que le quartier. Cette dernière passe avant tout par la valorisation urbaine et l'amélioration du cadre de vie. Dans le but de satisfaire les besoins des citoyens.

² PIERRE MERLIN ET FRANÇOISE CHOAY « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », deuxième édition revue et augmentée 1996, presses universitaires de France, p 370)



Motivation du choix du site :

Notre choix du site quartier « ECOTEC » qui est déjà un quartier populaire, a été choisi pour la simple raison que ce quartier n'a pas bénéficié d'une opération d'amélioration du cadre de vie urbain depuis l'indépendance, sachant bien qu'il a été créé dans les années 80, ce qui a fait qu'il soit dégradé. Dotant plus, que c'est le quartier que nous connaissons le mieux, et qui nous est à proximité, des quartiers dans lesquels nous vivons.

Méthodologie et techniques de recherche :

Approche méthodologique :

Cette étude se propose comme une recherche descriptive de la situation générale du cadre de vie urbain du quartier ECOTEC, mais aussi analytique, car elle analyse les causes engendrant cette situation de délabrement et de dégradation avancée et le taux de satisfaction des habitants.

Les outils de recherche:

- Données théorique (Des ouvrages, quelques mémoires de fin d'étude, des sites internet, des articles,Etc.),
- Observation directe du phénomène sur le terrain d'études
- une enquête sur terrain auprès des usagers et des gestionnaires de l'espace urbain (APC, OPGI, DUC, URBAB et quelques bureaux d'études),
- Enquête sur terrain : questionnaire et interview
- données statistiques
- plans de toute nature : une illustration des données sous forme de schémas, cartes et plans, s'est avérée nécessaire pour faciliter la compréhension et en l'occurrence l'analyse et l'explication.
- photos aériennes : source d'information, indispensable selon la date de sa prise pour l'actualisation des plans et pour une observation globales.
- photos
- fiches
- Sites internet

Difficultés :

- Pendant notre recherche on a rencontré quelque difficulté notamment :
- le manque des informations sur les statistiques de la population.
- le manque des documents cartographiques
- la distance entre l'université (M'sila) et l'aire d'étude dans la wilaya de Bouira

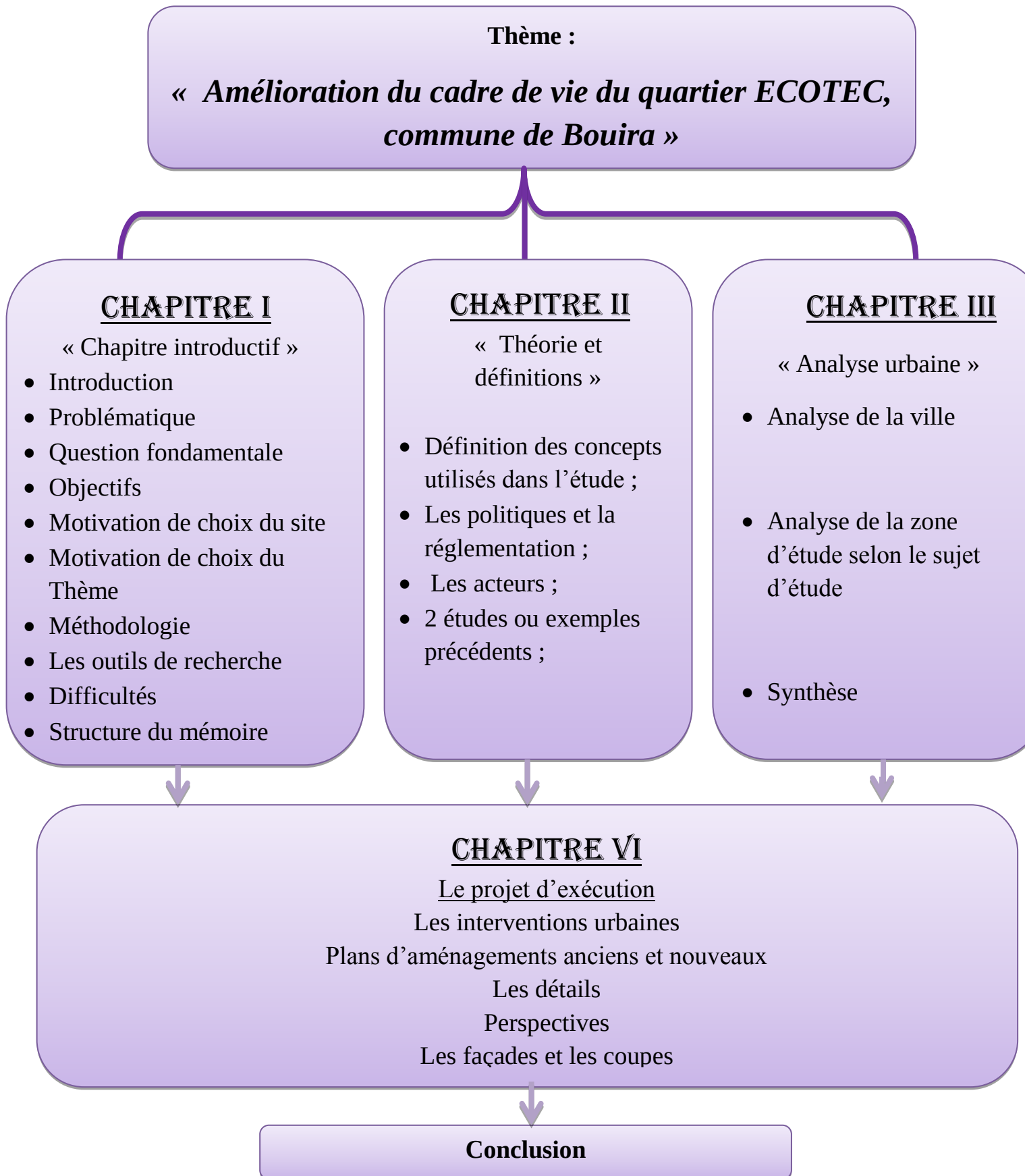


Figure n 01 : structure du mémoire

Source : étudiants, 2014.



Introduction :

Le cadre de vie urbain, connaît des modifications au niveau de ses compositions, ces modifications sont généralement causées par l'occupation et l'utilisation inadaptée de ce cadre. Causant ainsi une dégradation du milieu urbain et une détérioration de l'image de la ville.

Ce qui nécessite des opérations de réaménagement de cet espace, afin de redonner à la ville son image agréable et attractive.

Plusieurs noms ont été donnés à l'ensemble des opérations, qui œuvrent pour l'amélioration du cadre de vie dans un espace urbain détérioré. Chaque opération, doit s'adapter aux caractéristiques techniques, urbaines et historiques du tissu urbain. Dans ce présent chapitre, nous allons définir quelques concepts en rapport avec l'amélioration urbaine :

I. Les concepts :

I.1.Génie urbain :

- Désigne l'art de concevoir, de réaliser et de gérer les réseaux techniques urbains. Approche unitaire et globale de la voirie, des réseaux divers (VRD) et des transports, le génie urbain cherche à améliorer la productivité et l'efficacité des aménagements et services urbains.¹
- Le génie urbain recouvre un ensemble de disciplines techniques mises au service de l'aménagement des villes et des territoires.
Les facettes multiples du génie urbain : Eau potables, Déchets, Eaux pluviales, Assainissement, Réseaux de voirie, Electricité et Energies Nouvelles Renouvelables, Réseaux de chaleur, Réseaux de communications, Risques urbains.²

I.2.Le quartier :

- Le quartier est l'essence de la réalité urbaine, car le quartier serait à la fois le cadre naturel de la vie sociale dans la ville et l'unité sociale à l'échelle humaine.³
- Le quartier peut être défini comme la « fraction du territoire d'une ville, dotée d'une physionomie propre et caractérisé par des traits distinctifs lui conférant une certaine unité et une individualité ; le plus souvent, le quartier est indépendant de toute limite

¹ PIERRE MERLIN ET FRANÇOISE CHOAY « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », deuxième édition 1996, presses universitaires de France, p 370)

² Brochure sur le Génie urbain, « Nos MÉTIERS » ARTELIA, l'union de Coteba et Sogreah, le savoir-faire de 2700 collaborateurs, www.arteliagroup.com)

³ Henri Lefebvre « "quartier et vie de quartier "dans " le quartier et la ville" », cahiers de l'I.A.U.R.P, volume 7, mars 1967, page 9)



administrative » un quartier peut ainsi faire l'objet d'un aménagement propre ou d'une politique particulière.⁴

- Le quartier c'est :
 - Une division administrative d'une ville.
 - Une partie d'une ville ayant certaines caractéristiques ou une certaine - unité : un quartier résidentiel.
 - Des environs immédiats, dans une ville, du lieu où on se trouve et, en particulier, du lieu d'habitation : les gens du quartier.⁵

I.3.Comité de quartier :

- Ces termes recouvrent deux types d'association ayant le quartier pour unité et ses habitants pour responsables. Tous deux visent l'amélioration des conditions sociales et spatiales de la vie quotidienne, mais le comité est spontané, tandis que le conseil est créé et voulu par le pouvoir municipal.⁶
- Un comité de quartier, ou comité d'intérêt de quartier (CIQ), association d'habitants, et comité d'intérêt local (CIL) en France, ou comité de citoyens au Québec, est une association à but non lucratif, servant d'interlocuteur entre les habitants d'un quartier et les élus locaux. Leur champ d'activité concerne, non pas la défense d'intérêts particuliers, mais les questions d'intérêt général : voirie, circulation, propreté, voisinage, ... etc. leur organisation, rôle et activités peuvent différer d'un quartier ou d'une ville à l'autre. Ils contribuent notamment à la question de la démocratie participative et peuvent tenir un rôle politique de revendication et de proposition, et d'actions. Ils sont parfois aussi des lieux d'éducation populaire proposant la participation des citoyens à l'élaboration des décisions qui les concernent.⁷

I.4.L'habitat:

- L'habitat : cadre et condition de vie d'une population en générale et en particulier mode de groupement des établissements humains en milieu urbain. C'est une partie d'un tissu bâti spécialement affecté aux logements, et qui constitue en générale la fonction principale des villes associée ou non avec d'autres fonctions.
- « c'est le lieu d'activités privées de repos , de récréation , de travail et de vie familiale , avec leur prolongement d'activités publiques ou communautaires , d'échanges sociaux et d'utilisation d'équipements et de consommation de biens et de services ». ⁸

⁴ Manuel De Sola Morales. Les formes de treizièmes Urba, Edition UPC, Barcelona, catalonia, 1993in Catherine charlot-valdieu, philippe out requin Développement durable et renouvellement urbain.2006 p22).

⁵ Larousse, 2008.

⁶ « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement » op.cit.

⁷ Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre, site : www.wikipedia.com)

⁸ Marion SEGAUD, Jacques BRUN, Jean-Claude DRIANT in « Dictionnaire de l'habitat et du logement ». Ed ARMAND COLIN, Paris 2002.P 82.



I.5. Le cadre de vie :

- Cadre de vie « l'environnement dans lequel nous vivons, considéré comme étant le lieu où le contexte social dans lequel les individus vaquent à leurs activités quotidiennes et où les facteurs environnementaux organisationnels et personnels influant les uns sur les autres et ont ainsi des effets sur la santé et le bien-être ». ⁹
- Cadre de vie : ensemble de caractéristiques culturelles affectives et hygiéniques liées aux qualités esthétiques du milieu bâti et au bien-être de l'homme. C'est aussi un ensemble de constructions et d'espaces extérieurs publics, agencés selon les dispositions des instruments d'urbanisme ; réalité matérielle et environnement humain dans lesquels évolue un individu. ¹⁰
- Le cadre de vie : se définit selon l'expression des individus de leur satisfaction environnementale, et selon la capacité du milieu à répondre au désir d'une meilleure qualité de vie. C'est autour de la durabilité et de la viabilité que se définit le cadre de vie aujourd'hui. ¹¹

I.6. La qualité de vie : « La vie est de qualité quand la vie fait sens ! »

Il faut entendre par « sens » tous les sens du mot sens : les sens en tant que lieu de plaisir ou interviennent les affects et les besoins bien sûr, mais aussi la sensorialité (écouter, voir, goûter) et la motricité (marcher, danser, se relaxer), le sens en tant que signifiant ou interviennent les valeurs, les importances, mais aussi la spiritualité, et enfin le sens en tant que direction reliant le passé avec son histoire et sa personnalité au futur avec ses aspirations et ses attentes. ¹²

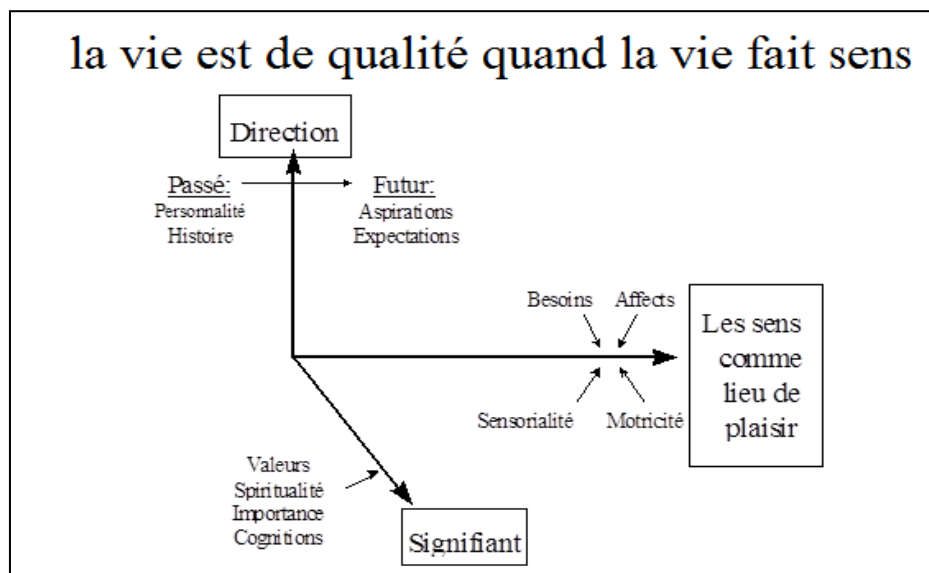


Figure n 02: la qualité de vie

Source : Essai de revue critique de la littérature anglo-saxonne.

⁹ Michel-jean Bertnard , « Pratique de la ville », Ed Masson, Paris, 1978, p17.)

¹⁰ « ASSISES NATIONALES DE L'URBANISME, Juin 2011, « PROJET DE GLOSSAIRE DE L'URBANISME », page 28)

¹¹ Site : www.wikipedia.com

¹² La Qualité de Vie est-elle un concept?, Essai de revue critique de la littérature anglo-saxonne.



I.7.la dégradation du cadre de vie :

La dégradation du cadre de vie liée à l'accroissement des centres urbains est due au développement anarchique des quartiers spontanés et le non-respect des différents schémas d'aménagement. La prolifération des déchets à cause d'un manque aigu de structures appropriées de traitement des déchets, ainsi que les diverses formes de pollutions illustrent bien cette problématique.

II. Les opérations d'interventions urbaines :

II.1.L'amélioration urbaine :

- Amélioration (de améliorer, dans l'ordre de ses emplois) : répartition, rénovation, restauration, embellissement, amendement, fertilisation, perfectionnement, augmentation, un plus, correction, révision.¹³
- l'amélioration urbaine est un concept très large qui ne fait l'objet d'aucune définition claire englobe une série de travaux en vue d'améliorer la qualité de vie par l'amélioration de la situation quotidienne des habitants, en offrant les meilleures conditions grâce au développement de l'environnement urbain dans tous ses aspects : physique, social, économique, environnemental.¹⁴
- Améliorer le cadre de vie, veut dire rendre meilleur l'ensemble des conditions qui régissent l'environnement immédiat dans lequel vit l'homme, c'est-à-dire, on attribue des changements positifs à des différents constituants, notamment physiques et socio-économiques.¹⁵

II.2.Embellissement :

- La notion d'embellissement est apparue dès le **XVI^e** siècle pour désigner une préoccupation esthétique concernant la ville. Elle proliféra alors dans les propos de tous les hommes soucieux du bien public. C'est une notion à travers laquelle on dénommait un ensemble de règles et de techniques, de conceptions et de réalisations, ayant pour but d'améliorer l'organisation tout autant que l'apparence des villes dans la terminologie urbanistique, la notion d'embellissement fut certes employée, mais comme un simple synonyme des expressions d'art urbain et d'esthétique urbaine qui se réduit à la question

¹³ E. GENOUVRIER, C. DESIRAT, T. HODRE « Dictionnaire des synonymes, Larousse » Achievé d'imprimerie Maury-Eurolivres à Manchecourt en juin 2007, page 37.)

¹⁴ ZAHY Nassira; 2011 : LES RETOMBEES DE L'AMELIORATION URBAINE SUR LE CADRE DE VIE PAR LA REHABILITATION DES QUARTIERS DE LA PLAINE OUEST DE LA VILLE D'ANNABA (NORD-EST ALGERIEN); mémoire pour l'obtention du diplôme de magister en Aménagement du Territoire. P01)

¹⁵ BILLAL HASNIOU ; JUIN 2009 : Amélioration du cadre de vie de la cité 1000 logements à M'sila ; mémoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état, gestion des villes, page 10.)



des apparences visuelle, on devenant une dimension de plus en plus dépendante dans le processus d'urbanisation massive.¹⁶

II.3.Rénovation urbaine :

- Toute opération physique qui, sans modifier le caractère principal d'un quartier, constitue une intervention profonde sur le tissu urbain existant pouvant comporter la destruction d'immeubles vétustes et, le cas échéant, la reconstruction, sur le même site, d'immeubles neufs.¹⁷
- Rénovation urbaine=démolition en vue d'une construction nouvelle. Opération lourde qui nécessite intervention des pouvoirs publics. Démolition réservée qu'aux immeubles trop vétustes.¹⁸

II.4.réhabilitation :

- Toute opération qui consiste en l'intervention sur un immeuble ou un groupe d'immeubles en vue de leur restituer leurs aspects initiaux et d'améliorer le confort et l'usage des équipements d'exploitation.¹⁹
- La réhabilitation est l'action de réhabiliter qui signifie : remettre en état, rénover (un quartier, un immeuble, ...), réhabiliter un paysage urbain et industriel dégradé.²⁰
- Dans le domaine de l'aménagement urbain, la réhabilitation peut également concerner un quartier tout entier. Il ne s'agit pas alors seulement de remettre en état des bâtiments déjà existants mais également de créer de nouvelles installations (par exemple de types de loisirs, ou commerces) visant à redonner de la valeur à un quartier en crise.²¹
- La réhabilitation est une stratégie globale qui passe à la fois par une volonté politique affirmée, par la reconnaissance des habitants comme acteurs clés de la transformation des quartiers et par de nouvelles pratiques de travail en partenariat.²²

II.5.Restructuration :

- Elle peut être totale ou partielle, elle concerne aussi bien les réseaux de viabilité que les immeubles ou groupes d'immeubles.²³
- C'est une opération qui consiste en une intervention sur les voiries et les réseaux divers, et en une implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une modification des caractéristiques du quartier par des transferts d'activités de toute nature, et la désaffectation des bâtiments en vue d'une autre utilisation.²⁴

¹⁶ « Dictionnaire Larousse » ibid.

¹⁷ ZAHY Nassira op-cit

¹⁸ « ASSISES NATIONALES DE L'URBANISME ibid

¹⁹ DICTIONNAIRE DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT ibid.

²⁰ « ASSISES NATIONALES DE L'URBANISME ibid.

²¹ Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », ibid.

²² Boufnara.k ; 2008 : la réhabilitation comme processus du projet urbain cas de Constantine ; mémoire pour l'obtention du diplôme de magister. P14.)

²³ « ASSISES NATIONALES DE L'URBANISME, ibid.

²⁴ La loi de l'urbanisme 1984 en Algérie, journal officiel de la république algérien n°43.



III. Les acteurs de l'amélioration urbaine en Algérie

L'amélioration urbaine a besoin d'acteurs aptes qui s'inscrivent dans un processus continu de consultation et de gestion, il s'agit des acteurs suivants :

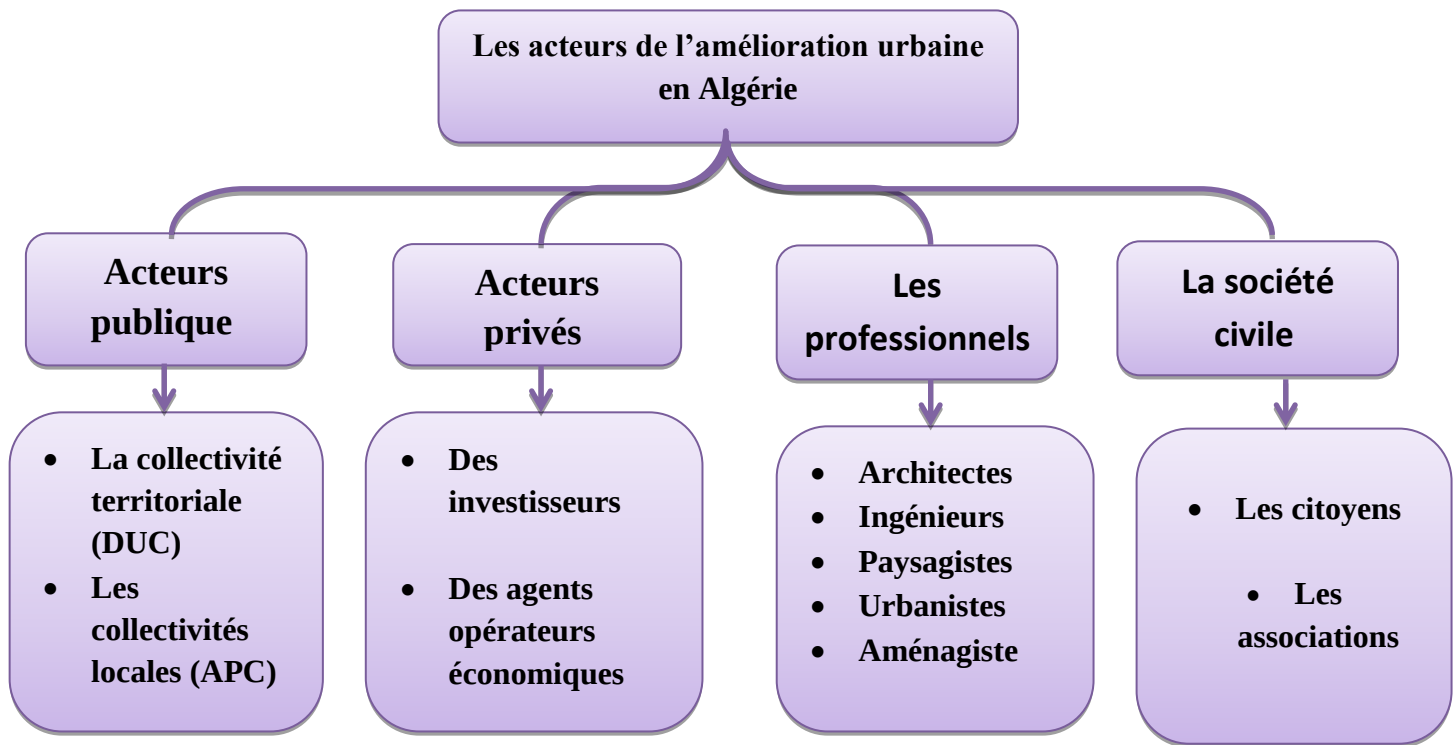


Figure n 03 : Les principaux acteurs de l'amélioration urbaine.

Source : étudiants, 2014.

❖ **III.1. Les acteurs publics :** ce sont les collectivités territoriales et locales :

* **III.1.1. Les collectivités territoriales :**

Ce sont les ministres de l'urbanisme et de l'habitat ; qui est représenté au niveau de la wilaya par la direction d'urbanisme et de construction (la D.U.C.) et le ministre d'aménagement de territoire et du tourisme, qui sont les maîtres d'œuvre organisent les concours d'appel d'offre national et international et sélectionnent les entreprises maîtres d'ouvrage, conformément au mode de marché en vigueur.

* **III.1.2. Les collectivités locales :**

La commune, par le biais de son Assemblée Populaire Communale (APC) et sous la direction du Président de l'APC (P/APC), est une collectivité publique qui, conformément aux textes, participe à l'organisation de son territoire et à sa gestion et par conséquent est responsable pleinement de sa dynamique et de ses transformations.



❖ III.2. Acteurs privés :

Les investisseurs et les agents opérateurs économiques, ces derniers participent à la réalisation des objectifs inscrits dans le cadre de la politique de la ville, notamment en matière de promotion immobilière ainsi que de développement de l'économie urbaine et de la compétitivité des villes.

Ce sont eux les maîtres d'ouvrages ; les bureaux d'études et les entreprises qui mènent les études et les travaux de réalisation des différentes opérations d'amélioration urbaine.

❖ III.3. Les professionnels :

Ce sont les corps de métiers (architectes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes, aménagistes, etc.). Ils contribuent par leur conception des différents projets, et par leurs vues critiques des programmes initiés par les collectivités.

❖ III.4. La société civile :

Elle est représentée par les citoyens d'une part et par les associations de l'autre.

* III.4.1. Les citoyens :

Les citoyens sont associés aux programmes relatifs à la gestion de leur cadre de vie, notamment leur quartier. L'Etat veille à réunir les conditions et les mécanismes permettant d'associer le citoyen aux programmes et aux actions concernant la politique de la ville.

* III.4.2. Les associations :

Elles participent selon leurs domaines dans la prise de la décision en ce qui concerne leur territoire et contribuent dans l'amélioration de cadre de vie des citoyens.



IV. La politique urbaine pour l'amélioration du cadre de vie

L'Algérie a continuellement mis en place une politique pour améliorer le cadre de vie des citoyens dont :

IV.1. PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE : «Septembre 2012 »

L'amélioration urbaine est un programme national ambitieux initié par le président de la république dans le programme quinquennale 2009-2014(5^{ème} mandats), l'action urgente en matière d'amélioration du cadre de vie est mentionnée dans le 3ème chapitre sur développement des infrastructures socio-économiques et amélioration du cadre de vie de la population

L'article 101 du plan d'action du gouvernement mentionne que : Les actions urgentes en matière d'amélioration du cadre de vie de la population et de promotion de la ville soit :

- la réduction des pollutions, des risques et des nuisances
- la préservation de l'environnement naturel et des espaces verts.
- l'amélioration et le revêtement des trottoirs et chaussées.
- le ravalement des façades des commerces, des habitations et immeubles et finitions extérieures des constructions.
- la lutte contre l'accaparement illicite des espaces publics pour le stationnement
- l'organisation de l'animation de la ville par l'ouverture nocturne des commerces, services et loisirs.

IV.2. LES PRINCIPES D' ACTIONS DES ASSOCIATIONS EN ALGERIE :

Parmi les diverses associations qui actionnent sur l'amélioration du cadre de vie nous citons l'association nommée : « NABNI نبنى » (notre Algérie Bâtie sur de Nouvelles Idées)

Et parmi les programmes de cette association en notera : le chantier n° 35 vise à améliorer significativement la qualité de la vie dans les villes et les villages

Les principes « Pour améliorer les conditions et la qualité de vie, il faut d'abord développer et améliorer la qualité des services publics et municipaux, notamment les transports publics. En parallèle, il faut réhabiliter rapidement le cadre de vie dans lequel évoluent les Algériens, que ce soit en ville et à la campagne, en redonnant ordre, cohérence et esthétique aux ensembles bâtis. »

- ❖ Réhabiliter et revaloriser le cadre de vie rural par l'amélioration des conditions de vie et d'habitat
 - Poursuite des efforts pour améliorer l'accès aux services publics de base
 - Réhabilitation du bâti existant et retour à un habitat répondant à une esthétique et un cachet locaux via la délivrance obligatoire d'un certificat de conformité écologique et esthétique par un Centre d'amélioration du bâti:
 - Redonner une cohérence et une esthétique architecturale via un retour à un style régional éprouvé (montagne, plaines, oasis)
 - Mise en place d'un certificat de conformité assis sur une fiscalité incitative et conditionnant l'accès aux services publics
 - Intégrer les nouvelles normes de durabilité, confort et écologie modernes :



- ❖ Redonner une cohérence et une esthétique aux ensembles urbains
 - Retrouver la maîtrise de l'évolution des espaces urbains en introduisant une véritable planification urbaine
 - Actualiser plus fréquemment les instruments juridiques d'urbanisme afin de tenir compte des évolutions socio-économiques:
 - Réorganiser la commande publique en matière d'architecture et d'urbanisme pour améliorer la qualité des réalisations et réhabiliter l'esthétique :
 - Assurer une réhabilitation des ensembles existants, et notamment sur un plan esthétique via des opérations qui seront appliquées à tous les immeubles et constructions des villes, à travers un programme étalé sur quelques années
 - Prévoir des aménagements pour diminuer les atteintes au paysage urbain
 - Faire disparaître une source majeure d'agression esthétique en imposant pour les résidences récentes la fermeture des balcons par des claustras derrière lesquels les gens seront libres d'étendre leur linge, d'installer leurs antennes paraboliques, de transformer leurs balcons en pièces fermées ...
 - Ombrager et fleurir les trottoirs devant les habitations et les commerces en plantant des arbres et des buissons fleuris et des plantes grimpantes le long des murs d'enceinte des constructions et des façades d'immeubles
 - Prévoir pour chaque ville la conception d'un mobilier urbain destiné à valoriser son identité esthétique en offrant aux yeux des citoyens des repères homogènes.
 - Aménager des centres de convivialité et de sociabilisations aux quatre coins des villes
 - Réhabiliter les places et les kiosques des villes dans le respect de leur cachet pour qu'elles répondent à nouveau à leurs fonctions de lieux de mémoire urbaine et de loisir
 - Intégrer des infrastructures sportives ou de loisir selon des normes urbanistiques liées à la superficie et au nombre d'habitants et appliquées sévèrement
 - Encadrer la cohérence du style architectural des constructions futures dans les villes en limitant le nombre d'options
 - Introduire un permis de construire « vert » au 1er janvier 2015 pour toutes les nouvelles constructions majeures (hôpitaux, bâtiments administratifs, grands complexes et hôtels, immeubles de plus de 10 étages, aéroports, etc.) et le généraliser à l'horizon 2020.
 - Mettre en place des ceintures vertes autour des agglomérations et introduction de la notion de paysages urbains comme compléments indissociables des Plans d'Occupations des Sols (imposition de normes strictes portant sur une proportion minimale d'espaces de loisirs et d'espaces verts dans chaque commune et en fonction du nombre d'habitants)
 - Améliorer le transport public, notamment entre la périphérie des villes et le centre
- Développer de nouvelles infrastructures urbaines de transport ou de loisirs : parkings, voies express, parcours/boucles de transport publics gratuits, voies à circulation réduite ou régulée (ex. interdite de circulation les weekends et jours fériés)



V. La réglementation algérienne en matière de l'amélioration du cadre de vie

Plusieurs lois, réglementations, décrets et arrêtés ministériels en rapport avec le cadre de vie ont été émis. Et parmi toute la réglementation qui a été mise en place nous citons :

V.1. Décret exécutif n13-394 du 21 Moharram 1435 correspondant au 25 novembre 2013 modifiant et complétant le décret exécutif n13-151 du 4 Joumada Ethania 1434 correspondant au 15 avril 2013 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'habitat et de l'urbanisme :

Parmi les taches de la direction générale de la ville nous citons :

- veiller à l'amélioration de la qualité du cadre de vie dans la ville.
- proposer un programme de requalification des quartiers dans les villes.

- Selon l'article 6 bis. Nous déduisons que, le directeur général de la ville est assisté de deux (2) directeurs d'études :
La direction de la politique de la ville et La direction de la promotion de la ville.

Nous allons expliquer la deuxième direction (direction de la promotion de la ville) qui est en rapport avec notre sujet d'étude l'amélioration du cadre de vie, cette direction est chargée:

- * D'initier et de mettre en œuvre les textes législatifs et réglementaires visant la promotion de la ville et l'amélioration du cadre de vie du citoyen
- * De mettre en œuvre, en relation avec les secteurs concernés, les programmes d'amélioration du cadre de vie du citoyen

Qui est elle-même subdivisée en deux (2) sous-directions :

La sous-direction de la qualité du cadre de vie et la sous-direction des villes nouvelles.

Nous citons la sous-direction de la qualité du cadre de vie qui est chargée :

- de proposer les mesures visant la promotion et l'animation des villes
- de proposer les programmes d'amélioration du cadre de vie du citoyen
- de mettre en place un programme de communication et de sensibilisation pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen



V.2. Code des collectivités territoriales, fait le 28 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 21 février 2012.

Dans suit l'article 149. — Sous réserve des dispositions légales applicables en la matière, la commune assure des services publics communaux visant la satisfaction des besoins de ses citoyens et la gestion de son patrimoine.

A ce titre, elle crée, outre les services d'administration générale, des services publics techniques pour prendre en charge, notamment :

- l'alimentation en eau potable et l'évacuation des eaux usées ;
- les ordures ménagères et autres déchets ;
- l'entretien de la voirie et la signalisation routière ;
- l'éclairage public ;
- les halles, marchés et poids publics ;
- les parkings et aires de stationnement ;
- les espaces de culture relevant de son patrimoine ;
- les espaces de sport et de loisirs relevant de son patrimoine ;
- les espaces verts.

V.3. Loi n° 2006-06 du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville :

La politique de la ville, conçue comme un ensemble pluridimensionnel, plurisectoriel et multilatéral vise à réaliser le développement durable et se concrétise à travers plusieurs volets: le volet du développement durable, l'économie urbaine, l'urbain, la culture, le social, la gestion et l'institutionnel.

Et parmi les principaux articles extraits de cette loi, nous citons :

Art. 9.

Le volet urbain et culturel a pour objectif de maîtriser la croissance de la ville en préservant les terres agricoles, les zones du littoral et les zones protégées, en assurant :

- La correction des déséquilibres urbains;
- La restructuration, la réhabilitation et la modernisation du tissu urbain pour le rendre fonctionnel;
- La préservation et la valorisation du patrimoine culturel, historique et architectural de la ville;
- La promotion et la préservation des espaces publics et des espaces verts;
- Le renforcement et le développement des équipements urbains;
- La promotion des moyens de transport en vue de faciliter la mobilité urbaine;
- La mise en œuvre d'actions foncières prenant en compte la fonctionnalité de la ville;
- La promotion et le développement du cadastre.

Art. 10.

Le volet social a pour objectif l'amélioration des conditions et du cadre de vie de la population en assurant :

- La lutte contre la dégradation des conditions de vie dans les quartiers;
- La promotion de la solidarité urbaine et la cohésion sociale;



- La promotion et le développement des activités touristiques, culturelles, sportives et de loisirs;
- La promotion et la préservation de l'hygiène et la santé publiques;
- La prévention de la délinquance urbaine;
- Le renforcement des équipements sociaux et collectifs.

Art. 17.

Conformément à la législation en vigueur, les citoyens sont associés aux programmes relatifs à la gestion de leur cadre de vie, notamment leur quartier. L'Etat veille à réunir les conditions et les mécanismes permettant d'associer effectivement le citoyen aux programmes et actions concernant la politique de la ville.

V.4. Loi n° 03-10 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable

L'article 39. — La présente loi institue les prescriptions de protection :

- de la diversité biologique ;
- de l'air et de l'atmosphère ;
- de l'eau et des milieux aquatiques ;
- de la terre et du sous-sol ;
- des milieux désertiques ;
- du cadre de vie.

L'article 65 du chapitre 6 portant sur la protection du cadre de vie urbain stipule que « sans préjudice des dispositions législatives en vigueur relatives à l'urbanisme, et sous réserve des considérations de protection de l'environnement, les bosquets, les jardins publics, les espaces de loisirs et tout espace d'intérêt collectif concourant à l'amélioration du cadre de vie, sont classés. Les modalités de ce classement sont fixées par voie réglementaire »



VI. Etude précédente :

VI.1. Cas du quartier LAC ville de Bejaia²⁵

Diagnostic avant amélioration :

Les insatisfactions des habitants du quartier LAC envers leur cadre de vie avant l'opération d'intervention se résume dans le fait que les :

- Voirie, trottoirs et parkings ne sont pas réfectionnés.
- Espaces verts et des aires de jeux ne sont pas aménagés.
- L'absence de l'hygiène.
- L'absence des places de rencontre.
- L'insuffisance et le mauvais emplacement du mobilier urbain.
- La dégradation des façades urbaines et leur modification.

La défaillance du réseau d'assainissement et l'absence des couvercles de regards

Les interventions menées pour améliorer le cadre de vie :

Les interventions ont été mené à deux niveaux le cadre bâti et le cadre non-bâti :

*** L'amélioration au niveau du cadre bâti :**

- Finir et restaurer les habitations qui sont en mauvaises état.
- Proposer du crépissage pour les façades et renouveler la peinture pour qu'elles soient en cohérence.
- Améliorer et renforcer les éclairages au niveau des rues, des places et à proximité des immeubles.
- Créer des jardins de proximité au pied des immeubles.
- Réparer les fissures.
- Remplacer les portes d'entrée des immeubles et les fenêtres.
- Revêtir et peindre les cages d'escalier et remplacer les rampes et les armoires techniques.

***L'amélioration au niveau du cadre non bâti**

1. Amélioration des espaces extérieurs et du mobilier urbain :

- Aménager les espaces verts existants et proposer leur entretien pour donner une nouvelle image au quartier.

²⁵ DUCH Bejaïa



- Aménager les aires de regroupement et réaménager les espaces de jeux.
- Equiper les espaces avec des mobiliers urbains (bancs, éclairages, corbeilles ...etc).
- Sécuriser les places.



Photo n 01: aménagement d'une placette (travaux achevés à 100%).

Source : DUCH de Bejaia

2. Intervention sur l'hygiène :

- Renforcer le nombre des bacs roulants, corbeilles et poubelles au niveau du quartier.
- Augmenter le nombre d'agents de ménages par immeubles.
- Respecter l'heure de jeter les déchets et faire un programme de la collecte des déchets.
- Faire participer les habitants au nettoyage du quartier.

3. Réseaux d'assainissement :

- Le nettoyage des avaloirs existants, l'implantation de nouveaux avaloirs et la pose de leurs tampons.
- La maintenance des réseaux d'égouts.
- L'ajustement des regards de visite au même niveau de la chaussée.
- Le nettoyage et la couverture des regards à grilles existants.

4. Intervention sur la Voirie :

La réfection des voies dégradées et le goudronnage des pistes, le réaménagement des allées piétonnes, l'élargissement des trottoirs et équipée avec le mobilier urbain (éclairage, bancs ...etc.), le revêtement des trottoirs, l'utilisation de nouvelles bordures, l'aménagement des parkings l'achèvement des travaux suspendus et la réalisation des cheminements piétonniers.

5. Alimentation en eau potable, d'électricité et du gaz :

Renforcer la politique d'entretien et de maintenance des réseaux d'eau potable, renouveler et maintenir les réseaux d'alimentations, revoir et réparer l'alimentation en électricité et gaz.

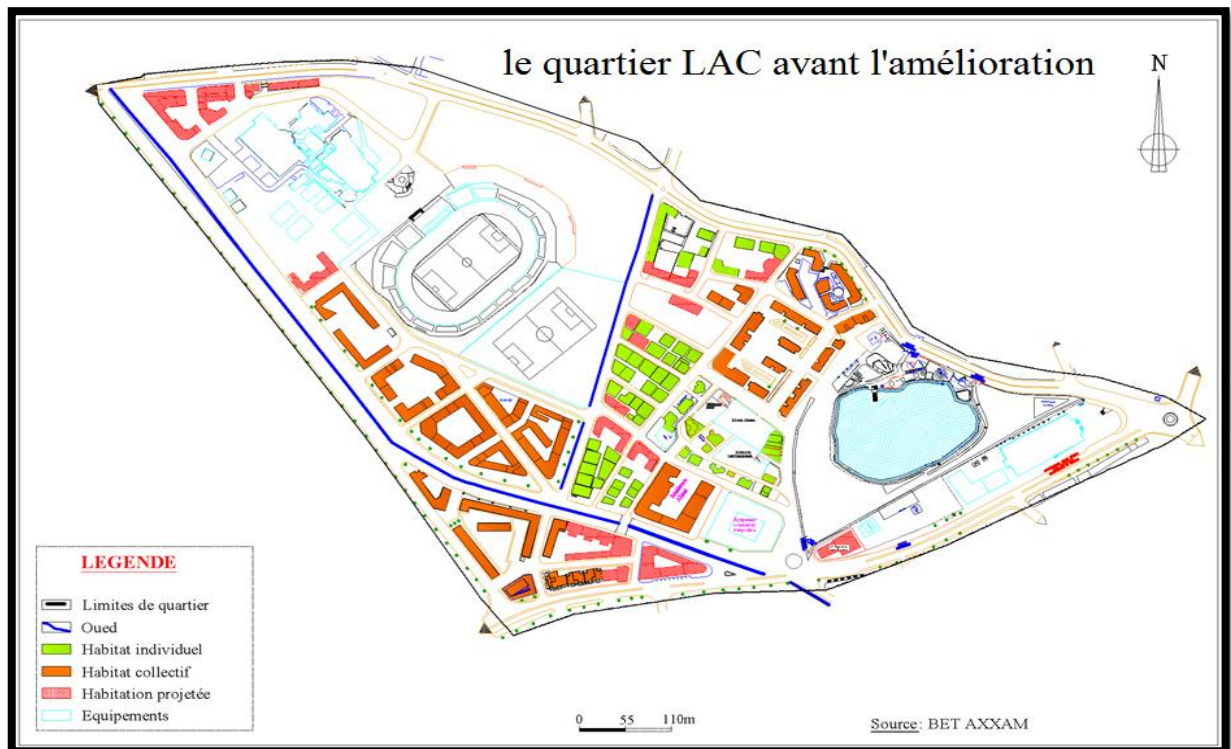


Figure n 04: le quartier LAC de Bejaïa avant son amélioration

Source : bureau d'étude AXXAM



Figure n 05: le quartier LAC de Bejaïa après avoir bénéficié une amélioration

Source : bureau d'étude AXXAM



VI.2. CAS DE PARIS

❖ Améliorer durablement le cadre de vie quotidien de tous les parisiens :²⁶

L'avenir de la capitale se fonde naturellement sur son histoire et sur le patrimoine qu'elle recèle. L'espace public qui structure la ville, modèle ses paysages et qui est le support indispensable de la vie urbaine.

✚ Mettre en valeur le paysage architectural et urbain de paris :

L'harmonie de la ville, de ses couleurs, de ses formes, de ses matériaux, de la qualité des bâtiments existants, celle des constructions à venir, la spécificité de ses quartiers, la cohérence de leur organisation le long des rues, la nature des commerces qui font le charme de la rue parisienne nécessite une attention particulière et un travail soigné de la part des acteurs de la construction.

Les réalisations nouvelles comme les interventions sur les bâtiments existants devront respecter les caractéristiques du paysage parisien.

✚ Rendre les espaces libres plus agréables et développer la trame verte de paris et favoriser la biodiversité :

Rendre les espaces libres, plus agréables, c'est avant tout mettre en valeur le patrimoine naturel (flore et faune), essentielle en milieu urbain. Il participe à l'amélioration des conditions de vie et favorise la biodiversité. L'ensemble des interventions engagées en ce sens doit s'inscrire dans la trame verte de paris qui associe la réalisation de nouveaux jardins, le réaménagement d'anciens espaces verts publics, la protection et la mise en valeur des espaces verts privés, et la création de liaisons piétonnières entre ces espaces.

❖ Offrir un meilleur environnement :

✚ Améliorer la gestion de l'eau et de l'assainissement : elles visent notamment à :

-Maitriser la consommation en favorisant les économies.

-remplacer les conduites en plomb d'alimentation en eau potable.

✚ Lutter contre le bruit :

Améliorer l'isolation phonique des équipements municipaux et notamment des équipements sportifs, qui du fait de leurs larges horaires d'ouvertures, peuvent être une sorte de gêne pour leur environnement.

✚ Réduire la production déchets et optimiser leur gestion :

La politique de gestion de déchets vise non seulement à assurer une collecte efficace et un traitement écologique des déchets mais aussi à réduire la quantité de déchets produits sur le sol parisien.

²⁶ Projet d'Aménagement et de Développement Durable de Paris



La ville de Paris se fixe pour objectif d'encourager fortement le recours à des procédés innovants en matière de collecte des ordures ménagères, en particulier dans les opérations nouvelles d'aménagement.

Améliorer la gestion des risques :

Les interventions des engins de secours et de lutte contre l'incendie nécessitent de maintenir une largeur libre de chaussée permettant la mise en station des échelles.

Ces dispositions s'imposent aux autorisations d'utilisation des sols, à la gestion des infrastructures et du stationnement sur chaussée, enfin aux projets d'aménagement de voirie.



Figure n 06: Schémas sans échelle ; d'amélioration de la Seine ville de Paris

Source : Projet d'Aménagement et de Développement Durable de Paris



Conclusion :

L'amélioration urbaine, est une nouvelle pratique d'aménagement qui vise à la mise à niveau des quartiers dégradés, pour offrir un cadre de vie agréable aux habitants, par l'application des normes techniques et avec une bonne gestion. L'amélioration urbaine est basée, aussi, sur l'application des interventions urbaines et les méthodes d'aménagement modernes nécessaires pour sa réussite.

Dans ce chapitre, on a défini quelques concepts en rapport avec l'amélioration urbaine tels que : l'habitat, le cadre de vie et aussi les différentes opérations d'interventions urbaines.

On a aussi cité les politiques et la réglementation en vigueur en rapport avec le cadre de vie, comme on a mentionné les différents acteurs de l'amélioration urbaine.

Et pour enrichir notre connaissance en la matière, on s'est inspiré de deux exemples : l'un local (quartier LAC de Bejaïa) et l'autre étranger (ville de Paris) expliquant l'opération de l'amélioration urbaine.

Dans les chapitres qui suivent, on va d'abord entamer une analyse urbaine à l'échelle de la ville, puis à l'échelle du quartier, pour en fin terminer avec interventions urbaines dans le but d'améliorer les composantes du cadre de vie et essayer de résoudre les problèmes diagnostiqués dans l'analyse.



Analyse urbaine de la ville de Bouira

Tout travail d'intervention urbaine exige une analyse préalable de toutes ces composantes et de toutes les périodes qu'a vécus la ville.

I. Présentation de la wilaya :

¹ La wilaya de Bouira est issue du découpage administratif institué par ordonnance n° 74069 du 02 Juillet 1974, relative à la refonte de l'organisation territoriale des Wilayat, la Wilaya de Bouira se situe dans la région Nord-Centre du pays ²

S'étendant sur une superficie de 4467 km², la wilaya de Bouira comprend quarante-cinq (45) communes.

Elle est limitée :

- au nord, par les wilayas de Boumerdes et Tizi Ouzou
- à l'est, par les wilayas de Bejaia et Bordj Bou Arreridj
- à l'ouest, par la wilaya de Médéa.
- au sud, par la wilaya de M'sila.



Figure 08 : la wilaya de Bouira et les wilayas limitrophes

Source : agence nationale d'aménagement du territoire



Figure 07 : situation de la wilaya de Bouira

Source : www.wikipédia.com

II. Présentation de la commune de Bouira :

- Bouira, est chef-lieu de la wilaya de Bouira. Elle est située à environ 110 km au Sud Est d'Alger et au Sud de la chaîne du Djurdjura dans l'Atlas Tellien. Elle se trouve sur le plateau dominant les deux rives d'Oued-Eddous à une altitude de 550 mètres.
- La commune s'étend sur une superficie de 9.524
- Chef-lieu de wilaya, de daïra et de commune, Bouira est limitée :
 - Au Nord : par la commune de Aït Laaziz
 - A l'Est : par les communes de Haïzer et Taghzout
 - Au Sud : par les communes d'El Asnam et Oued El Berdi
 - A l'Ouest : par les communes de Aïn Turk et Aïn El Hadjar ²

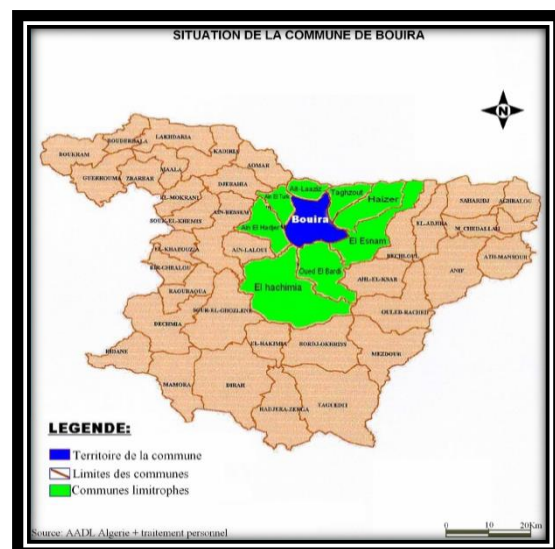


Figure 09 : commune de Bouira

Source : AADL Algérie

¹ Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, service du traitement de l'information économique et sociale et de la gestion, Avril 2005



La commune de Bouira est composée des éléments suivants :

- ✚ Le chef-lieu
- ✚ Trois agglomérations secondaires : Ouled Bouchia, Ras Bouira et Ouled Bellil
- ✚ Deux villages socialistes agricoles : V.S.A Ras Bouira (Thameur) et V.S.A. Saïd Abid
- ✚ Une zone éparsée comprenant différents hameaux.

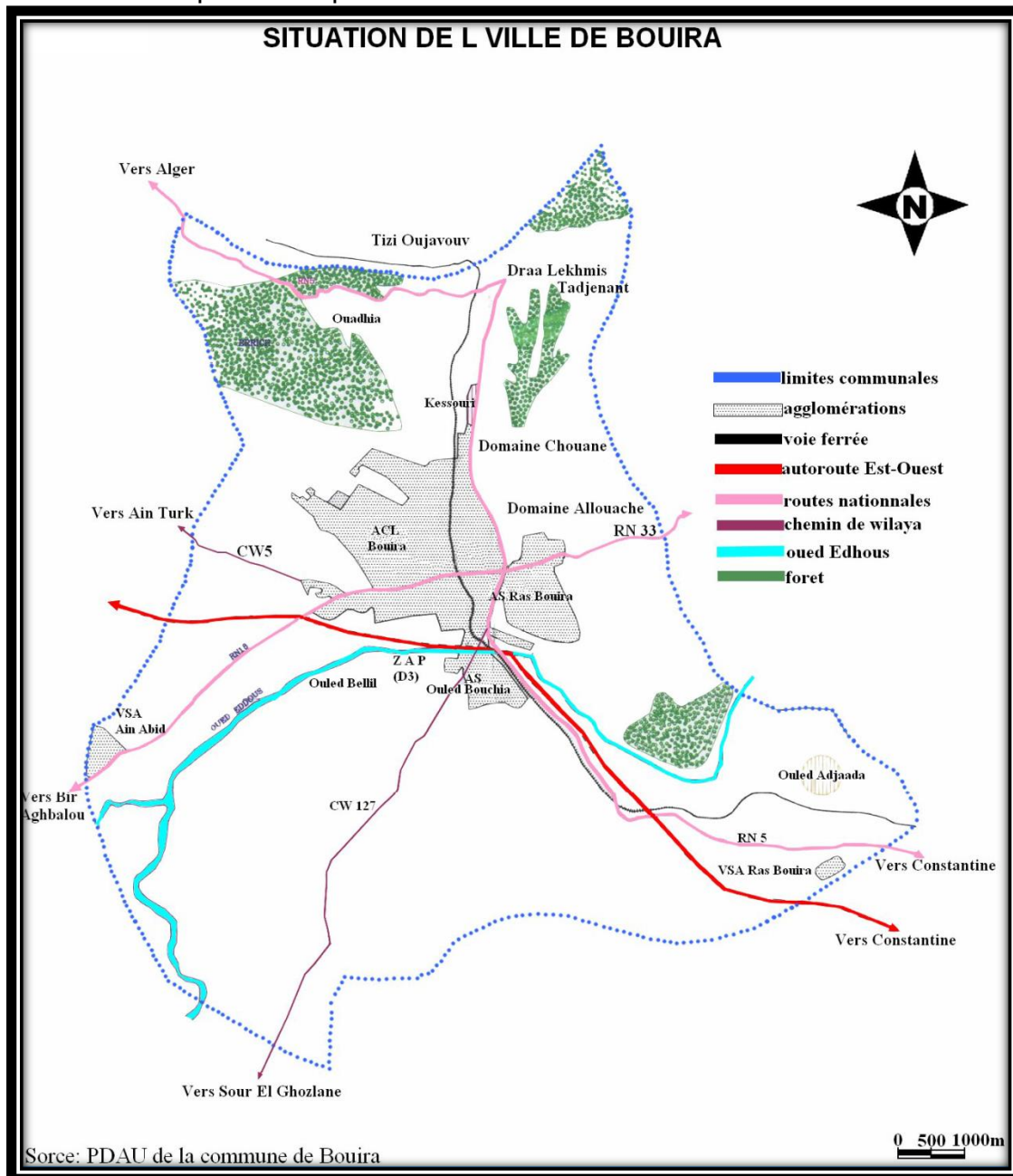


Figure n 10 : la ville de Bouira.

Source : PDAU de la commune de Bouira.

² Révision du PDAU de Bouira, phase 1, CNERU DEC 2008



III. Historique:

III.1. L'origine de l'appellation « Bouira »³

L'appellation de la ville de Bouira a subi beaucoup de transformations à travers l'histoire.

La ville de Bouira portait le nom de Souk Hamza. La tradition rapporte que Hamza serait le nom du fondateur du grand Souk où affluaient les populations du Djurdjura. Elle possédait d'importantes infrastructures pour recevoir les vendeurs et les acheteurs : caravansérails, auberges, hôtels.... Ce Souk était donc très fréquenté et très animé.

Néanmoins, le nom de Hamza est d'origine arabe, alors que dans la toponymie de souche Amazigh on utilise des noms de relief, ce qui porte à croire que le toponyme amazigh «Thoubirets» est le plus ancien et le véritable nom de ce village berbère. La tradition rapporte aussi que «Thoubirets» est le diminutif et la forme féminine de «l'vour» qui signifie : terre en friche. " أرض النور "

III.2. Les différentes époques qu'a vécues Bouira de puis la colonisation française jusqu'à aujourd'hui :

1. La pénétration française (Epoque coloniale)

• étape ** 1830-1930**

- Le 28 septembre 1868, création de la commune de Bouira par le Maréchal Mac Mahon
- Création du premier lotissement urbain.
- Aménagement du Bordj Turcs par les français en centre administratif.



Figure n 11 : La mairie de Bouira 1907

Source : www.google image.com

• Etape **1930 – 1958**:

- Cette période a connu une densification du tissu du noyau colonial.
- Celle-ci s'est faite par une occupation anarchique à l'intérieur des cœurs d'îlots et une fragmentation accentuée du parcellaire.

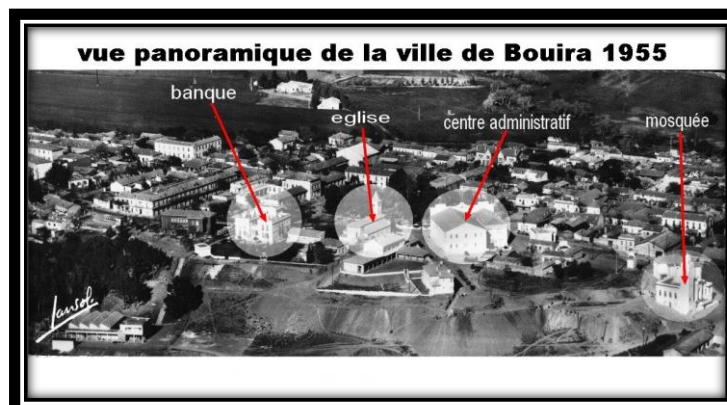


Figure n 12 : Bouira 1955

Source : www.google image.com

³ Révision du PDAU de Bouira, phase 1, CNERU DEC 2008



• **Etape **1958 – 1962** :**

- A la fin de la période coloniale, l'urbanisation s'est réduite à la construction d'unités d'habitation sous forme de cités horizontales, de recasement (plan de Constantine en 1958), ou d'immeubles verticaux et la construction des habitations à loyer modéré (HLM) (principe de la charte d'Athènes) par effet d'immigration spontanée des ruraux.
- Durant cette période une nouvelle forme d'urbanisation constituant la première rupture avec la logique urbaine coloniale est apparue.
- Le développement de la ville s'est fait dans la direction Ouest au-delà de la voie ferrée, ainsi qu'au niveau de Ras Bouira et Ouled Bouchia.



Figure n 13 : Bouira 1958.

Source : www.google image.com

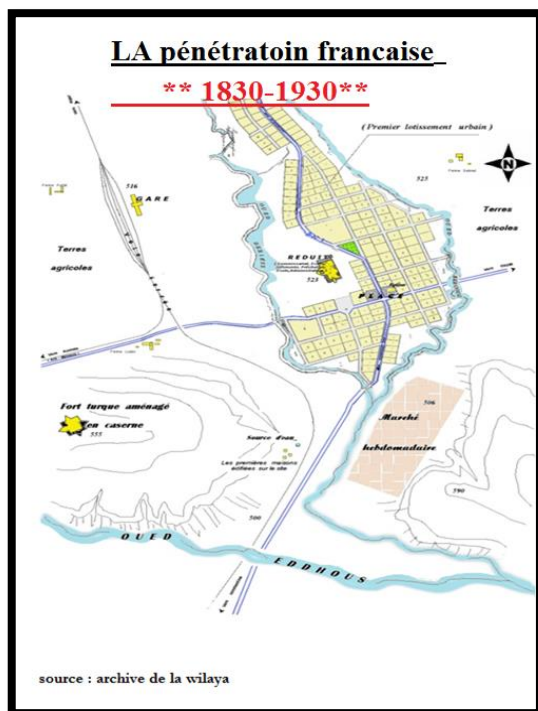


Figure n 14 : la période entre 1830-1930.

Source : archive de la wilaya

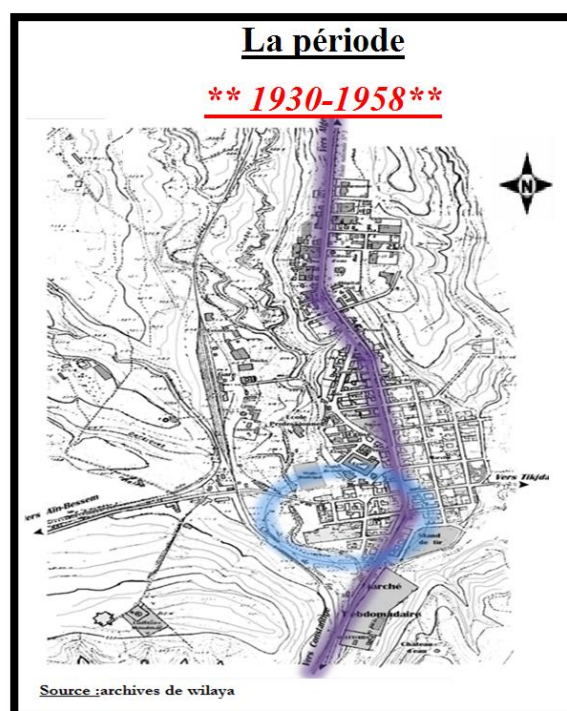


Figure n 15 : la période entre 1930-1958.

Source : archive de la wilaya

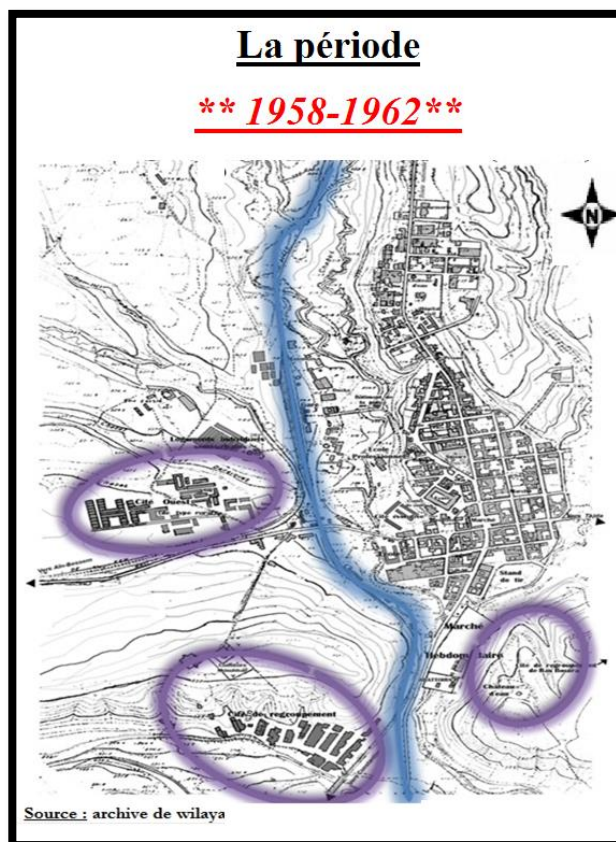


Figure n 16 : la période entre 1958-1962.

Source : archive de la wilaya



2. Période postcoloniale :

- **Etape** 1962 – 1974** :** Celle-ci s'est caractérisée par une urbanisation modérée.

- Néanmoins elle a vu la naissance de deux cités (Cité Hamlaoui et Cité Allouache), un lycée (Mira Abderrahmane) et deux écoles.
- De la couverture des deux Oueds (Oued Deriess et Oued Bergoug). Celle-ci a permis la récupération d'une bonne partie de terrain pour l'urbanisation
- de la déviation de la route nationale N° 5 du côté Est.

- **Etape ** 1974-1980** :** Cette période a été marquée par :

- La promulgation de la commune de Bouira en chef-lieu de wilaya.
- L'élaboration du plan de modernisation urbaine (proposition d'une opération de rénovation de l'ancien noyau).
- Cette période a vu la création de deux villages socialistes : VSA Ras Bouira et VSA Said et la réalisation du Siège de la wilaya.

- **Etape **1980 – 1990 **:** **Le zoning**

Cette étape correspond à la réalisation du plan directeur d'urbanisme (PUD), Elle a vu :

- La réalisation de la zone d'habitat urbain nouvelle (ZHUN) sur les plateaux Ouest de la ville et la réalisation des deux zones d'activités D1 et D2.
- La création d'un grand nombre de lotissements, l'émergence du phénomène d'habitat illicite (cité Zerrouki)
- Cette extension est considérée comme la deuxième rupture avec l'ancien tissu.
- affectation d'un terrain de 154 ha pour recevoir un programme de 1100 logements, le centre culturel, le CEM, le technicum, de nombreux sièges administratifs et de banques.

- **Etape ** après 1990** :**

Marquée par l'élaboration du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) en remplacement du PUD et est caractérisée par la réalisation :

- des deux lotissements 166 et 338 lots, du complexe sportif semi –olympique, du centre universitaire.
- l'ajout de quelques projets de densification repartis un peu partout dans la ville (nouveau siège de la daïra, maison de jeunes, banque, hôtel,...)
- le déplacement de la gare routière vers l'ouest à proximité de l'autoroute est-ouest
- les projections futures dont on peut citer la nouvelle ville suivant l'axe (RN18)

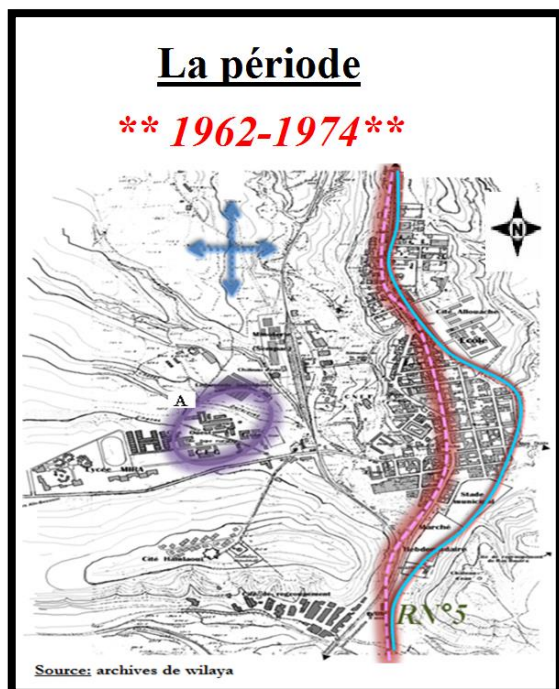


Figure n 17 : la période entre 1962-1974.

Source : archive de la wilaya

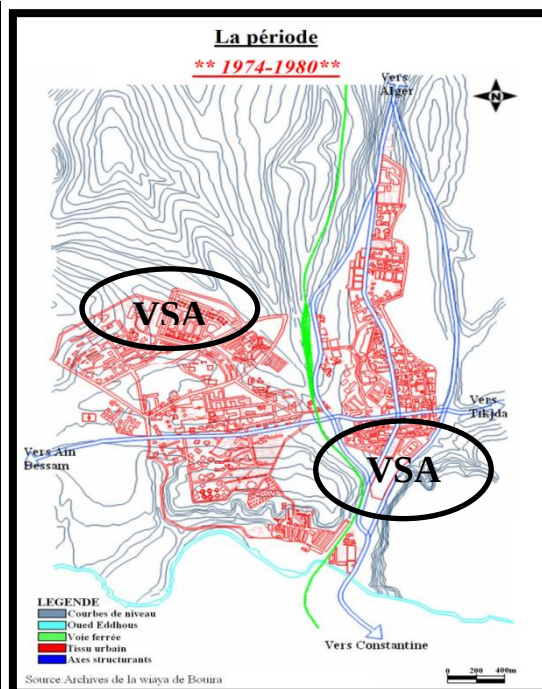


Figure n 18 : la période entre 1974-1980.

Source : archive de la wilaya

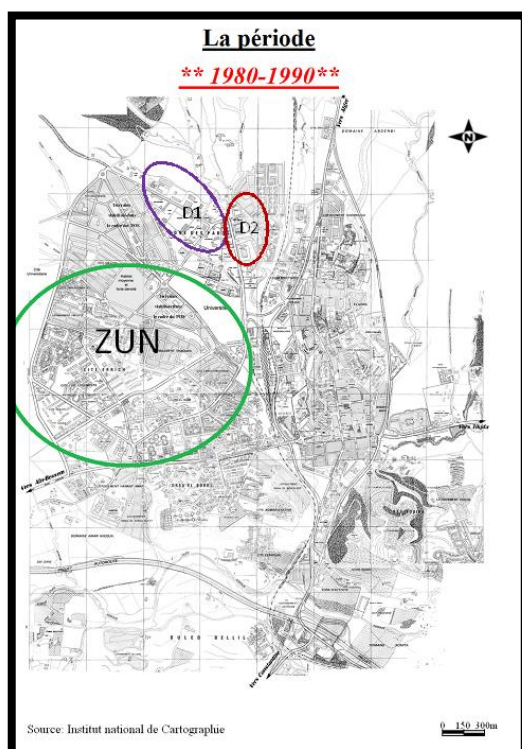


Figure n 19 : la période entre 1980-1990.

Source : archive de la wilaya

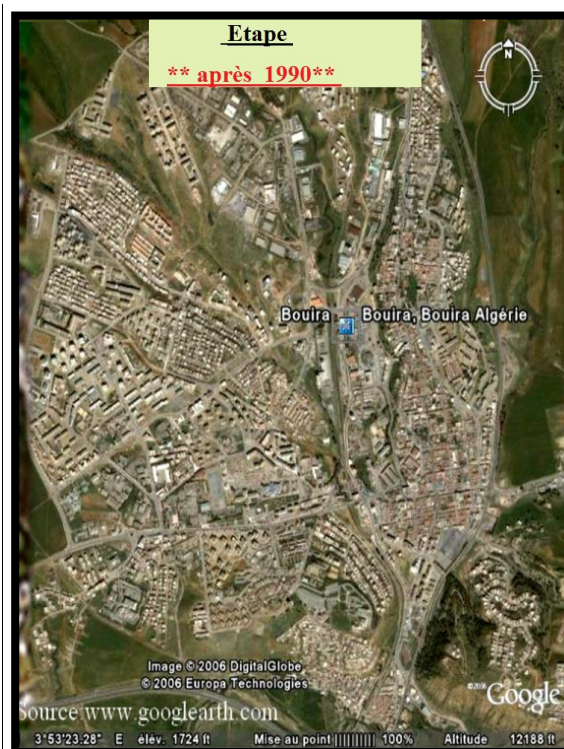


Figure n 20 : la période entre 1990-2006.

Source : archive de la wilaya



Les périodes qu'a vécues la ville est un témoignage de succession d'événements historiques.

La croissance de la ville de Bouira a été orientée et conditionnée par plusieurs agents de nature diverse :

- La morphologie du site.
- La nature du sol (glissement de terrain, terres agricoles).
- Présence de barrières naturelles (Oued- Eddhous).
- Présences des barrières artificielles (voie ferrée, autoroute Est-ouest).

IV. TOPOGRAPHIE :

La carte des levés topographique, reflète clairement la différence qui existe entre les différentes parties de la région en terme de pente, cette valeur varie entre 2° et 20° comme suit :

- **Pentes de 2 – 5%** : Cette marge de pentes faibles se situe sur le plateau de Bouira
- **Pentes de 5 – 10%** : occupe surtout la berge sud de l'Oued Eddous, le sud de Draa Taferka au Nord-Ouest et le Draa Khemis au Nord Est.
- **Pentes de 10 – 15%** : occupent le pan montagneux de DJUDJURA au Nord-Ouest.
- **Pentes de 15 – 20% et plus** : englobent les berges Nord de l'Oued Eddous et quelques versants au Sud de la commune.

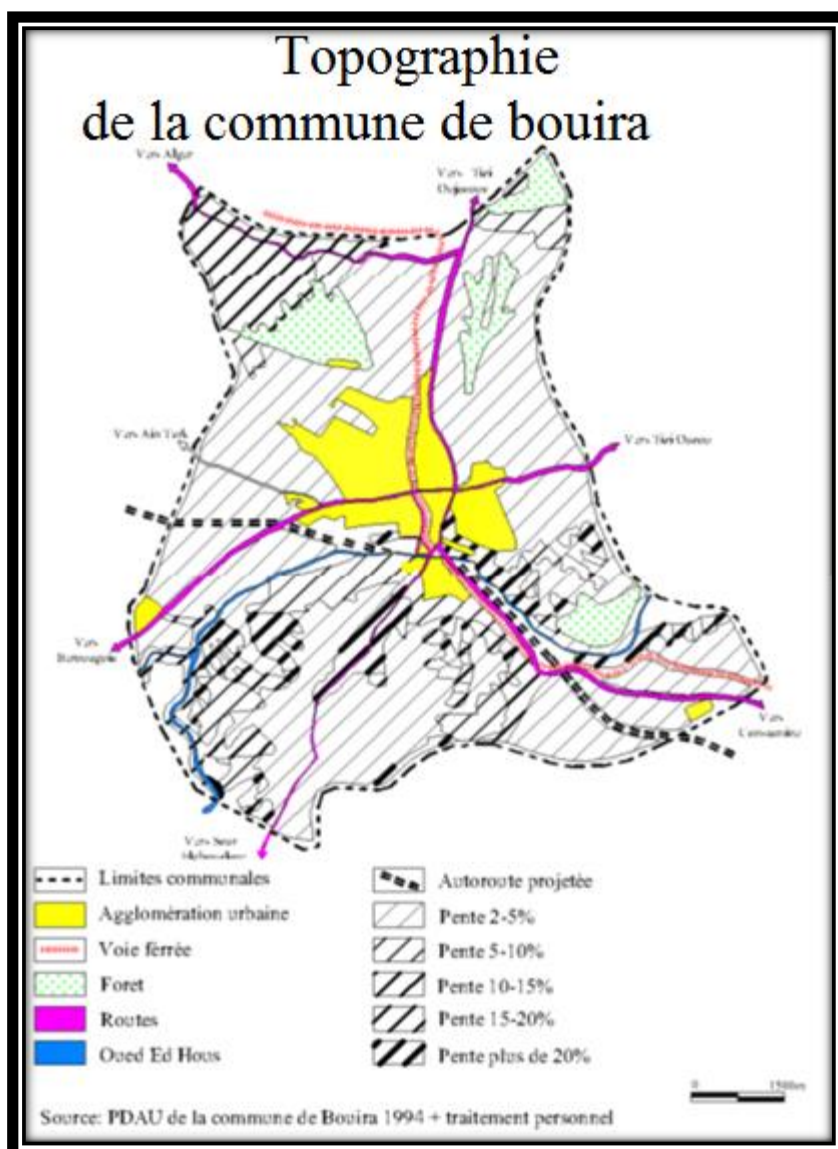


Figure n 21 : topographie de la commune de Bouira.

Source : PDAU de la commune de Bouira, 1994



V. CLIMAT :

Les précipitations moyennes annuelles de la wilaya de Bouira sont estimées à 476.3 mm (source ONM 1990-2004) ; la moitié de ces précipitations survient en hiver, le reste se répartit entre l'automne et le printemps.

Le climat de la wilaya est de type méditerranéen tempéré, caractérisé par un hiver pluvieux avec des températures minimales de 8,2C° (janvier) et un été sec et chaud avec des maximales de 27,1C° (août).

La vitesse moyenne des vents reste modérée et oscille entre 3,14m/s et 3,70m/s. Généralement on enregistre à l'année 25,5 jours de gelée, 0,8 jour de grêle et 1,3 jour de sirocco.

1) Les Températures :

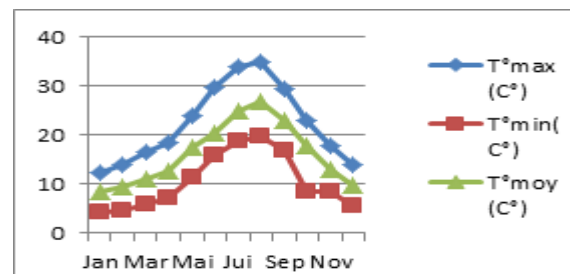
Tableaux n° 01 : les variations de température durant l'année.

Mois	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Jui	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Moyenne annuelle
T°max(C°)	12.5	14.1	16.4	18.4	23.9	29.7	33.9	34.7	29.4	23.1	17.8	13.8	22
T°min(C°)	4.4	4.65	5.8	7.2	11.3	16.0	18.7	19.6	16.8	8.4	8.4	5.6	10.7
T°moy(C°)	8.55	9.35	11.1	12.8	17.6	20.5	24.95	26.7	23.1	17.85	13.1	9.7	16.35

Source : révision du PDAU de Bouira, phase 1, CNERU DEC 2008 ; page 88)

-une saison froide, allant de Novembre à Avril, avec une température moyenne inférieure à la moyenne annuelle .le mois de janvier représente le mois le plus froid avec une température moyenne de 8.55°C.

Une saison chaude, allant de Mai à Octobre, avec une température moyenne supérieur à la moyenne annuelle. Le mois le plus chaud est marqué par le mois d'Août avec une température moyenne de 26.7°C



Graphique n°1 : les variations de température

Source : étudiants, 2014

2) L'humidité :

Les données disponibles, concernant l'humidité relative moyenne, mensuelles et annuelles, enregistrées par la station la plus proche, d'Aghrib est résumée dans le tableau suivant :

Tableaux n 02 : les variations d'humidité durant l'année.

Mois	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Moy (an)
H (%)	84	77	75	69	69	61	54	56	66	74	77	82	70

Source : révision du PDAU de Bouira, phase 1, CNERU DEC 2008 ; page 88)



4) L'évaporation :

Les valeurs maximales de la période (1990-1998) correspondent à 402 mm en Août 1994, par contre le minimal est de 49 mm en Janvier 1990.

5) Les vents :

Le vent a une direction Nord pendant toute l'année .le maximum de force du vent se produit au cours de l'hiver, le minimum au cours de l'été.

La fréquence et l'intensité du sirocco sont des données particulières du climat en raison des dégâts que cause ce vent chaud et sec. Le sirocco se manifeste en moyenne 25 jours/an surtout pendant la période estivale juillet et Août.

6) La neige :

Les chutes de neige sont plus ou moins intenses en hiver avec une valeur maximale de 22 mm en Janvier 1993.

Les chutes de neige sont pratiquement nulles pendant les mois juin, juillet, août, septembre et octobre.



Photo n°02 : Le quartier « Ecotec » sous la neige

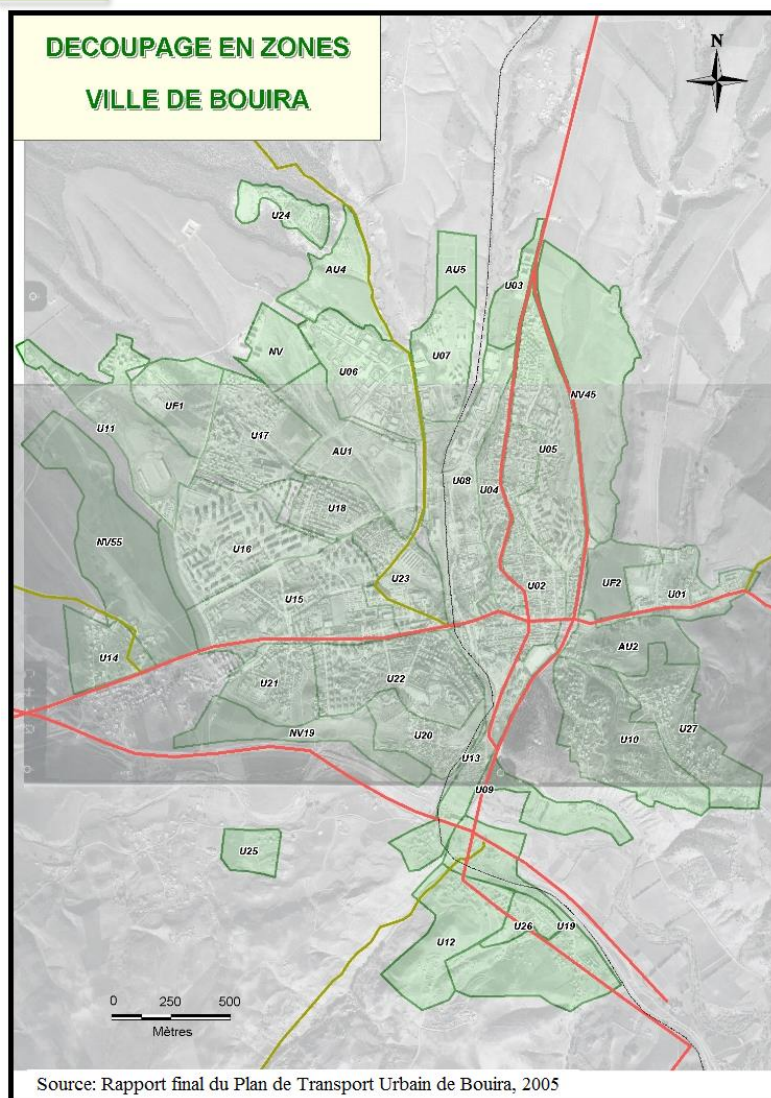
Source : [www .googole.com](http://www.google.com)



1. Découpage de la ville en zones

Tableaux n°04 : découpage de la ville de Bouira.

ORDRE	ZONE	Correspondance
1	AU1	Nouveaux lotissements
2	AU2	Ecotex
3	AU4	Domaine
4	AU5	Au-dessus des 56
5	NV	140 logements
6	NV19	Domaine Amar Khodja
7	NV45	Domaine Abdennebi
8	NV55	Extension Ouest
9	U01	Protection civile – Prison
10	U02	Centre-ville
11	U03	140 logements
12	U04	Château – Trésor
13	U05	Lotissement Guemraoui – El Qods – Cité Djurdjura
14	U06	140 lgts – Zones des
15	U07	56 logements
16	U08	Gare routière – Evolutif
17	U09	Zones d'activité
18	U10	Ras Bouira
19	U11	Complexe sportif – les
20	U12	O. Bouchia
21	U13	Lotissement Antrane
22	U14	-
23	U15	Cité Gouizi Saïd – Cité El BADR – Wilaya
24	U16	1100 lgts Ecotec
25	U17	Cité 338 lgts
26	U18	Lotissement Thaoura
27	U19	O. Bouchia
28	U20	Cité Zerrouki
29	U21	Lotissement Harkat
30	U22	Draa El Bordj
31	U23	Cité Aïgoun Ali
32	U24	Forêt Errich
33	U25	O. Bellil
34	U26	O. Bouchia
35	U27	Ras Bouira
36	UF1	Cité U Filles
37	UF2	Proximité protection civile



Source : rapport final du plan de transport urbain de Bouira, 2005

La ville de Bouira est découpé 37 zones.

Notre zone d'étude est située dans la zone 24
correspondons le POS U16 patrie A

Source : rapport final du plan de transport urbain de Bouira, 2005



VI. LES STATISTIQUES SUR LA VILLE DE BOUIRA

A. Population

Selon **Pierre Georges** « *l'avantage d'une étude démographique est de fournir des éléments de la classification et de faire apparaître des données qui sont du plus haut intérêt pour l'avantage des besoins d'équipements et des services* » ⁽⁴⁾

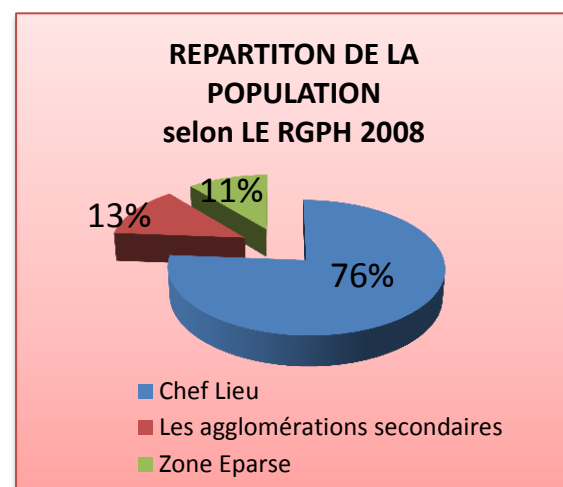
a. REPARTITION DE LA POPULATION

Tableaux n° 05 : répartition de la population.

Zones Géographiques	Pop 2008	%
Chef-Lieu	63189	76,23
Les agglomérations secondaires	8686	12,79
Zone Eparses	9098	10,98
Total	82888	100,00

Source : révision du PDAU de Bouira, phase 1, CNERU DEC 2008

En remarque une concentration importante de la population au chef-lieu (76 %) par rapport au reste de la commune qui inscrit 24 % de la population Totale. De là, nous pouvons considérer que la commune est urbaine et attractive.



Graphique n°4 : répartition de la population 2008.

Source : étudiants, 2014.

b. EVOLUTION DE LA POPULATION

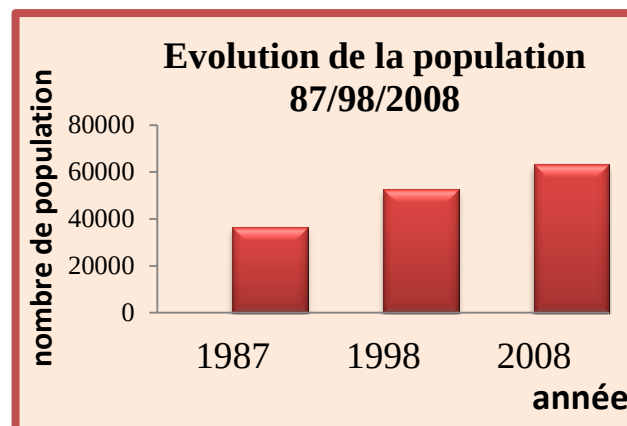
Tableaux n° 06 : évolution de la population.

Zones Géographiques	Pop 1987	Pop 1998	TAUX 87/98	Pop 2008	TAUX 98/2008
Chef-Lieu	36450	52509	3,7179	63189	1,8688

Source : révision du PDAU de Bouira, phase 1, CNERU DEC 2008

Remarque :

La population est passée de 36450 habitants en 1987, à 52509 habitants en 1998, à 63189 habitants au dernier RGPH 2008. Son taux d'accroissement a connu une régression importante allant de 3,7179 entre 87/98 à atteindre 1,8688 entre 98/2008.



Graphique n°5 : évolution de la population.

Source : étudiants, 2014.

⁽⁴⁾ Pierre GEORGES – précis de géographie urbaine – Paris PUF -1974. P : 68

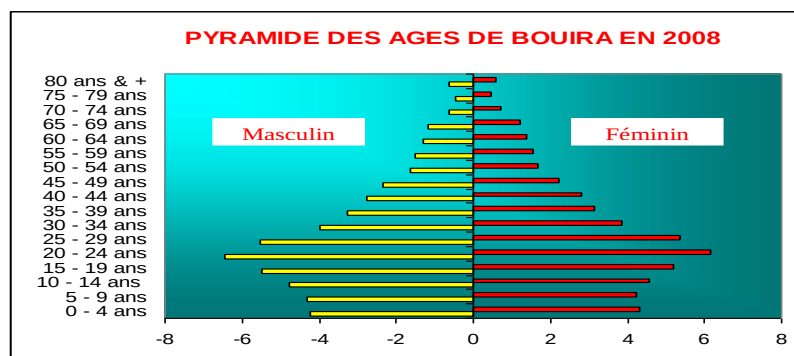


c. STRUCTURE DE LA POPULATION DE BOUIRA PAR GROUPES D'AGES ET PAR SEXE EN 2008

Tableaux n° 07 : STRUCTURE DE LA POPULATION.

Groupes d'âges	AGES	Masculin	%	Féminin	%	Total	%	%
Population infantile	0 - 4 ans	3544	4,25	3611	4,33	7155	8,58	10,28 %
Population à scolariser	5 - 9 ans	3602	4,32	3519	4,22	7121	8,54	26,89 %
	10 - 14 ans	3994	4,79	3811	4,57	7805	9,36	
	15 - 19 ans	4586	5,5	4336	5,2	8923	10,7	
Population en âge de travailler	20 - 24 ans	5395	6,47	5137	6,16	10532	12,63	57,42 %
	25 - 29 ans	4611	5,53	4470	5,36	9081	10,89	
	30 - 34 ans	3327	3,99	3219	3,86	6546	7,85	
	35 - 39 ans	2718	3,26	2627	3,15	5345	6,41	
	40 - 44 ans	2302	2,76	2327	2,79	4628	5,55	
	45 - 49 ans	1943	2,33	1868	2,24	3811	4,57	
	50 - 54 ans	1376	1,65	1401	1,68	2777	3,33	
	55 - 59 ans	1242	1,49	1276	1,53	2518	3,02	
	60 - 64 ans	1084	1,3	1167	1,4	2251	2,7	
Les retraités et les vieillards	65 - 69 ans	976	1,17	1001	1,2	1976	2,37	5,39 %
	70 - 74 ans	534	0,64	584	0,7	1117	1,34	
	75 - 79 ans	384	0,46	384	0,46	767	0,92	
	80 ans & +	534	0,64	500	0,6	1034	1,24	
Total		42153	50,55	41235	49,45	83388	100	

Source : révision du PDAU de Bouira, phase 1, CNERU DEC 2008 ; page 61 + traitement personnel



Graphe n°6 : pyramide des âges de Bouira en 2008.

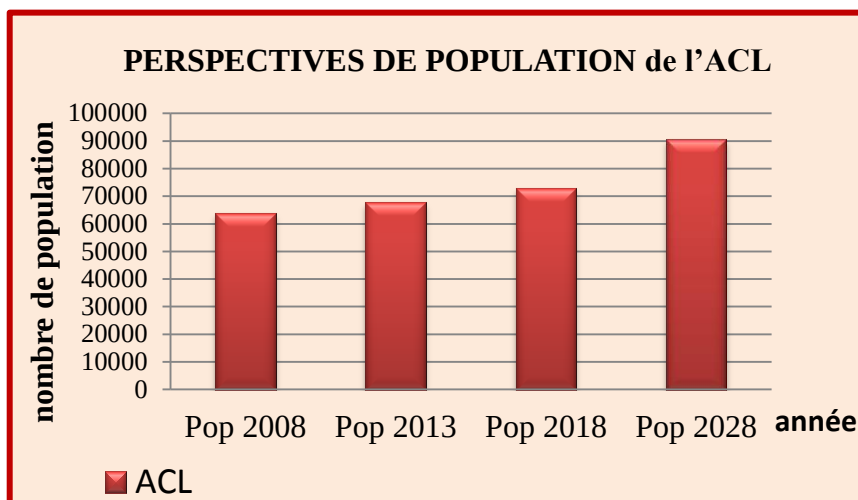
Source : révision du PDAU de Bouira, phase 1, CNERU DEC 2008.

d. PERSPECTIVES DE POPULATION :

Tableaux n° 08 : perspectives de population.

Zones Géographiques	Pop 2008	Pop 2013	Pop 2018	Pop 2028
ACL	63625	67535	72755	90442
Total	83388	88513	95353	118535
Taux d'accroissement	1,0542	1,2	1,5	2,20

Source : révision du PDAU de Bouira, phase 1, CNERU DEC 2008



Graphe n°7 : perspectives de population de l'ACL.

Source : étudiants, 2014.

**VII. Programme d'amélioration urbaine à BOUIRA 2005-2013** ⁽⁵⁾

Cette opération consiste à améliorer le cadre de vie des citoyens au niveau des différents tissus et cités d'habitation à travers les communes de la wilaya par des interventions au niveau de : Grand ensembles, Centre anciens traditionnels, Lotissements, Quartiers spontanées.

Et cela par des actions d'aménagement des espaces extérieurs, voiries, placettes, éclairage public et ainsi que la reprise et réalisation en priorités des réseaux souterrains (AEP, assainissement, ...)

Au niveau de la wilaya de Bouira :

Datation globale : 8.284.000.000.00 DA pour 21 opérations couvrant 267 sites à travers 37 communes.

Au niveau de la commune de Bouira :

La commune de Bouira a Bénéficié du programme d'amélioration urbaine dans la période « 2005-2013 » d'un montant d'environ 2.229.029.000 DA

Nombres de site touché par l'opération 56sites : 50 sites sont achevés et 06 sites sont en cours de réalisation.

Tableaux n° 09 : La datation de Quelques opérations d'amélioration achevées au niveau de la commune de Bouira.

N° D'ordre	Désignation du projet	Coût du projet	Taux physique	Observation
01	POS AU4 à Bouira : 596 logts LSP (VRD)	77 144 395.41	100%	Projet achevé le : 12/05/2010
02	596 lots POS AU4 Bouira : aménagement de la placette (VRD)	7 676 522.82	100%	Projet achevé le : 15/08/2011
03	POS U15 à Bouira : 60 logts LSP (VRD)	11 854 423.00	100%	Projet achevé le : 26/12/2010
04	POS U16 à Bouira : 120logts LSP (VRD)	19 730 161.75	100%	Projet achevé le : 13/06/2010
05	POS UF1 à Bouira : 104+80 logts LSP (VRD)	54 895 324.67	100%	Projet achevé le : 27/10/2010
06	600 logts CNEP-IMMO à Bouira (VRD)	106 603 576.09	100%	Projet achevé le : 28/09/2011
07	56/100/1700 LSL à Bouira (VRD)	6948 632.00	100%	Projet achevé le : 06/11/2011
08	184 LSL à Bouira (VRD)	55 205 575.73	100%	Projet achevé le : 30/12/2013
09	48 LSP à Bouira (VRD)	3 618 399.74	100%	Projet achevé le : 28/05/2012
10	355 LSP à Bouira (VRD)	50 318 899.68	100%	Projet achevé le : 27/12/2012
11	POS AU6 (44 Ha)	176 247 660.80		
Total	2203Logts	570 243 571.69		

Source : la DUC de Bouira

⁵ Chapitre 721 ; programme d'amélioration urbaine de la DUC à Bouira, page 51



II. Analyse de la zone d'étude (quartier ecotec)

Introduction :

Nous allons présenter dans ce chapitre l'état actuel de chaque élément du cadre de vie urbain du quartier ECOTEC à travers la détermination des problèmes liés à ces éléments illustrés par des photos et une enquête auprès des habitants de ce quartier pour savoir leurs avis et aussi leurs besoins.

II.1.Présentation du quartier ECOTEC :

Le quartier « Ecotec », situé en plein cœur du chef-lieu de la wilaya de Bouira (à l'ouest du centre-ville) Il est limité:

- Au Nord par le quartier 26logts et le quartier El-thaoura.
- Au sud par les 325 logts, 100logts.
- À l'Est par le quartier El-badr et 56logts.
- À l'ouest par les 166 logts.



Photo n 03 : quartier ECOTEC.

Source : photo aérienne, google earth.



Photo n°04 : Situation du quartier par rapport a la ville de Bouira.

Source : photo satellitaire 2011, google earth.



II.2.L'actualisation du plan :

Selon l'enquête sur terrain, nous avons constaté que le plan (POS U16 partie A) du quartier ne correspond pas à la réalité actuel (voire figur n°23), donc nous l'avons actualisé (voire plan n° 01), on remarque que la réalisation de ce quartier n'a pas été achevée depuis sa création (dans les années 80)

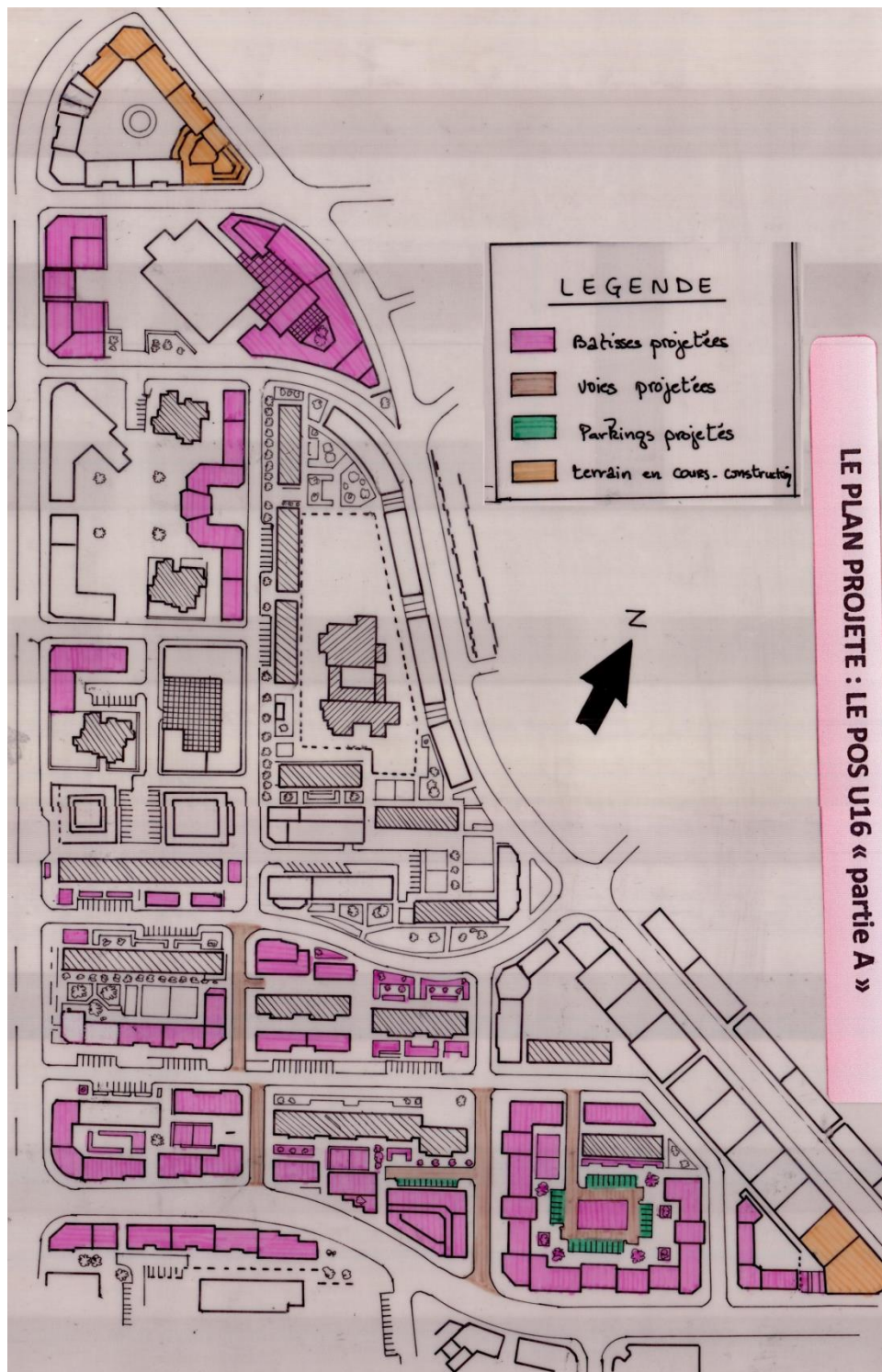


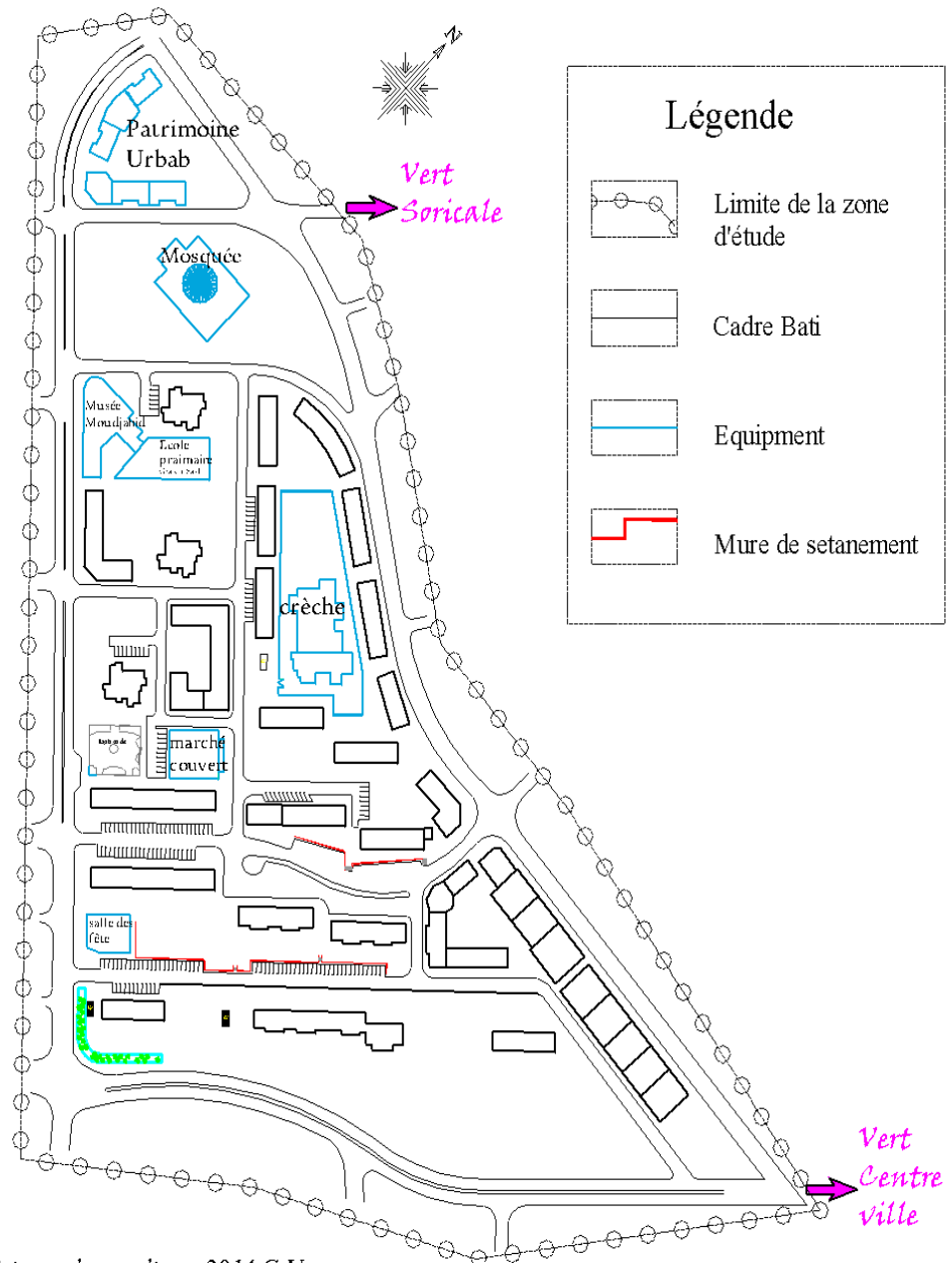
Figure n° 23 :LE POS U16 partie A, état projeté de l'année 80.

Source : étudiants, 2014.



Plan n° : 01

PLAN ACTUEL





II.3.La topographie du terrain:

Le terrain légèrement accidenté (la pente est entre 5% et 10%) (Voire le plan n°02et les photos n 5, 6 et 7).



Photo n°05 : Escalier urbain

Source : étudiants,2014.



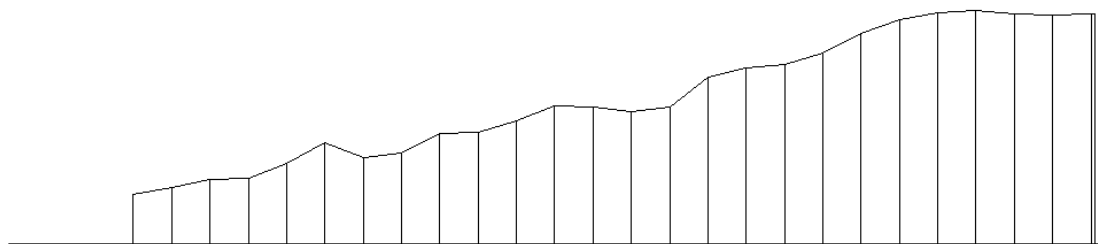
Photo n°06 : Mur de soutènement

Source : étudiants,2014.



Photo n° 07: Talus

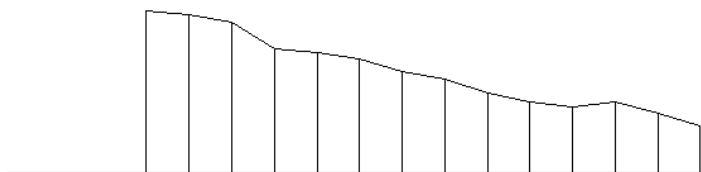
Source : étudiants,2014.



COUPE TOPOGRAPHIQUE A-A

Figure n° 23 : coupe topographique A-A.

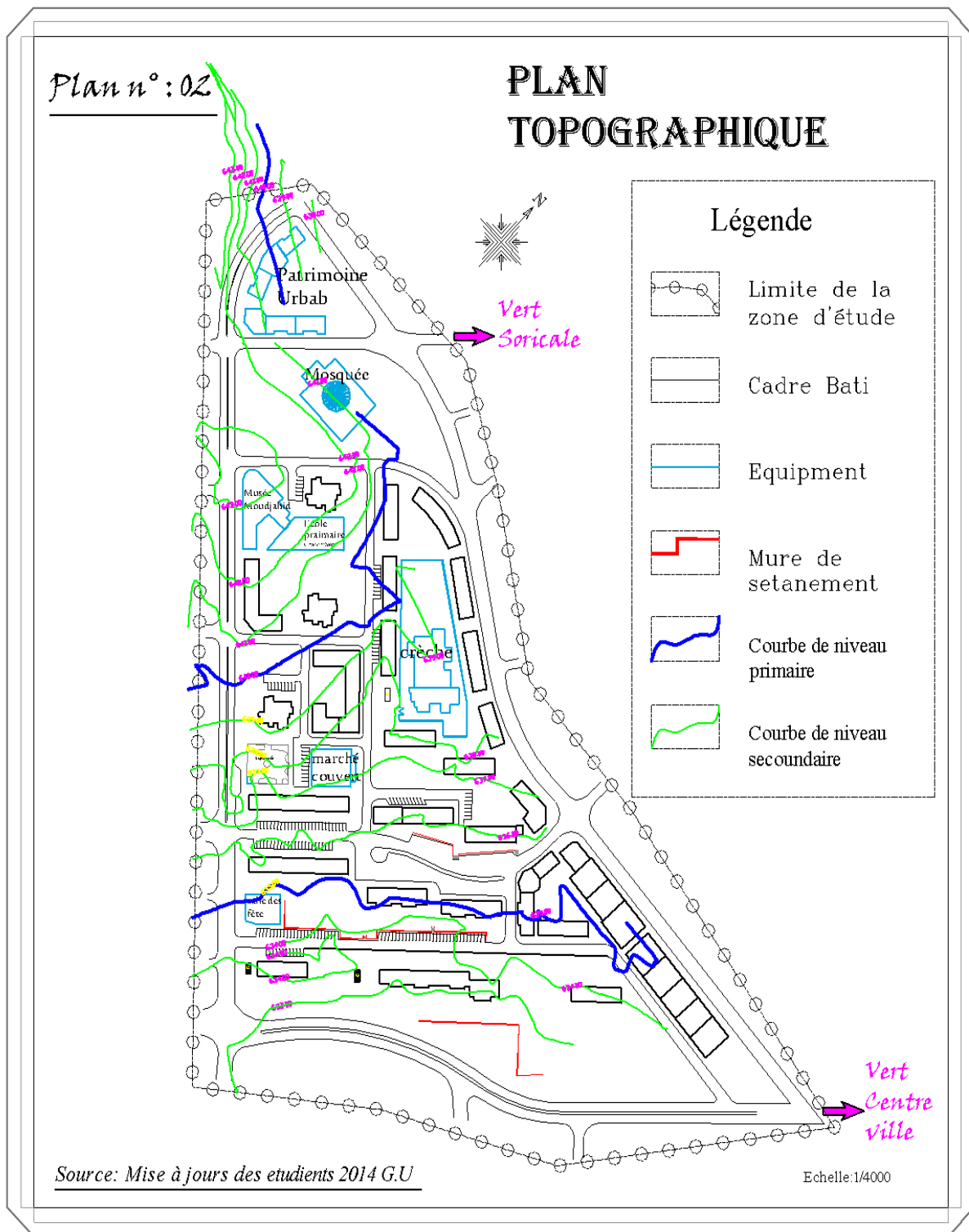
Source : étudiants,2014.



COUPE TOPOGRAPHIQUE B-B

Figure n° 24 : coupe topographique B-B.

Source : étudiants,2014.





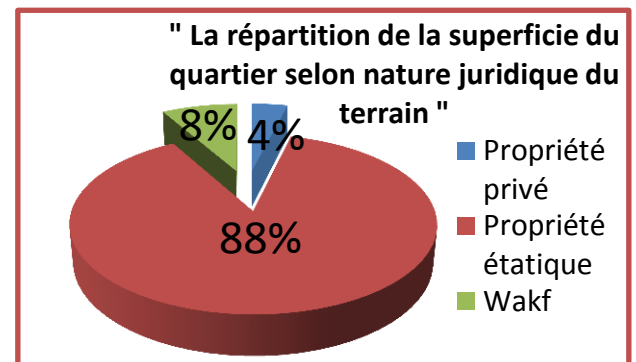
II.4.La nature juridique du terrain :

Les propriétés privées sont : les logements individuels. Les domaines « WAKF » sont la mosquée et le musée. Les propriétés étatiques : tous les espaces publics tels que la voirie, les espaces libres, espaces vert, la placette, les aire jeux, parking...etc. Ainsi que les logements collectifs et quelques équipements.

Tableaux n° 10 : La répartition de la superficie du quartier selon nature juridique du terrain.

Nombre d'étages	Superficie (m ²)	%
Propriété privé	5176,4	3,90
Propriété étatique	116550,6	87,89
Wakf	10873	8,21
Total	132600	100

Source : étudiants, 2014.



Graphe n°8 : répartition de la superficie du quartier selon la nature juridique du terrain.

Source : étudiants, 2014.

En remarque la prédominance de propriété étatique. (Voire le plan n°03)



Plan n° : 03

PLAN NATURE JURIDIQUE DU TERRAIN





II.5.Morphologie du tissu urbain :

« Il est important de comprendre que la trame parcellaire existe, qu'elle a une cohérence propre et qu'elle joue un rôle structurant fondamental dans l'organisation de la forme urbaine, donc de l'espace public». ¹

Dans le tissu du quartier ECOTEC nous ne pouvons pas parler de trame parcellaire au contraire nous pouvons parler **des îlots** (Voire plan n°04). Ils sont généralement d'une forme irrégulière (Voire figure n°25) engendrée par l'irrégularité du système viaire et d'une superficie importante dans laquelle des bâtiments prototypes sont dispersés d'une manière anarchique, le seul avantage peut-être dans ce tissu est l'ensoleillement et l'aération qui sont plus au moins bons

N° de l'îlot	N° 01	N° 02	N° 03	N° 04	N° 05	N° 06	N° 07	N° 08
Superficie (m²)	5049,90	9529,22	10225,69	11520,61	8256,34	19871,80	22806,51	5815,05
Schéma								
Illustration (photos satellitaires)								
Morphologie	Forme triangulaire	Forme irrégulière	Forme rectangulaire	Forme rectangulaire	Assemblage de rectangles	Forme irrégulière	Forme irrégulière	Forme irrégulière

Figure n° 25 : la représentation de la morphologie des îlots.

Source : étudiants, 2014.

Tableaux n11 : la fonction des îlots qui compose le quartier ECOTEC .

N° de l'îlot	Superficie (m²)	Typologie selon la fonction	Type de construction
N° 01	5049,90	Ilot équipement	Des immeubles administratifs
N° 02	9529,22	Ilot équipement	Mosquée
N° 03	10225,69	Ilots mixte	Musée + école + tours d'habitations
N° 04	11520,61	Ilots mixte	marché + placette + awgrfu + habitat collectif
N° 05	8256,34	Ilots mixte	Bazar + salle des fêtes + habitation collectif
N° 06	19871,80	Ilot habitation	Habitation collectif
N° 07	22806,51	Ilots mixte	Crèche + Habitat collectif
N° 08	5815,05	Ilot habitation	habitation individuelle et collectif

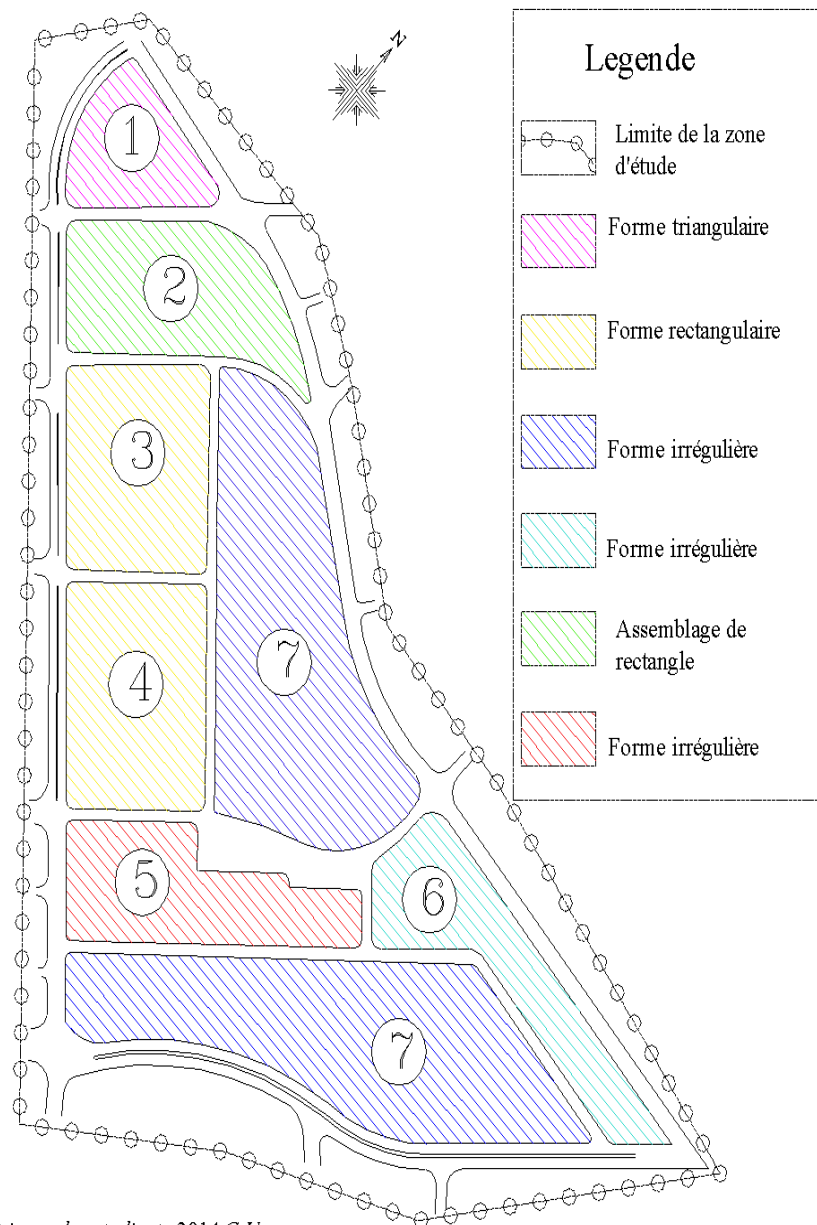
Source : étudiants, 2014.

¹ Pierre Pinon, lire et composer l'espace public, éd STU, Paris mars1991, p31



Plan n° : 04

MORPHOLOGIE DES ÎLOTS



Source: Mise à jours des étudiants 2014 G.U

Echelle: 1/4000



II.6. Le cadre bâti et non bâti :

L'implantation du bâti dans le quartier ECOTEC est incohérente et arbitraire ce qui a engendré un bâti dispersé et une indépendance des immeubles les uns des autres (voire plan n°05)

Tableaux n° 12 : répartition de la superficie du quartier (cadre bâti et non bâti)

	Superficie (hectares)	Pourcentage %
Cadre bâti	2,0586	15,52
Cadre non bâti	11,21	84,48
Totale	13,26	100

Source : étudiants, 2014.

$$CEC = S_{\text{cadre bâti}} / S_{\text{totale}} = 15,52$$

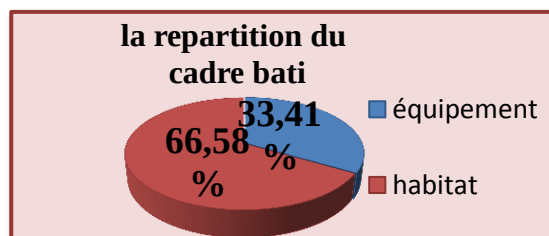
II.6.1. Analyse du cadre bâti

Le cadre bâti est de 2,05 hectares : 66,58% habitations et 33,42 équipements (voir le plan n°06 et les photos n 10 et 11)

Tableaux n°13 : répartition du cadre bâti.

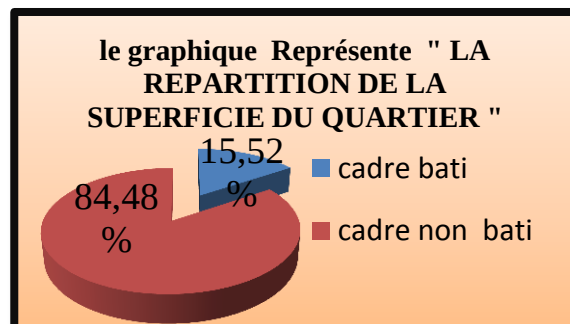
	Superficie (hectares)	% par rapport au cadre bâti	% par rapport à la superficie foncière
Habitat	1,3708	66,58	10,33
Équipement	0,6792	33,42	5,12
Cadre bâti (total)	2,0586	100	15,52

Source : étudiants, 2014.



Graphique n°10 : répartition du cadre de bâti.

Source : étudiants, 2014



Graphique n° 9 : la répartition de la superficie du quartier.

Source : étudiants, 2014.



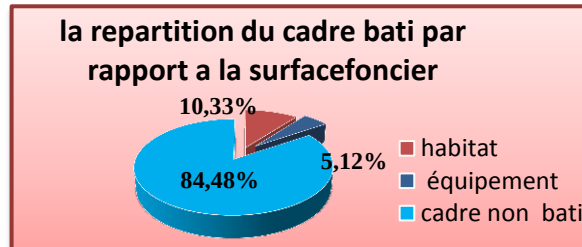
Photo n°08 : équipement (mosquée)

Source : étudiants, 2014.



Photo n° 09 : Immeuble d'habitation

Source : étudiants, 2014.



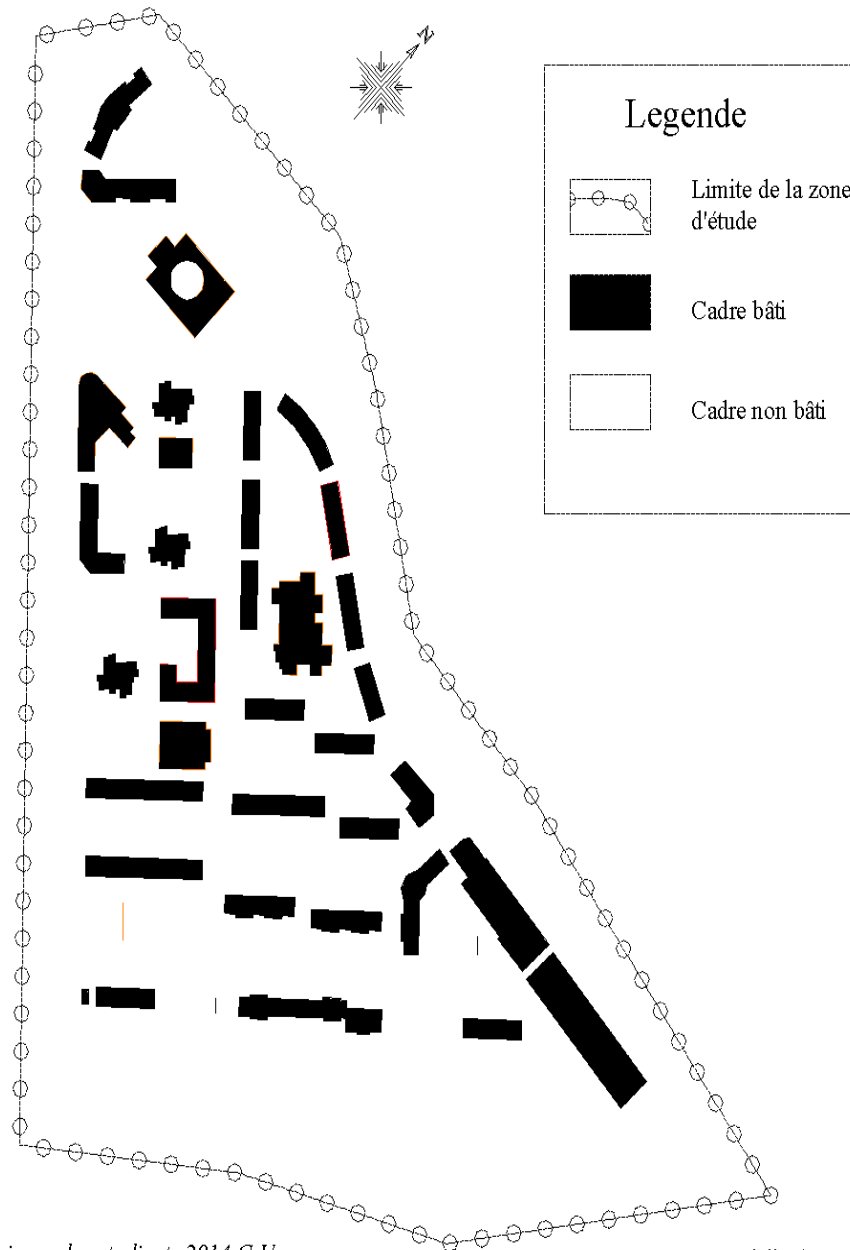
Graphique n°11 : répartition du cadre bâti par rapport à la surface foncière.

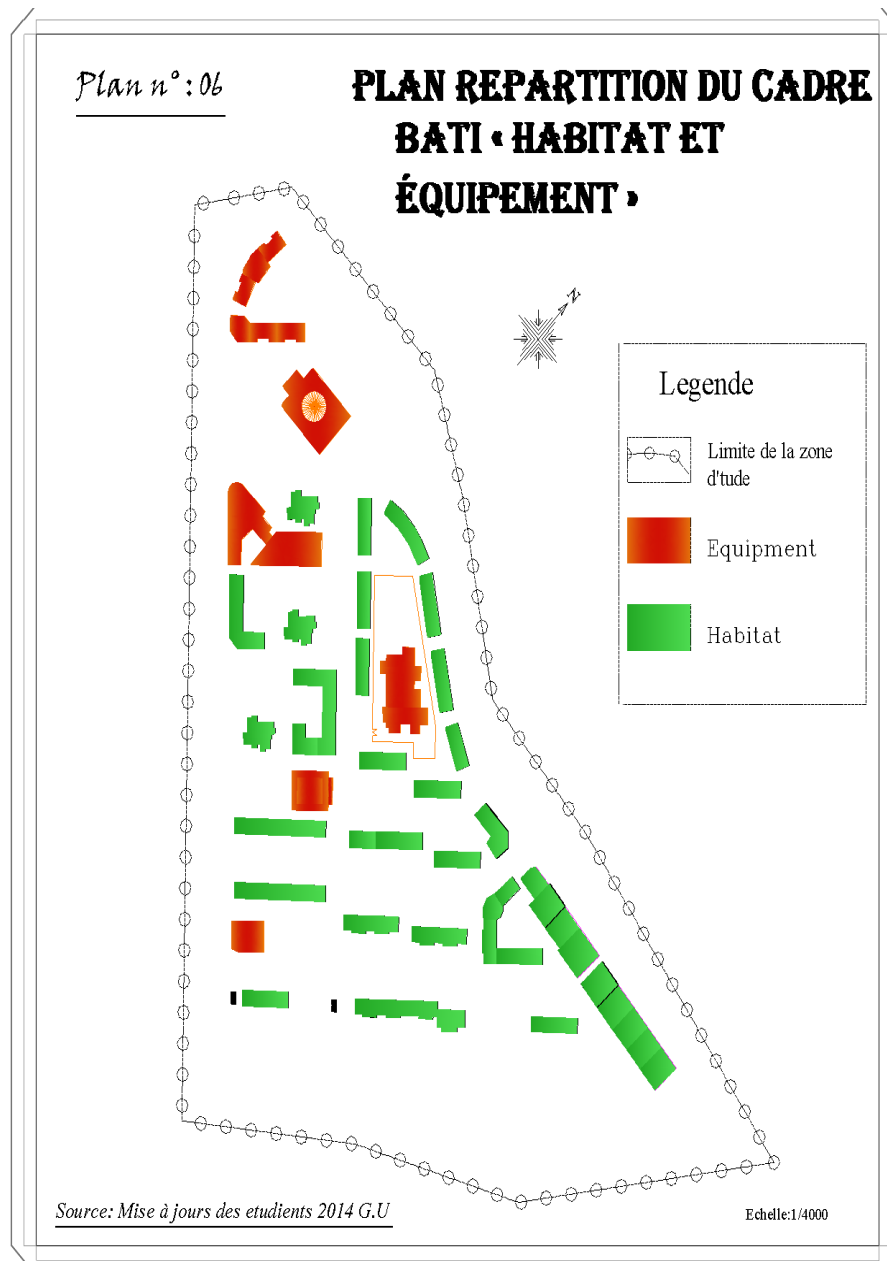
Source : étudiants, 2014.



Plan n° : 05

PLAN CADRE BATI







II.6.1.1.HABITAT

II.6.1.1.1 .LE PARC LOGEMENTS

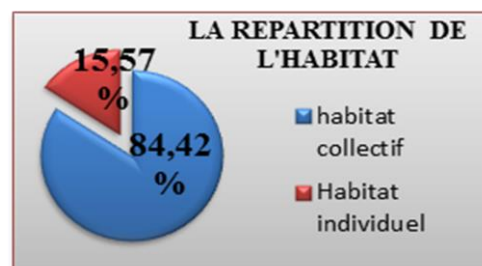
Tableaux n° 14 : répartition superficie de l'habitat

	Superficie (hectares)	% par rapport à l'habitat	% par rapport au cadre bâti
Habitat collectif	1,1573	84,42%	56,21%
Habitat individuel	0,2135	15,57%	10,37%
Total habitat	1,3708	100%	66,58%

Source : étudiants, 2014.

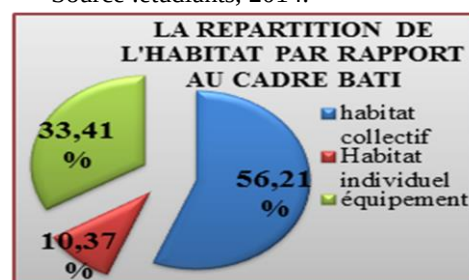
Le quartier contient deux types de logement ; logements collectif et logements individuels (voire le plan n°07)

- logements individuels : il y a 9 logements individuels dans la zone d'étude ils sont tous situés à l'Est du terrain
- logements collectifs : il y a 596 logements collectifs réparti sur 51 blocs.



Graphique n°12 : répartition de l'habitat

Source : étudiants, 2014.



Graphique n°13 : répartition de l'habitat par

Source : étudiants, 2014.



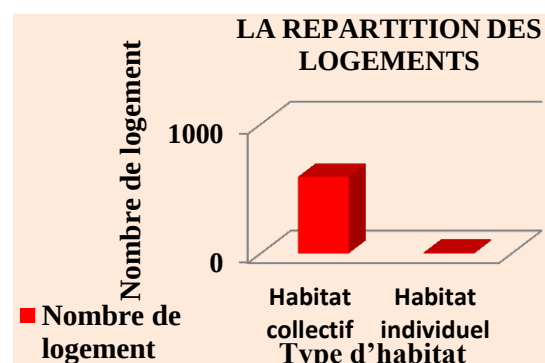
Figure n 26 : types d'habitat.

Source : étudiants, 2014.

Tableaux n° 15 : répartition du nombre de logement

Type d'habitat	Nombre d'immeuble	Nombre de logement	Le %
Habitat collectif	51	596	98,5 %
Habitat individuel	9	9	1,5 %
Total	60	605	100 %

Source : étudiants, 2014.



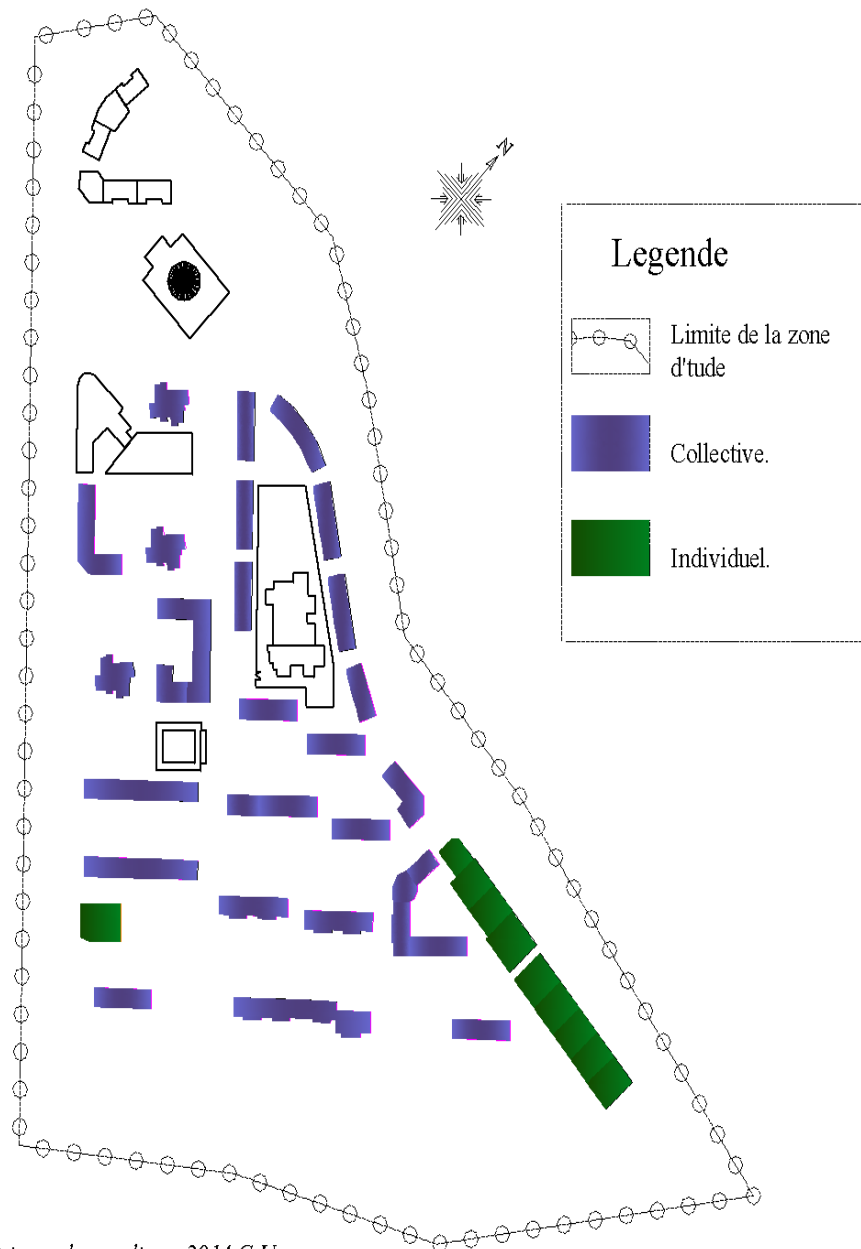
Graphique n° 14 : répartition du nombre de logement.

Source : étudiants, 2014.



Plan n° : 07

PLAN TYPE D'HABITATION



Source: Mise à jours des étudiants 2014 G.U

Echelle: 1/4000



II.6.1.1.2. Hauteur Des Immeubles :

Le gabarit varie entre [R+ 3 et R+8] (voire le plan n°08), dont les RDC sont affectés essentiellement aux commerces. Les immeubles en R+3 sont des habitats individuels à étages (ce sont des propriétés privées), tandis que les immeubles en R+4, R+5 et R+8 sont des habitats collectifs.



Figure n° 27: HAUTEUR DES IMMEUBLES.

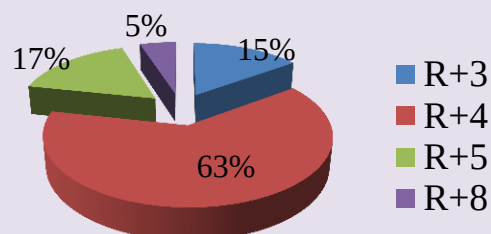
Source : étudiants, 2014.

Tableaux n° 16 : la répartition des immeubles d'habitat par rapport à leur hauteur.

Nombre d'étages	Nombre d'immeubles	Pourcentage %
R+3	9	15%
R+4	38	63,33%
R+5	10	16,67%
R+8	3	5%
total	60	100%

Source : étudiants, 2014.

LA REPARTITION DES IMMEUBLES D'ABITAT PAR RAPPORT A LEUR HAUTEUR



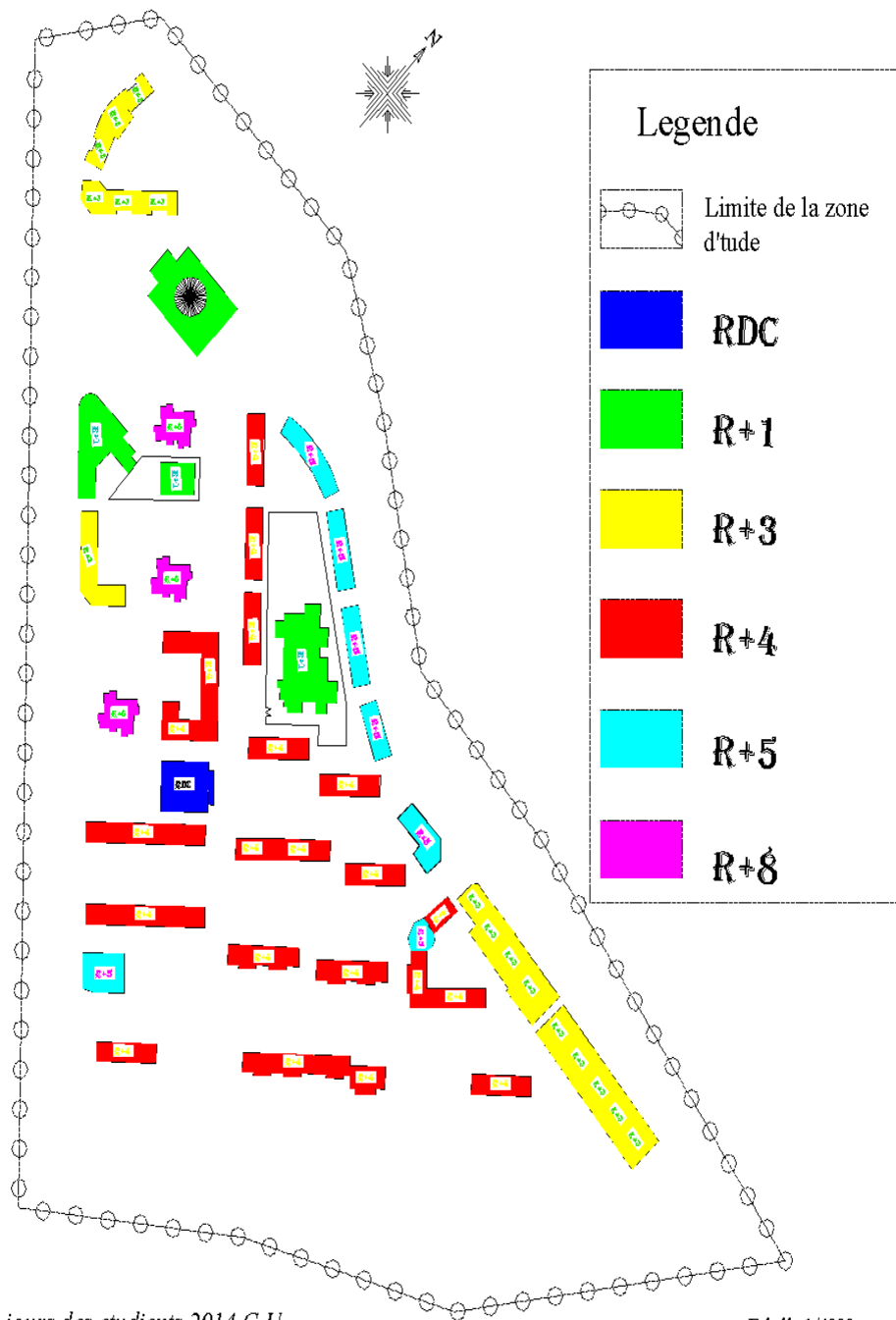
Graph n°15 : répartition des immeubles d'habitat par rapport à leur hauteur.

Source : étudiants, 2014.



Plan n° : 08

HAUTEUR DES IMMEUBLES



Source: Mise à jours des étudiants 2014 G.U

Echelle: 1/4000



II.6.1.1.3.LES FAÇADES :

N° de l'ilot	N° 03	N° 04	N° 05	N° 06	N° 07	N° 08
Type de façades	Tour	façade simple avec étages répétitifs	façade avec séchoir marqué	Façade avec balcon marqué et isolée	Façade avec balcon filant et avec des arcs surbaissés	Divers façades : avec et sans charpente Avec balcon filant (façades exceptionnelles)
Illustration						

Figure n 28 : type de façade dans chaque ilot.

Source : étudiants, 2014.

Notre enquête sur le terrain nous a révélé que :

La majorité des façades du quartier sont dégradées, par les transformations effectuées par les habitants, dans les façades de leurs appartements, qui déforment l'unité des façades des immeubles collectifs. (Photos n° 10) :

- Les loggias deviennent un espace de rangement accueillant les objets qui n'ont Pas place dans l'appartement.
- La dégradation de la peinture.
- La transformation de loggia d'un appartement au niveau de rez-de-chaussée en une porte d'entrée de caractère individuel avec un jardin privé clôturé par un siège (voir photo n°11)
- La création des rideaux de type différent qui crée un désordre visuel qui est gênant (voir photo n°12).



Photo n 10 : façade dégradée par les transformations effectuées par les habitants

Source : étudiants, 2014.



Photo n 11 : appropriation de l'espace et le clôturé

Source : étudiants, 2014.

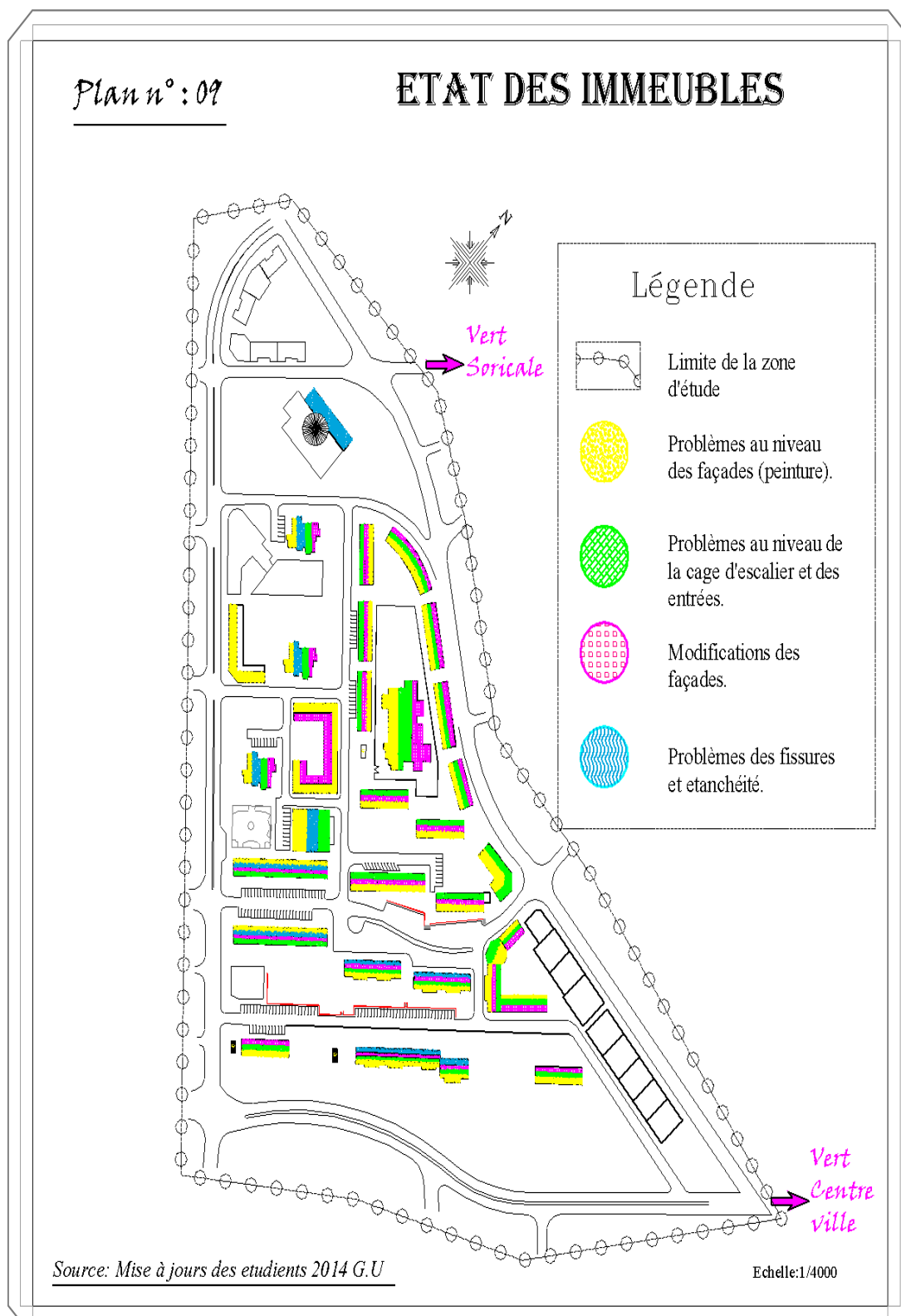


Photo n°12 : transformation des loggias en un espace d'accueil des objets divers

Source : étudiants, 2014.

Ces transformations sont induites par le besoin des habitants de s'individualiser, de préserver leur traditions ou un désir d'assurer :

- Plus d'espaces à l'intérieur de la maison.
- Plus de protection contre les facteurs climatiques.
- Plus de sécurité.





II.6.1.2.Équipement :

En termes d'équipements le quartier est plus au moins pourvue de ce côté (voire carte n°10). Mais il y a toujours un manque d'équipements surtout de services commerciaux et sportifs.

L'observation sur terrain montre l'existence de divers secteurs d'équipements et on distingue deux catégories (voire la figure n°27) : les équipements intégrés dans les immeubles (voire la figure n°28) et les équipements non intégrés.



Figure n° 29: les deux catégories d'équipements.

Source : étudiants, 2014.

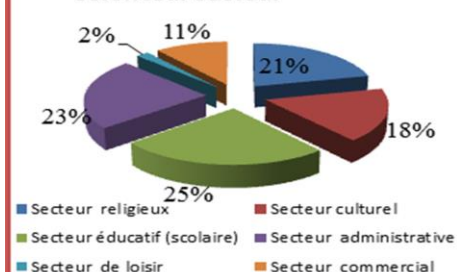
II.6.1.2.1Les équipements non intégré dans les immeu

Tableaux n° 17 : Répartition des équipements non intégré dans les immeubles selon leur secteur.

Type d'équipement	Superficie (hectares)	%	% par rapport au cadre bâti
Secteur religieux	0,1529	21,35	7,52
Secteur culturel	0,1249	17,45	6,14
Secteur éducatif (scolaire)	0,1808	25,25	8
Secteur administrative	0,1668	23,30	5,5
Secteur de loisir	0,0136	1,90	2,25
Secteur commercial	0,0770	10,75	4
Totale équipement	0,6792	100	33,41

Source : étudiants, 2014.

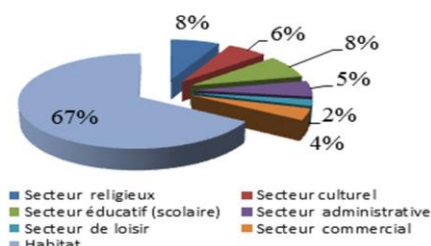
Répartition des équipements selon leur secteur



Graph n°16 : répartition des équipements selon leur secteur.

Source : étudiants, 2014.

Répartition des équipements par rapport au cadre bâti



Graph n°17 : répartition des équipements par rapport au cadre bâti.

Source : étudiants, 2014.



Type d'équipement	Nom de l'équipement	Superficie	Morphologie (forme)	Façade(photo)	Photo aérienne	Remarque
Equipement religieux	Mosquée	1529m ²				En rénovation
Equipement culturel	Musée	1249m ²				En bon état
Equipement éducatif	La crèche	1408m ²				Etat moyen
	Ecole primaire	400m ²			/	En bon état
Equipement administrative	Urbab + autre locaux administratives	770,6m ²				En bon état
	Agence foncières	846,76m ²			/	En bon état
	Awgrfu	121m ²				En moyenne état
Equipement de loisir	Salle des fêtes	136,71m ²				En bon état
Equipement commercial	Bazar	121,63m ²				En bon état
	Marché couvert	648,6m ²				En mauvaise état

Figure n 30 : types d'équipements selon leurs secteurs.

Source : étudiants, 2014.

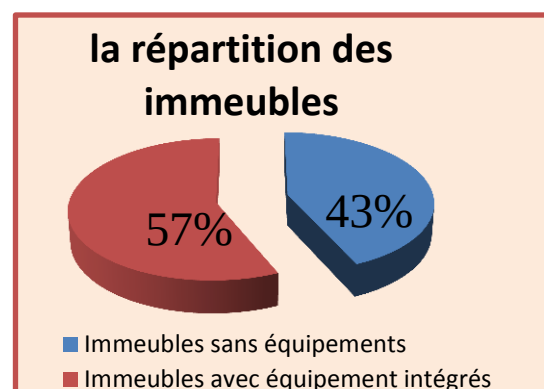


II.6.1.2.2. Équipements intégrés dans les immeubles

Tableaux n° 18: la répartition des immeubles (immeubles avec équipements intégrés et les immeubles sans équipements).

	Nombre d'immeubles	%
Immeubles sans équipements	26	43.33
Immeubles avec équipements intégrés	34	56,67
totale	60	100

Source : étudiants, 2014.



Graphe n°18 : répartition des immeubles.

Source : étudiants, 2014.

Tableaux n° 19 : Répartition des équipements intégrés dans les immeubles d'habitation selon leur secteur.

Type d'équipement		Nombre d'immeuble
Secteur administratif	Impôts des eaux de Bouira	1
	Société générale d'Algérie	1
Secteur commercial	Boutiques, Alimentations ...etc.	29
Autres services	Cyber ; Auto-école ; Couturier	1
Secteur santé	2 Cabinets médicales	2
Totale équipements intégrés dans les immeubles d'habitations		34

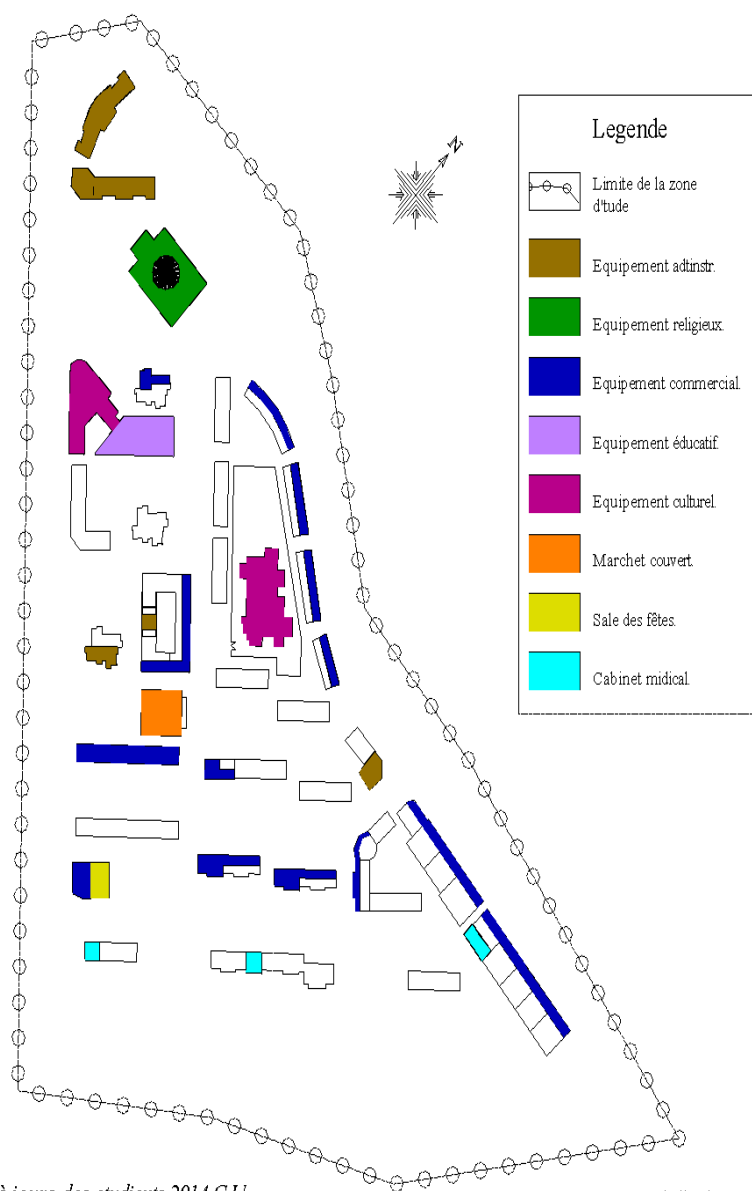
Source : étudiants, 2014.

Le quartier « Ecotec » offre de multiples services car il est riche en équipements qui couvrent divers secteurs.



Plan n° : 10

PLAN TYPE D'EQUIPEMENT



Source: Mise à jours des etudiants 2014 G.U

Echelle: 1/4000



II.6.2. Analyse du cadre non bâti :

L'analyse du cadre non bâti concerne l'état de la voirie, les trottoirs, les parkings, le mobilier urbain, les espaces verts, placettes, aires de jeux, escaliers, transport public et le VRD.

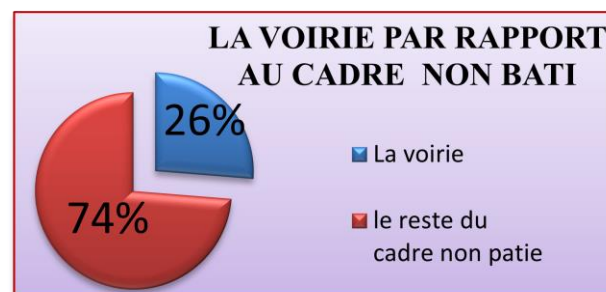
II.6.2.1. La structure viaire

Les voies ayant divers aspects, elles suivent seulement l'emplacement des bâtiments. Tracé irrégulier. (Voire plan N°11)

Tableaux n° 20 : LE POURCENTAGE DE LA VOIRIE.

	Superficie (hectares)	% par rapport au cadre non bâti	% par rapport à la superficie foncière
La voirie	2.9449	26.27	22.20
Cadre non bâti	11,21	100	84,48

Source : étudiants, 2014.



Graphique n°19 : la voirie par rapport au cadre non bâti.

Source : étudiants, 2014.



Graphique n°20 : la voirie par rapport à la superficie foncière.

Source étudiants, 2014.

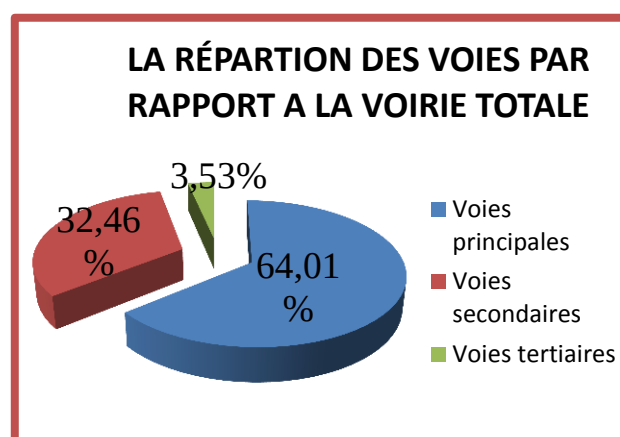
II.6.2.1.1 Typologie des voies

Selon notre analyse, on distingue 03 types de voies par ordre d'importance (voir carte n° 12 et les coupes dans le tableau n°)

Tableau n° 21 : la répartition des voies selon leur typologie.

	Superficie (hectares)	% par rapport à voirie
Voies principales	1,885	64.01
Voies secondaires	0,9561	32.46
Voies tertiaires	0,1038	3.53
Totale voirie	2,9449	100

Source étudiants, 2014.



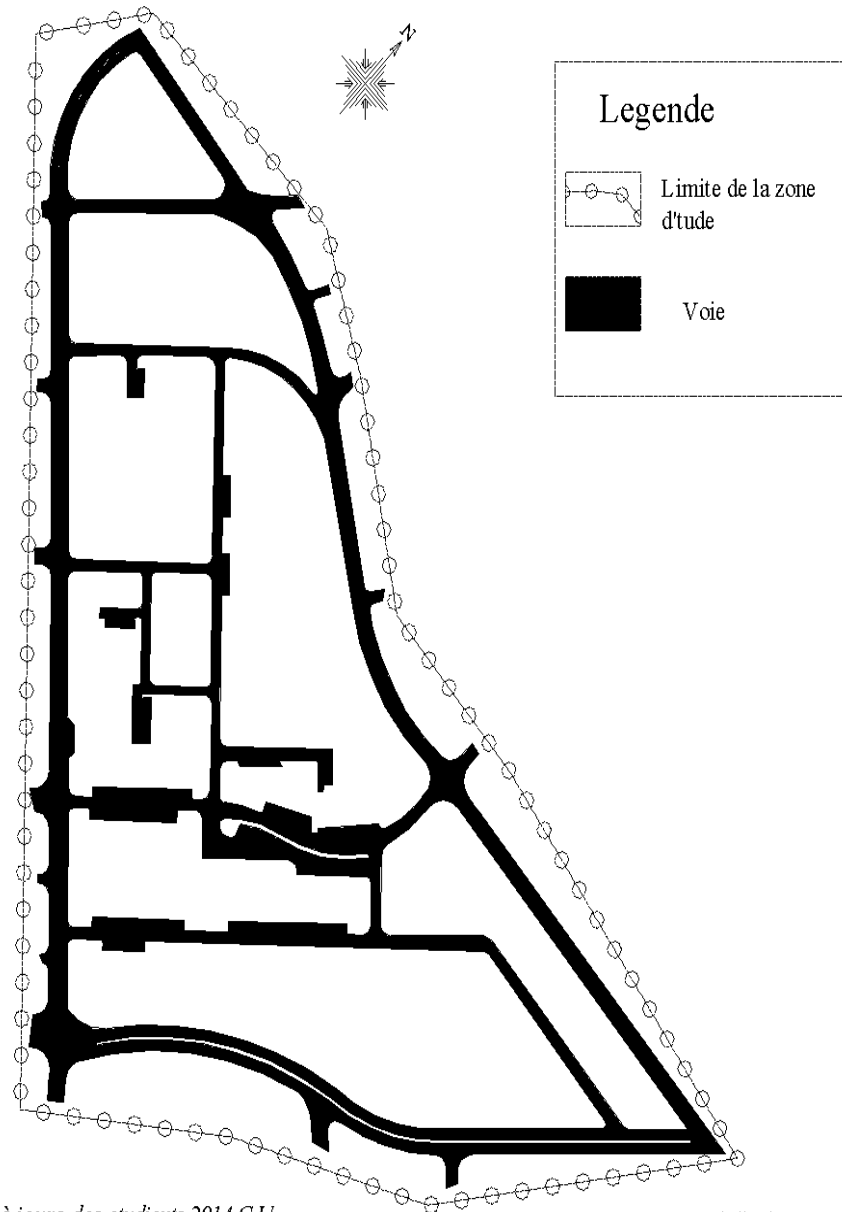
Graphique n°21: répartition des voies par rapport à la voirie totale.

Source : étudiants, 2014.



Plan n° : 11

LA STRUCTURE VARIÉ



Source: Mise à jours des etudiants 2014 G.U

Echelle: 1/4000



Plan n° : 12

TYPLOGIE DES VOIES

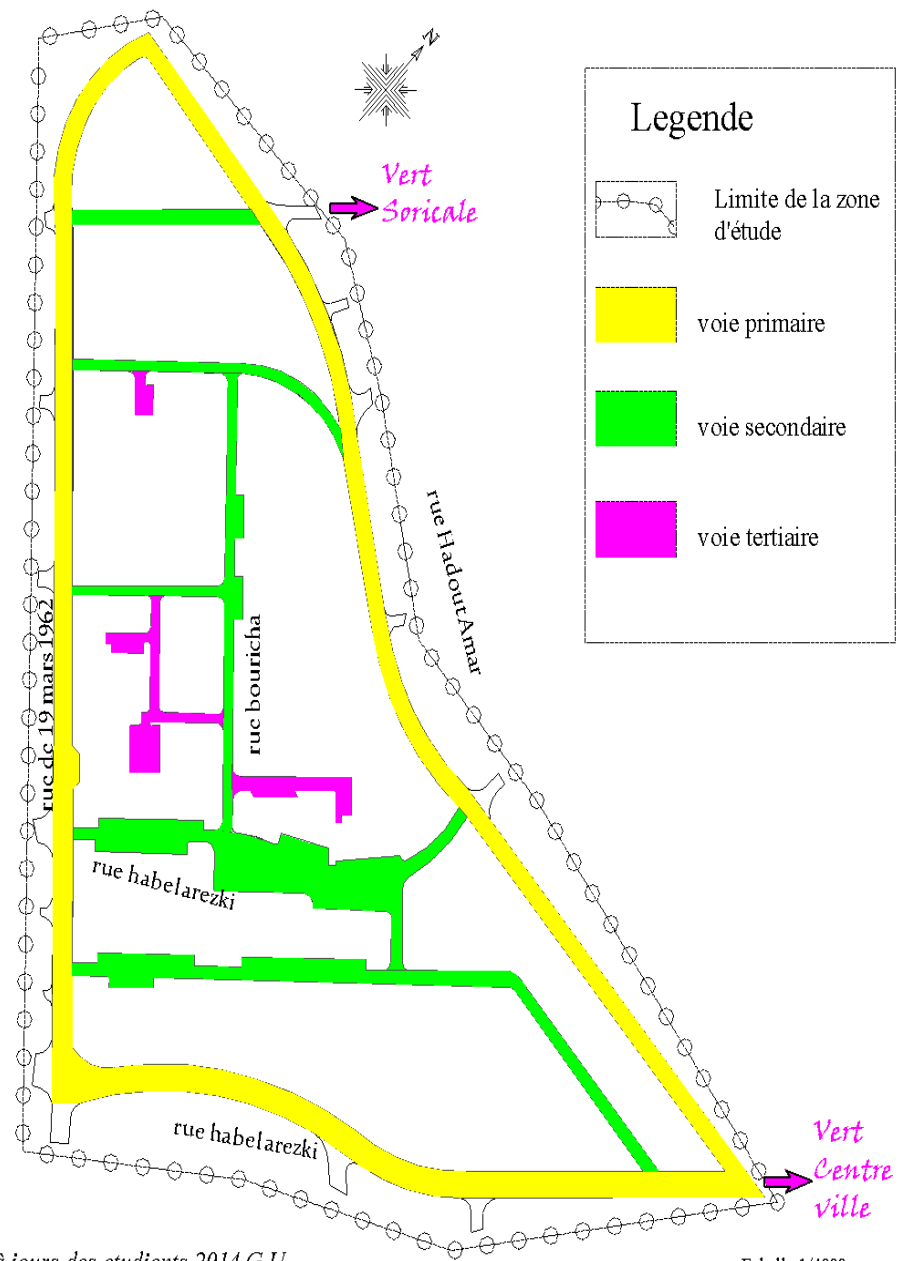
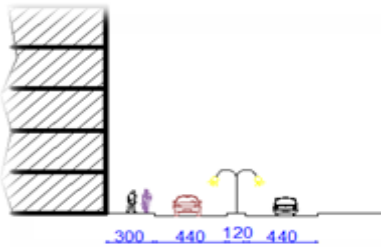
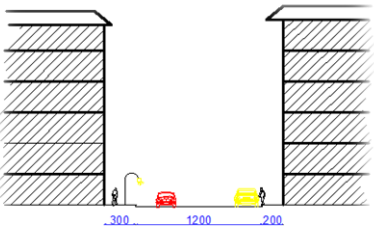
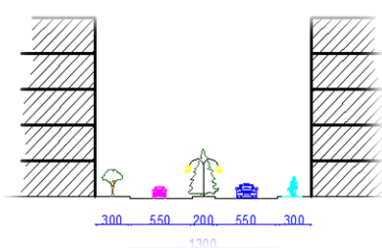
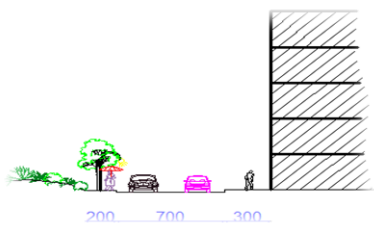
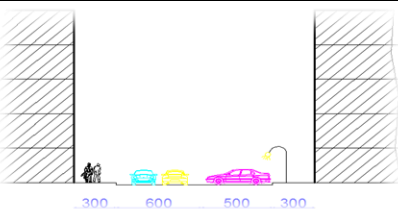




Tableau n° 22 : les voies selon leur typologie et les coupes urbaine qui leur correspondent

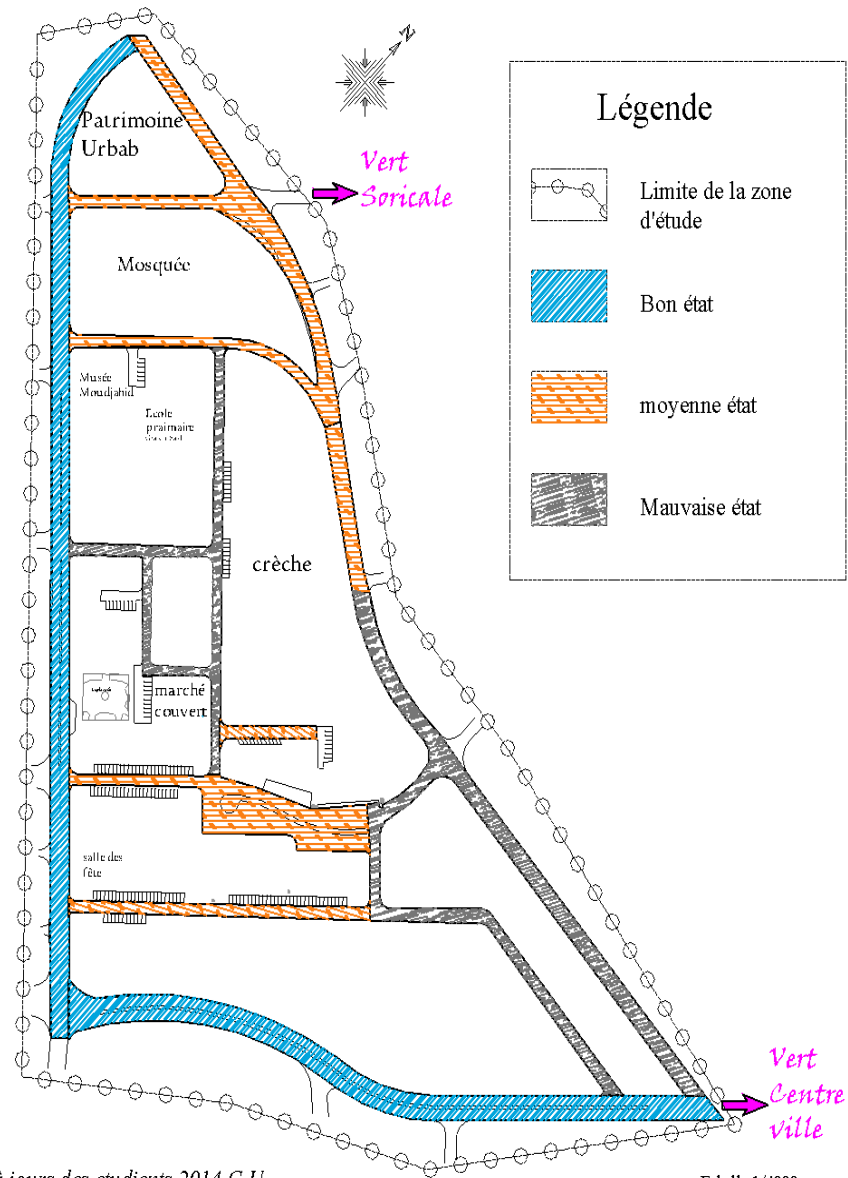
	Le nom de la rue	La hiérarchie de la voie selon le POS	Coupe urbaine de la voie	Photo de la voie
Voies principales	rue du 19 Mars	la voie c1		
	rue HADJOUT AMMAR	la voie c2		
	rue DRISSI	la voie B		
Voies secondaires	rue BOURICHA	/		
Voies tertiaires	/	/		

Source : auteurs, 2014



Plan n° : 13

ÉTAT DES VOIRE



Source: Mise à jours des etudiants 2014 G.U



II.6.2.2.LES PASSAGES PIETONS

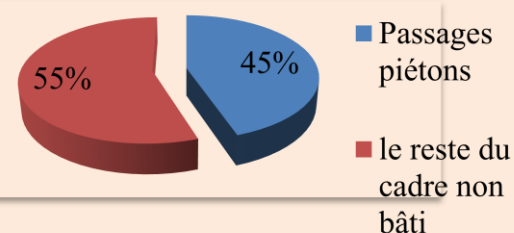
Parmi les passages piétons en distingue : les escaliers urbains, les trottoirs . La superficie totale des passages piétons : 5, hectares ce qui représente en-virant 37% de la superficie foncière du quartier. Ces passages piétons ne prennent pas en considération les personnes à mobilité réduites ou les aveugles, par exemple on ne trouve pas des aménagements spécifiques pour les personnes âgées ou handicapées.

Tableaux n° 23 : le pourcentage des passages piétons.

	Superficie (hectares)	% par rapport au cadre non bâti	% par rapport à la superficie foncière
Passages piétons	5,	44,60%	37%
Cadre non bâti	11,21	100%	/
la superficie foncière	13,26	/	100%

Source : étudiants, 2014.

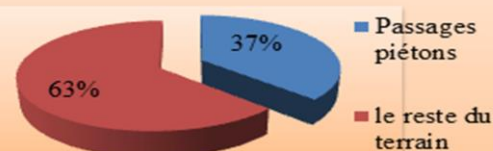
% passages piétons par rapport au cadre non bâti



Graphe n°22 : passages piétons par rapport au cadre non bâti.

Source : étudiants, 2014.

% par rapport à la surface total du quartier



Graphe n°23 : passages piétons par rapport à la surface totale du quartier.

Source : étudiants, 2014.

II.6.2.2.1.Les escaliers :

- Les escaliers urbains jouent un rôle très important dans la circulation piétonnière, ils relient les parties basses et les parties hautes du quartier.
- Parmi les caractéristiques de ces escaliers : le manque d'entretien, absence de garde-corps, manque d'esthétique, tous les escaliers sont du même type (simple avec un seul volée), absence de romps.



Photo n° 15: escalier urbain.

Source : étudiants, 2014.



II.6.2.2 Les trottoirs :

On distingue une diversification dans le revêtement des trottoirs

(4 types revêtements) (Voir photos n°14, 15, 16 et 17): avec du basalte, avec des pierres préfabriquées, avec du carrelage, avec du béton.



Photo n°16 : revêtement avec des pierres préfabriquées

Source : étudiants, 2014.



Photo n°17 : revêtement avec du basalte

Source : étudiants, 2014.



Photo n°18 : revêtement avec du carrelage

Source : étudiants, 2014.

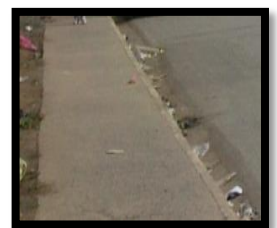


Photo n°19 : revêtement avec du béton

Source : étudiants, 2014.

La dégradation des trottoirs a créé un conflit entre la circulation piétonnière et mécanique ; manque de revêtement dans certain endroit la majorité des trottoirs qui borde les voies principales sont en bonne état ; la présence d'obstacle dans les trottoirs (plantation, les décharges de déchets...etc.) (Voir photo n°18)



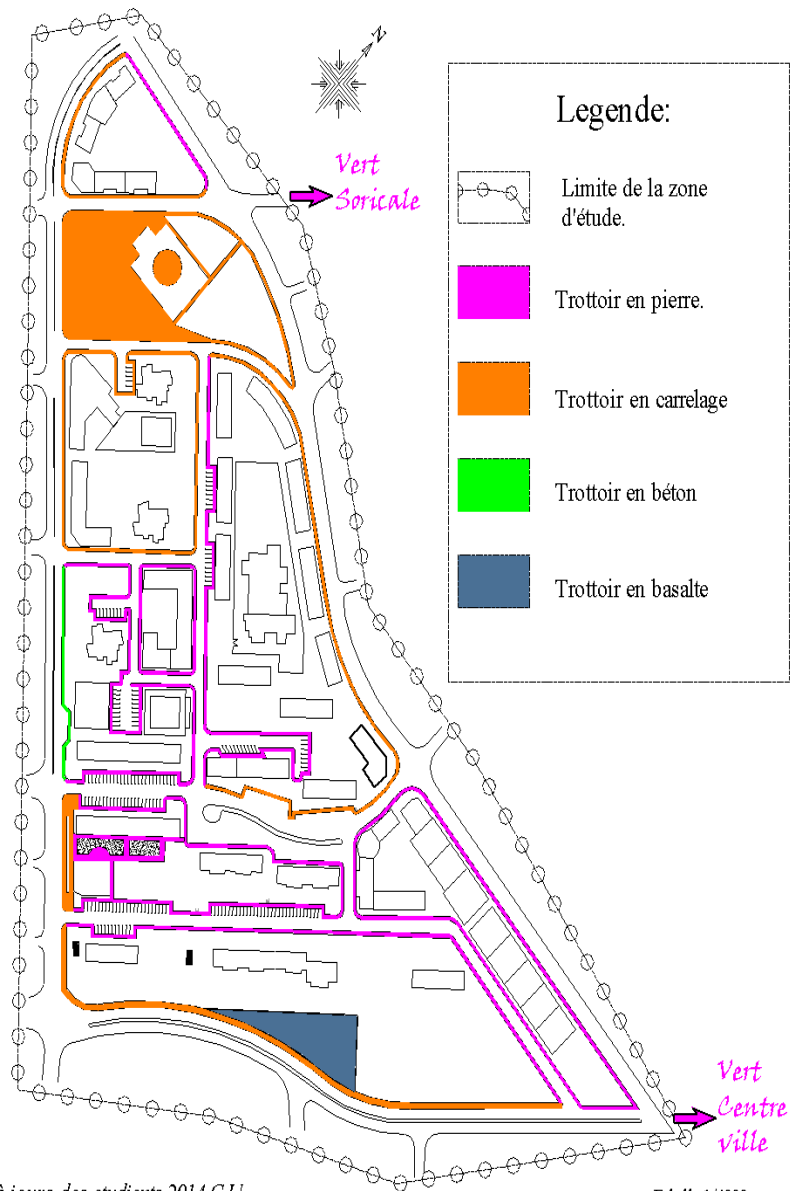
Photo n°20 : trottoir envahie par les déchets

Source : étudiants, 2014.



Plan n° : 14

PLAN DE PASSAGE PIÉTON



Source: Mise à jours des étudiants 2014 G.U

Echelle: 1/4000



II.6.2.3. Les parkings

lors de la visite du quartier, nous avons constaté que les parkings du quartier souffrent d'une dégradation au niveau du revêtement de la chaussée. (Voir carte n°15)

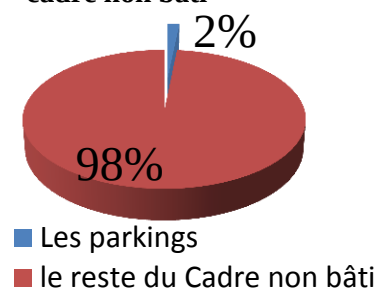
Les parkings représentent près de 1,6 % de la superficie du cadre non bâti. On distingue 3 types de parking selon leurs ongles

Tableaux n° 24 : % des parkings par rapport au cadre non bâti

	Superficie (hectares)	% par rapport au cadre non bâti
Les parkings	0, 1799	1,60
Cadre non bâti	11,21	100

Source : étudiants, 2014.

% des parkings par rapport au cadre non bâti



Graphe n°24 : pourcentage des parkings par rapport au cadre non bâti.

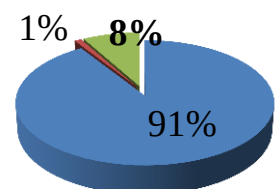
Source : étudiants, 2014.

Tableaux n° 25 : LA REPARTITION DES PARKINGS

type de parking		Nombre de parking	Nombre de place	Superficie (m²)	%
Perpendiculaire	90°	14	121	1635,92	90,89%
Parallèle	0°	1	1	17,5	0,98%
Diagonale	60°	1	8	146,4	8,13%
total		16	130	1799,82	100%

Source : étudiants, 2014.

LA REPARTITION DES PARKINGS



Graphe n°25 : type de parking

Source : étudiants, 2014.



Photo n°21 : le stationnement illégal des voitures dans un arrêt de bus.

Source : étudiants, 2014.



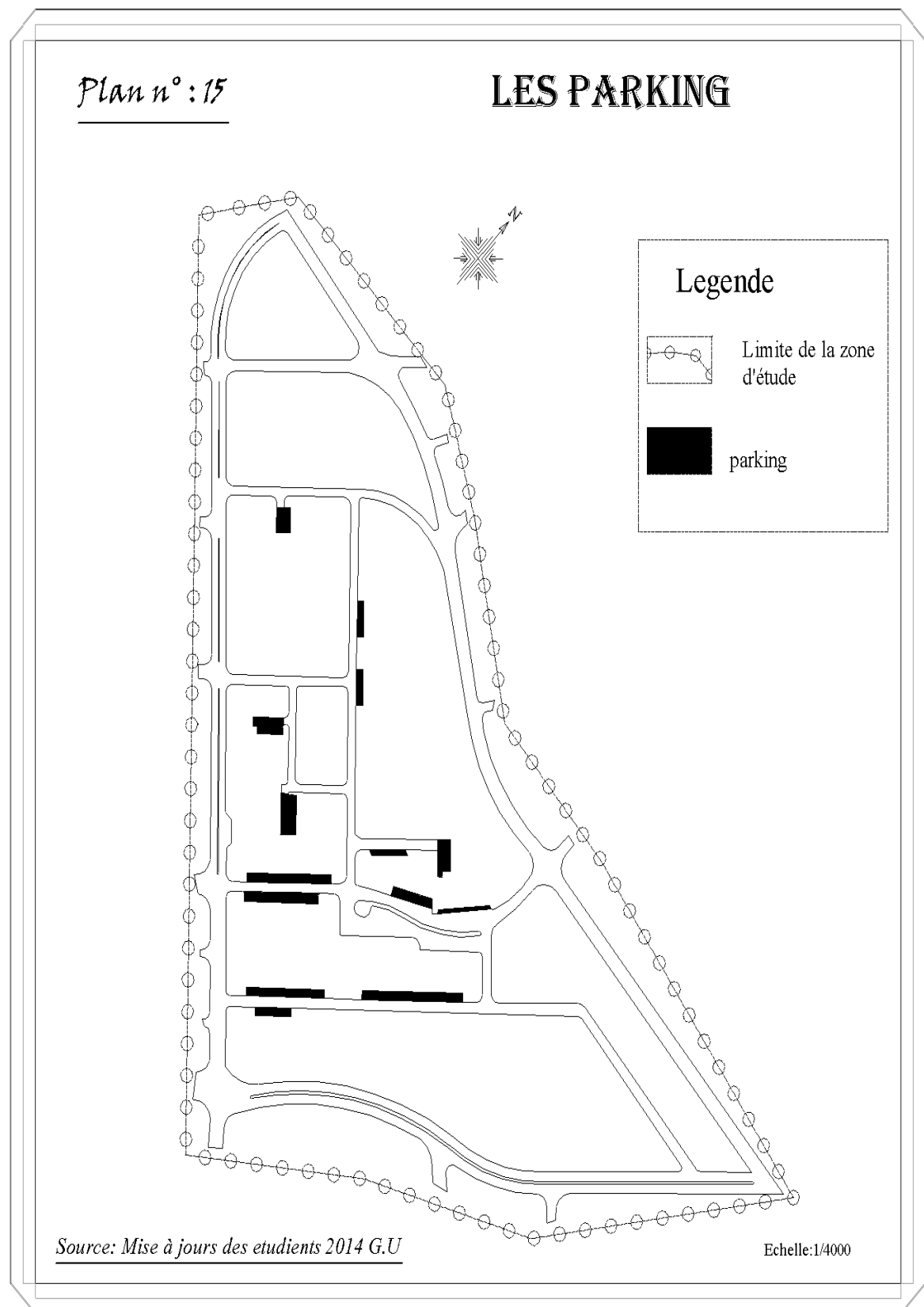
Photo n°22 : le stationnement dans les espaces libres.

Source : étudiants, 2014.



Photo n°23 : le stationnement irrégulier

Source : étudiants, 2014.





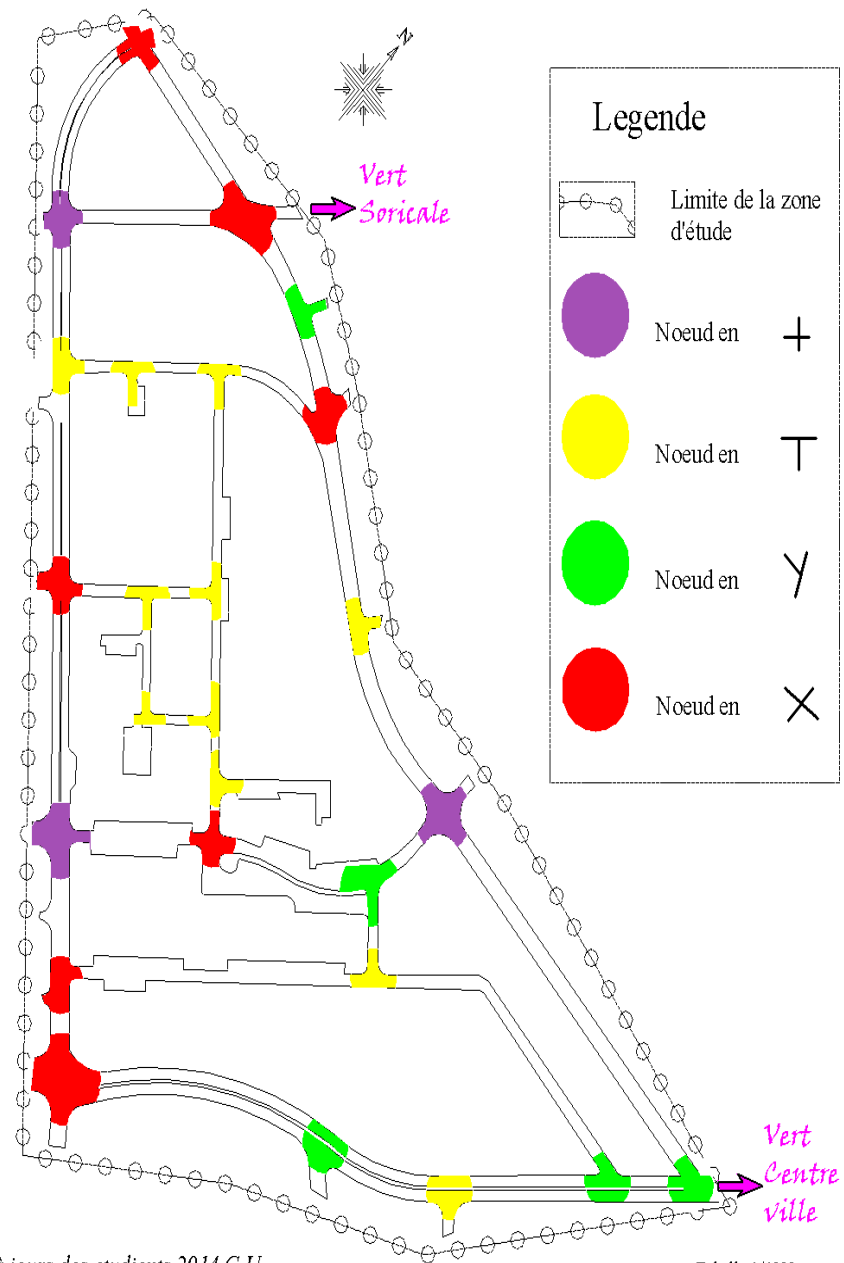
II.6.2.4. Les nœuds selon la forme

Les intersections prennent forme de nœud, on distingue 4 type de nœuds (voire la carte n°16) : on forme de X , forme de Y , forme de $+$, forme de T



Plan n° : 16

PLAN DE NOEUD SELON LA FORME



**II.6.2.5. Le transport public** (Voire la carte n°17et photos n°22 et23.)

Tableaux n° 26 : les diverses lignes de transport public qui passe par le quartier

Ligne		Nombre de bus
Ligne n° 05		21
Ligne ‘RAHIM GALLIA’ Mini-bus	Ligne n° 01 : ver le centre-ville	52
	Ligne n° 02 : ver l’institut de musique	25
Ligne bus universitaire		10

Source :étudiants, 2014.



Photo n°24 : arrêt de mini bus , sans abri de bus

Source :étudiants, 2014.



Photo n°25 : arrêt de bus de la ligne n°05 avec un abri de bus détérioré

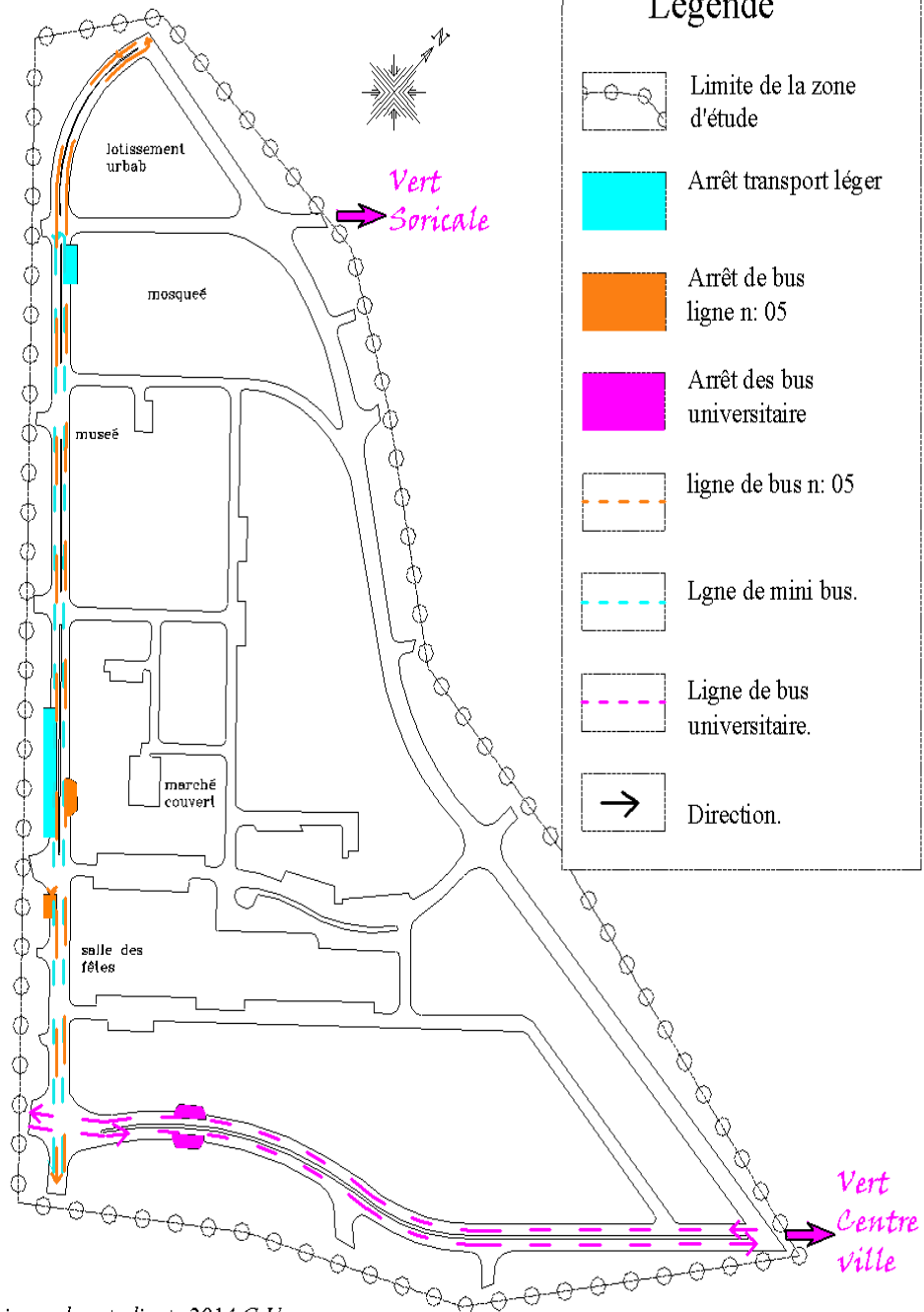
Source :étudiants, 2014.

On a observé un manque d’abris des voyageurs dans les arret de bus.



Plan n°:17

PLAN TRANSPORT PUBLIC





II.6.2.5. Les espaces publics :

« Lorsque on parle de qualité de vie, de salubrité, de sécurité, ou de confort, c'est de l'espace public qu'il s'agit. Or, les espaces publics caractérisant nos cités sont dénudés (dévoilés), et dépourvue du moindre aménagement. Ils suscitent chez l'individu un sentiment d'insécurité et de désagrément. Il se résume à un simple système de circulation et de stationnement ».²

Un manque flagrant des espaces publics, les espaces publiques qui existent ne répondent pas aux besoins des citoyens, ils ne sont pas bien aménagés et ils sont détériorés, manque d'espace de détente et de bien être pour adulte et un manque d'aire de jeux pour enfants.

II.6.2.5.1.Espaces verts :

Le quartier ECOTEC n'est pas dotée de toute sorte d'espace vert malgré l'existence des surfaces importantes qui ont été laissées à leur état initial (espace libre), à l'exception de quelques aménagements aux pieds des bâtiments réalisés par des initiatives des habitants et de quelques alignement d'arbres qui bord les trottoirs.

La surface d'espace vert réservée pour chaque habitant selon les normes Algériennes est de 20,8 m²/habitant Soit l'équivalent de 7 5505 m² pour une population de 3630 habitant (on partant du principe que le TOL=6personne) ce qui représente 56,94 % de la superficie foncière du quartier ECOTEC

Mais la surface d'espace vert existante est de 28074 m² ce qui représente 21,17% de la superficie foncière du quartier ECOTEC soit l'équivalent de 7.73m²/habitant. Donc on remarque un déficit de 47431 m² ce qui représente 35,77 % de la superficie foncière du quartier. 63% des habitants confirment leur indisponibilité (source : questionnaire de recherche, question n°10)

Tableaux n° 27 : comparaison entre la quantité d'espace vert existante et selon la norme algérienne.

	Superficie m ²	% par rapport au cadre non bâti	% par rapport à la superficie foncier du quartier
l'espace vert selon les normes algériennes	7 5505	67, 53 %	56,94 %
l'espace vert existants	28074	25,18%	21,17%
Le déficit en matière d'espace vert	47431	42,35%	35,77 %

Source : étudiants, 2014.

² MEBIROUK HAYET, les espaces publics dans les grands ensembles, U. Annaba, 2002,p 04



Photo n°26 : espace libre non aménagé

Source : étudiants,2014.



Photo n°27 : espace vert insalubre

Source : étudiants,2014.



Photo n°28 : espace vert dégradé

Source : étudiants,2014.

II.6.2.5.2. Aire de jeux : Les aires de jeux du quartier sont insuffisantes et souffrent de : L'absence de l'aménagement et la dégradation lorsqu'elles sont disponibles, ainsi que le manque de mobilier urbain (voir photos n 27 et 28)



Photo n°29 : enfant entrain de joué avec les ordures

Source : étudiants,2014.



Photo n°30 : une aire de jeu détérioré

Source : étudiants,2014.

II.6.2.5.3. La placette

La placette est en mauvaise état (voir photos n°29 et 30)



Photo n°31: la placette détériorée

Source : étudiants,2014.



Photo n°32: la placette

Source : étudiants,2014.



II.6.2.6. Le mobilier urbain

Comme dans toutes les villes algériennes, le mobilier urbain (bancs, banquettes, sièges, tables...etc.) est quasiment absent qu'il s'agisse de places ou d'aires de jeux. Dans le quartier ECOTEC l'état est le même. Il ne renferme pas un mobilier urbain significatif à l'exception de quelques candélabres et des bancs publics de piètre qualité (6 bancs en acier en bonne état et 12 bancs en ciment détérioré). Ce constat est également valable pour les objets contribuant à la propreté du quartier (corbeilles, poubelles et des bacs roulants ...etc.) ce qui engendre l'absence totale de l'hygiène.

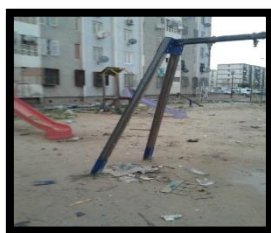


Photo n°33 : mobilier des aires de jeux détériorés

Source : étudiants,2014.



Photo n°34 : banc en acier

Source : étudiants,2014.



Photo n°35 : panneau de sensibilisation

Source : étudiants,2014.



Photo n°36: bancs en ciment détériorée

Source : étudiants,2014.



Photo n°37 : les bacs à ordures fabriqués avec de modeste moyen

Source : étudiants,2014.



Photo n°38 : le manque de Baines à ordure

Source : étudiants,2014.



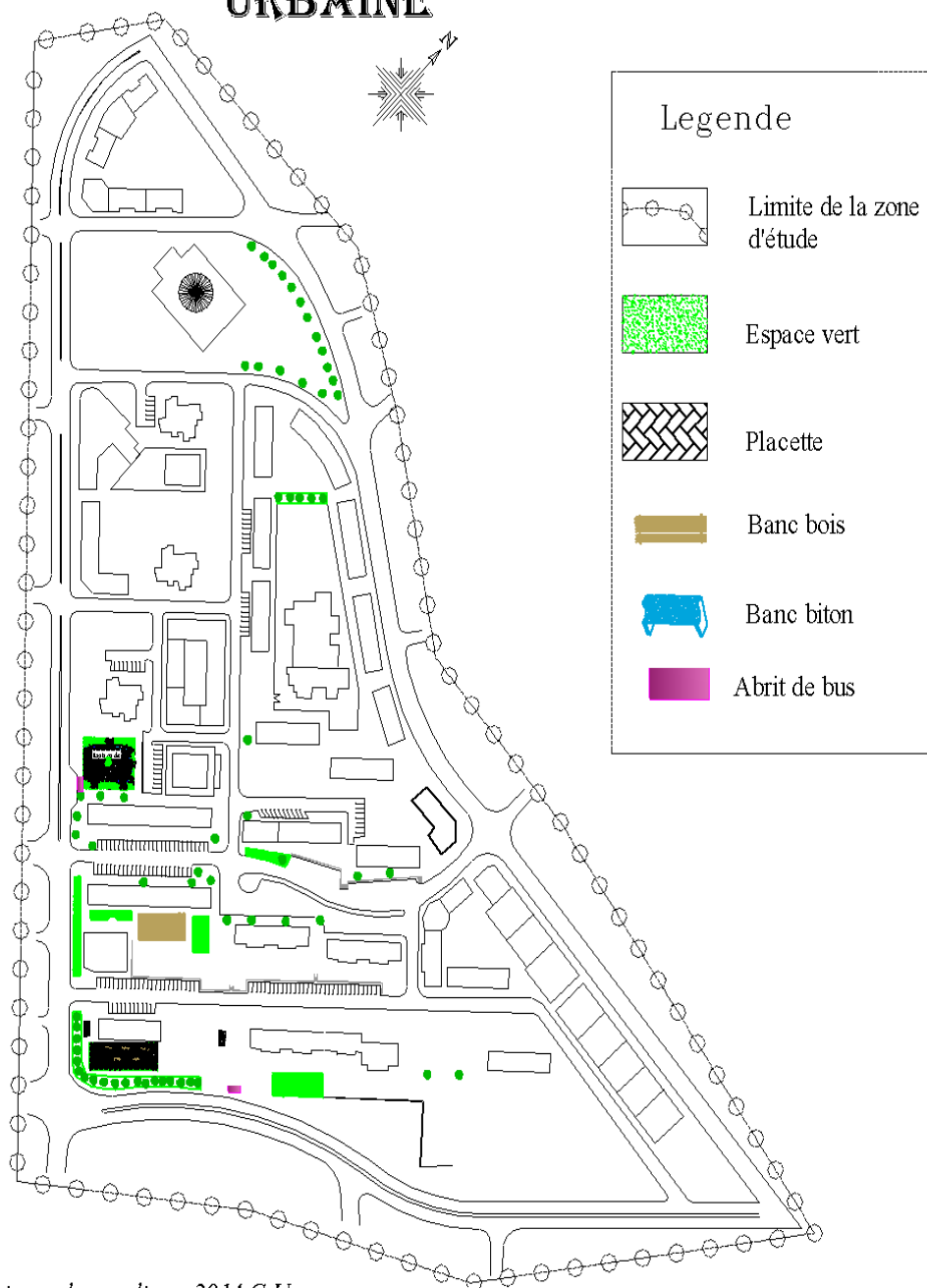
Photo n°39: les bacs à ordures inappropriés

Source : étudiants,2014.



Plan n° : 18

PLAN ESPACE VERT, AIRE DE JEUX, PLACETTE, MOBILIER URBAIN



Source: Mise à jours des etudiants 2014 G.U

Echelle:1/4000



II.6.2.7.Les VRD :

II.6.2.7.1.Éclairage public

Tableau n°28: éclairage public

	hauteur	Nombre
lampadaire	4,5m	13
Candélabre	7m	97
Candélabre a doubles lompes	7m	52
Chambre électrique	/	3

Source : étudiants, 2014.



Photo n°40 : Candélabre a doubles lompes

Source : étudiants,2014.

II.6.2.7.2.Alimentation en eau potable :

Le quartier étudiant « ECOTEC » est alimenté en eau potable à partir de source ainturque et il est dotée d'un réseau d'alimentation en eau potable ramifié, l'état du réseau est bon et les diamètres varient de Ø125mm à Ø80 mm.

Nombre de bouche d'incendie : 3

En remarque un manque de point d'eau

II.6.2.7.3.Assainissement :

- Le quartier « Ecotec » est dotée d'un réseau d'assainissement en système unitaire
- Réseau principale : bon état
- Réseau secondaire : mauvaise état.
- Boites de branchement détériorées
- Canalisations ne supportant plus de débit et sou dimensionnées
- Les tuyaux d'évacuation des blocs vers les boites de branchement présentent des fuites
- Manque d'avaloirs



Photo n°41 : regard bouché

Source : étudiants, 2014.



Photo n°42 : regard avaloire

Source : étudiants, 2014.



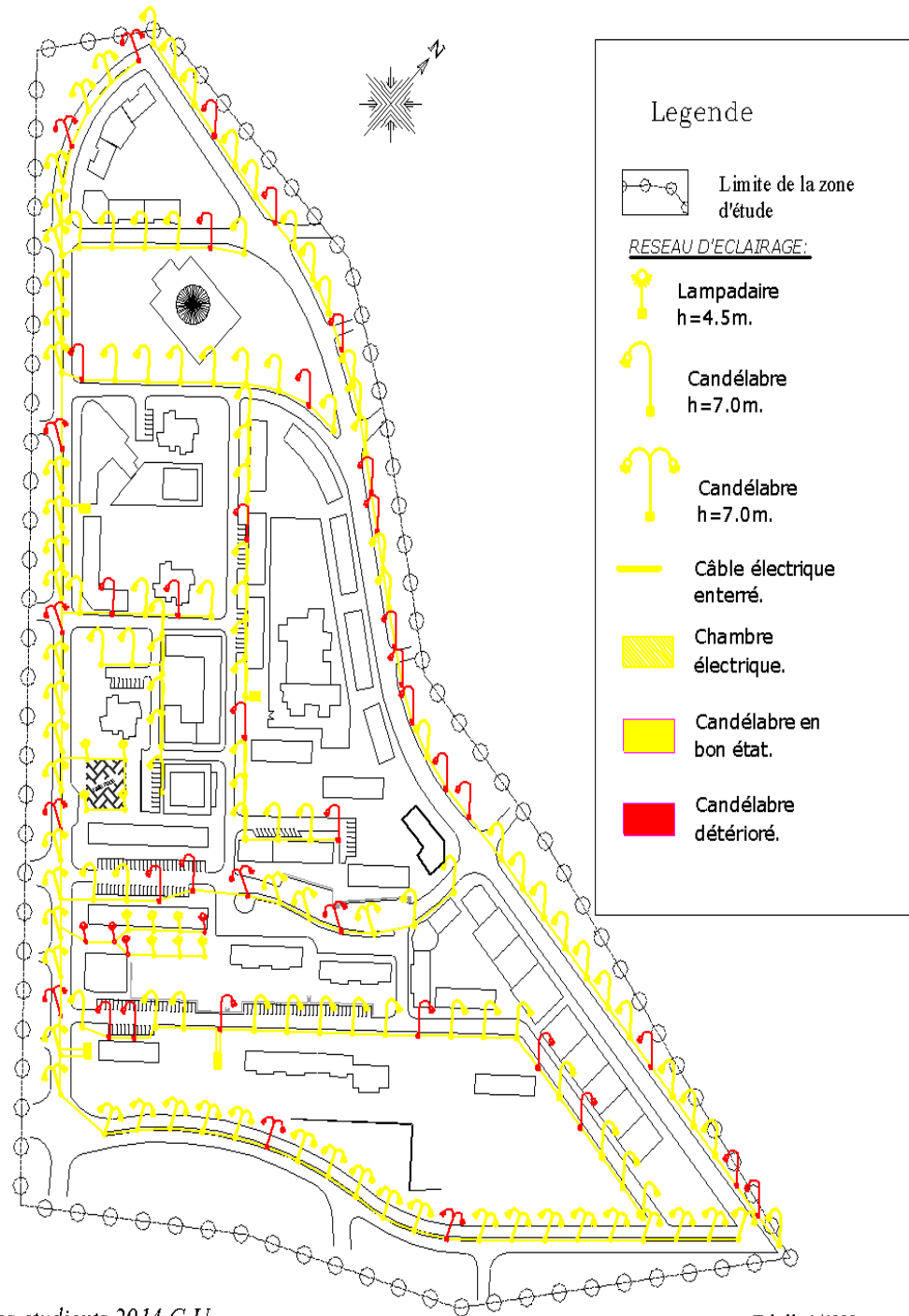
Photo n°43 : stagnassions des eaux pluviales

Source : étudiants, 2014.



Plan n° : 19

PLAN D'ÉCLAIRAGE PUBLIQUE



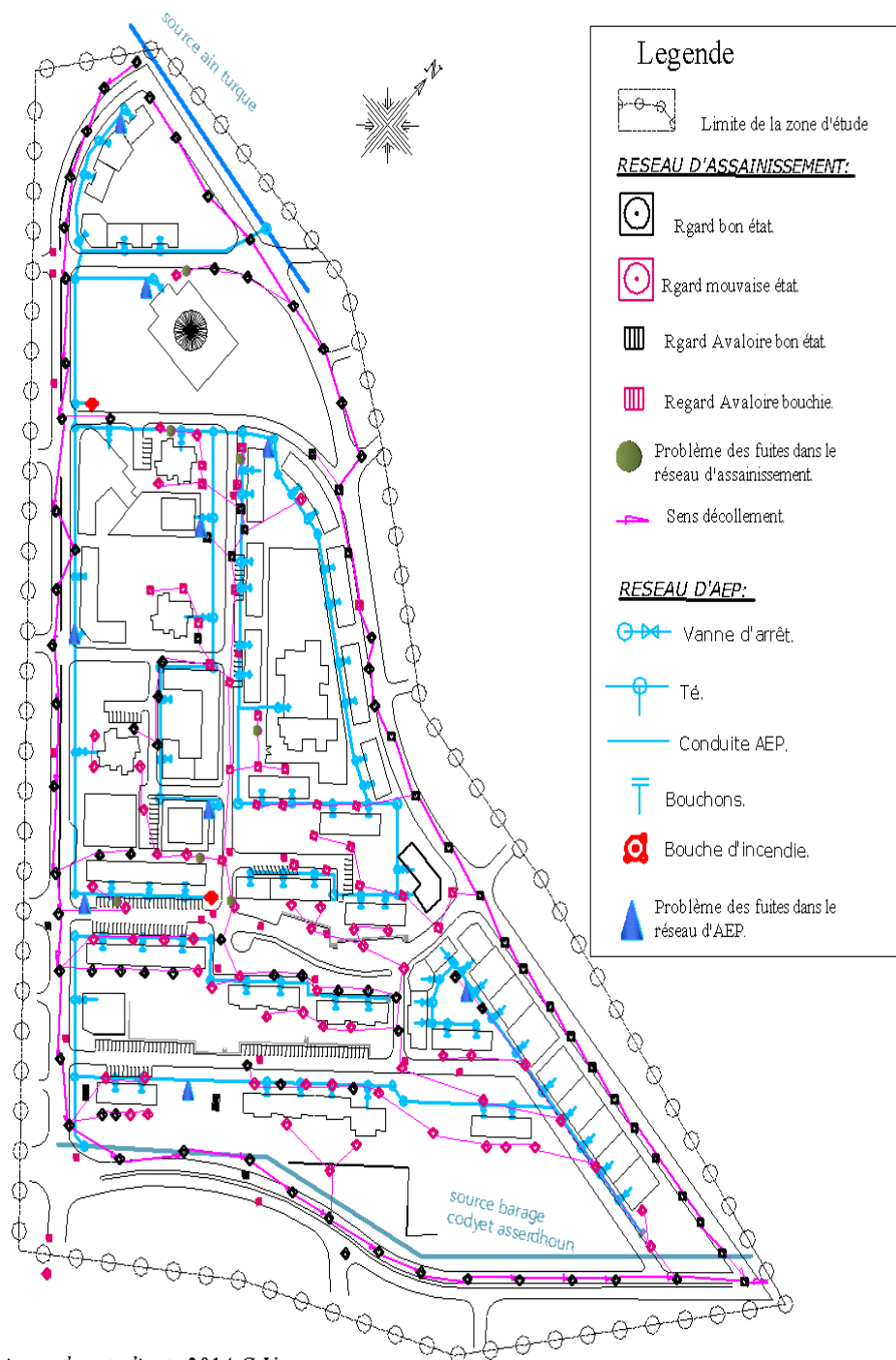
Mise à jours des étudiants 2014 G.U

Echelle:1/4000



Plan n°:20

PLAN DES RESEAUX



Source: Mise à jours des etudients 2014 G.U

Echelle:1/4000



III. Analyse du questionnaire de recherche

Cette enquête a touché plus que 5% du parc de logement soit 30 logements faite porte à porte, en plus d'une interview auprès du chef de service de la DUC (Direction d'Urbanisme et de Construction).

I. Informations générales:

Tableaux n° 29 : La répartition des personnes

1- SEX	Nombre	%
Un homme	21	70%
une femme	9	30%
total	30	100%

Source : étudiants, 2014.

70% des habitants qui ont répondu au questionnaire sont hommes.

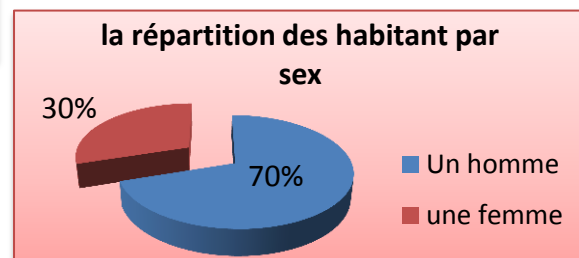
2-quel âge avez-vous ?

Tableaux n° 30 : structure des populations questionnée par groupes

Groupes d'âges	Nombre	%
Population à scolariser	5	16,67
Population en âge de travailler	25	83,33
Total	30	100

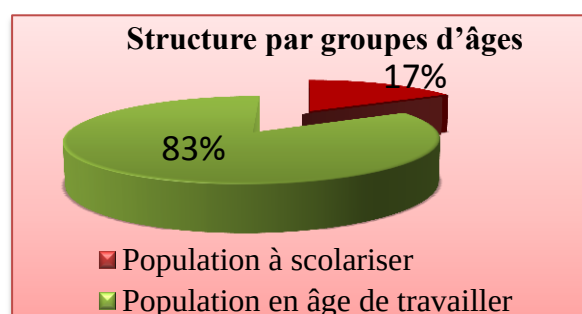
Source : étudiants, 2014.

16,67% des habitants du quartier sont scolarisés.



Graphique n°26 : La répartition des personnes questionnées selon leur sexe

Source : étudiants, 2014.



Graphique n°27 : structure des population questionnée par groupes d'âges

Source : étudiants, 2014.



3-votre niveau d'instruction ?

Tableaux n° 31 : le niveau d'instruction de la population questionné

	Nombre	%
Sans niveau	3	10
Primaire	4	13,33
moyen	9	30
Secondaire	11	36,67
Universitaire	3	10
Total	30	100

Source : étudiants,2014.

*La majorité des habitants du quartier ne dépassent pas le niveau du secondaire

4- Etes-vous ?

Tableaux n° 32 : la propriation du

	Nombre	%
Propriétaire	18	60
Locataire	12	40

Source : étudiants,2014.

*60% des habitants du quartier sont propriétaires

5- quelle est actuellement votre activité professionnelle ?

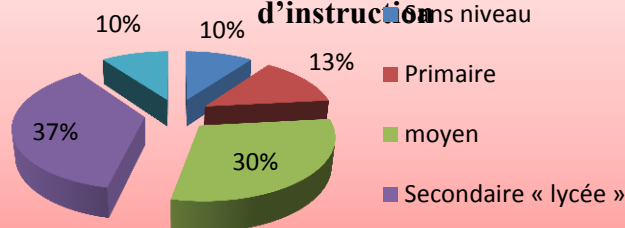
Tableaux n° 33 : activité professionnelle

	Nombre	%
Chômeur	2	6,67
Libérale	12	40
fonctionnaire	11	36,66
Retraité	5	16,67

Source : étudiants,2014.

*Seulement 6,67% des habitants sont au chômage

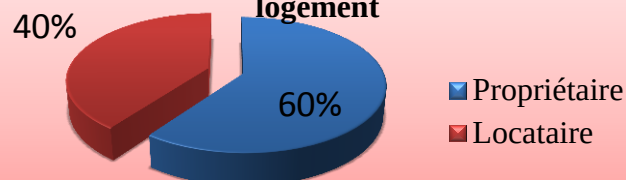
la répartition selon le niveau d'instruction



Graphe n°28 : le niveau d'instruction

Source : étudiants,2014.

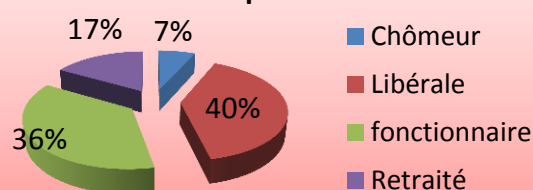
la répartition selon la propriation du logement



Graphe n°29 : l'apropriation du logement

Source : étudiants,2014.

activité professionnelle .



Graphe n° 30: activité professionnelle

Source : étudiants,2014.

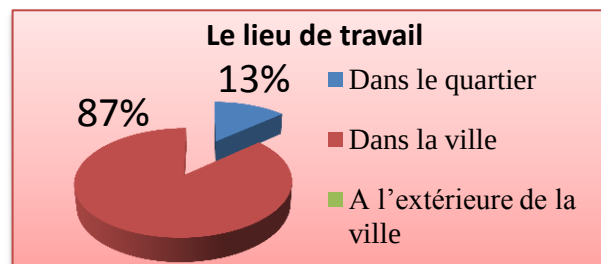


-si vous travaillez indiquez le lieu ?

Tableaux n°34 : Le lieu de travail

	Nombre	%
Dans le quartier	4	13,34
Dans la ville	26	86,66
A l'extérieure de la ville	0	0

Source : étudiants,2014.



Graphe n°31 : Le lieu de travail

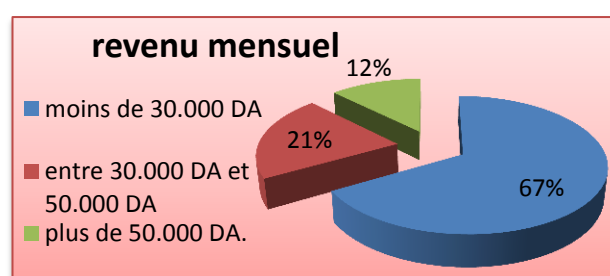
Source : étudiants,2014.

-Votre revenu mensuel ?

Tableaux n° 35 : Le revenu mensuel

	Nombre	%
moins de 30.000 DA	16	53,33
entre 30.000 DA et 50.000 DA	5	16,67
plus de 50.000 DA.	3	10

Source : étudiants,2014.



Graphe n°32 : Le revenu mensuel

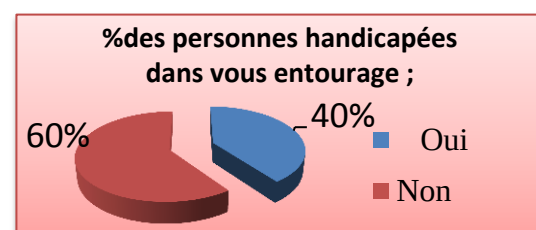
Source : étudiants,2014.

6-Avez-vous des personnes handicapées dans vous entourage ?

Tableaux n°36 : personnes handicapées

	Nombre	%
Oui	12	40
Non	18	60

Source : étudiants,2014.



Graphe n° 33: personnes handicapées

Source : étudiants,2014.

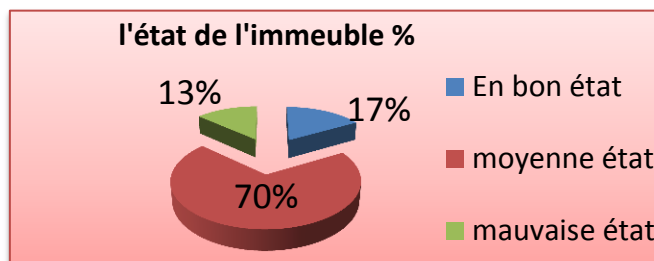
II. Le cadre de vie dans votre quartier :☒ Cadre bâti :

7-Comment évaluez-vous l'état de l'immeuble dans lequel vous vivez ?

Tableaux n°37 : l'état de l'immeuble

	Nombre	%
En bon état	5	16,67
moyenne état	21	70
mauvaise état	4	13,33

Source : étudiants,2014.



Graphe n°34 : l'état de l'immeuble

Source : étudiants,2014.

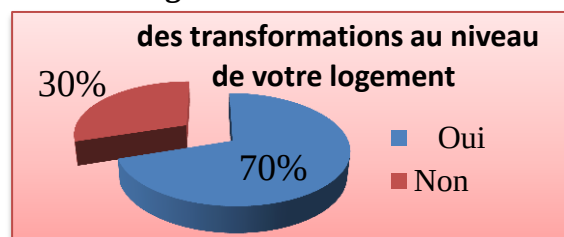
*Seulement 13,33% des habitants affirmant que les immeubles sont en mauvaise état.

8-Avez- vous fait des transformations au niveau de votre logement ?

Tableaux n° 38 : transformations

	Nombre	%
Oui	21	70
Non	9	30

Source : étudiants,2014.



Graphe n°35 : des transformations au niveau du logement

*70% des habitant affirment que : oui

☒ Cadre non bâti :

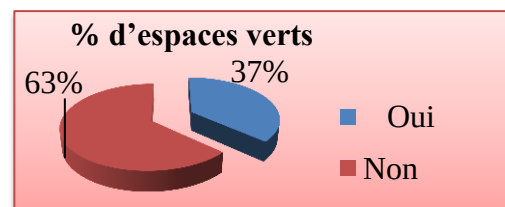
10-Trouvez-vous qu'il y a assez d'espaces verts dans votre quartier ?

Tableaux n°39 : espaces verts

	Nombre	%
Oui	11	36,67
Non	19	63,33

Source : étudiants,2014.

Source : étudiants,2014.



Graphe n°36 : espaces verts

Source : étudiants,2014.

*63,33% des habitants ont répondu par : Non



VRD :

11. Est-ce que votre logement est alimenté par les réseaux divers?

Tableaux n° 40 : alimentation par les réseaux divers

électricité	Gaz	AEP	assainissement
100%	100%	100%	100%

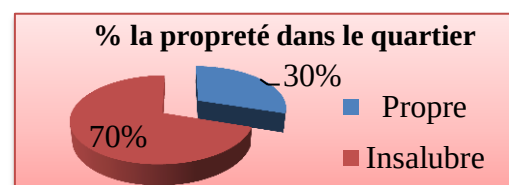
Source : étudiants,2014.

12-En matière propreté ; Considérez-vous votre quartier comme étant :

Tableaux n°41 : la propreté et la salubrité

	Nombre	%
Propre	9	30
Insalubre	21	70

Source : étudiants,2014.



Graphique n°37 : la propreté et la salubrité

Source : étudiants,2014.

*La majorité des habitants trouvent leur quartier comme étant insalubre

13- En matière d’approvisionnement en eau, Considérez-vous la distribution d’eau potable dans votre quartier comme étant :

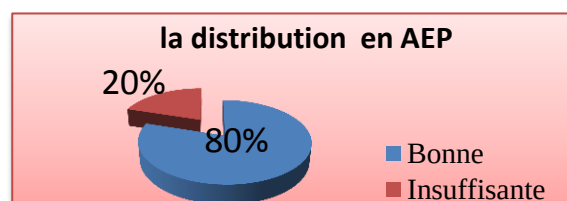
Tableaux n° 42 : la distribution en AEP

	Nombre	%
Bonne	24	80
Insuffisante	6	20

Source : étudiants,2014.

*Seulement 20% des habitants trouvent la

Distribution en eau potable insuffisante.



Graphique n°38 : la distribution en AEP

Urbanisme :

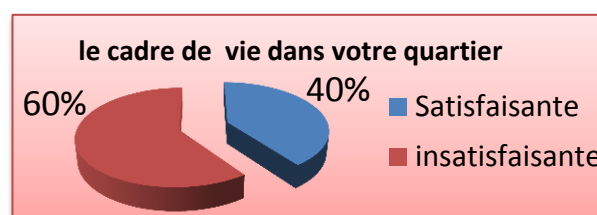
Source : étudiants,2014.

14-Comment trouvez-vous le cadre de vie dans votre quartier ?

Tableaux n°43 : le cadre de vie

	Nombre	%
Satisfaisante	12	40
insatisfaisante	18	60

Source : étudiants,2014.



Graphique n°39 : la nature du cadre de vie

Source : étudiants,2014.



*La majorité des habitants trouvent le cadre de vie dans leur quartier comme insatisfaisant.

15-Que devrait-on améliorer en priorité dans votre quartier ?

Tableaux n° 44 : les composantes du cadre de vie urbain a amélioré par ordre de

Les composantes du cadre de vie urbain	Ordre de priorité
• Les espaces verts	1
• Le ramassage d'ordures	2
• Les rues, Les parkings	3
• L'entretien des immeubles	4
• Les espaces de rencontre	5
• Circulation piétonne dans le quartier	6
• Des aires de jeux	7
• L'assainissement	8
• L'éclairage public	9
• L'approvisionnement en eau	10

Source : étudiants,2014.

-Existe-t-il au niveau de votre cité un comité d'entretien ou association du quartier ?

Tableaux n°45 : existence ou non un comité d'entretien ou une association du quartier

	Nombre	%
Oui	9	30
Non	21	70

Source : étudiants,2014.



Graphe n°40 : un comité d'entretien

Source : étudiants,2014.

*Seulement 30% des habitants ont répondu que : Oui.



IV. L'interview avec le chef de service de la DUC de Bouira :

1)- Pourquoi selon vous, on constate une dégradation du cadre de vie urbain au niveau du quartier ECOTEC ?

- Insuffisance en équipements publics devant participer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens (aires de jeux, placettes, maison de jeunes, aires de détente, salle de cinéma, salle de jeux, jardins publics, bibliothèque, terrains de jeux, ...)
- Absence d'activités commerciales et de distraction (Macdonald, salons de thé, grandes surfaces commerciales, ...)
- Absence d'actions pour intervenir dans le domaine de l'hygiène et de la propreté (opérations de nettoyage, plantation d'arbres, ramassage régulier et quotidien des ordures ménagères, ...)

2)- Après constat, on a trouvé des espaces libres non-aménagés, selon vous c'est du à quoi ?

- C'est un mode d'aménagement urbanistique un peu particulier qui régné pendant les années 80 (urbanisme opérationnel) ou il a été de réaliser des zones d'habitat urbain nouvelles (ZHUN) caractérisées par la réalisation de cités dortoirs (en absence d'équipements publics d'accompagnement).

3)- Pourquoi, selon vous, le site n'a pas bénéficié d'une opération d'amélioration urbaine ?

- l'étendue de son territoire (superficie importante).
- la création de nouveaux pôles urbains.

4)- selon vous, comment pouvons-nous améliorer le cadre de vie urbain de ce quartier et le rendre meilleur ?

- Remédier à la situation actuelle par de nouveaux aménagements urbains à réaliser en priorité (espaces verts, aires de jeux, ...).
- Inscrire des opérations de réhabilitation du cadre bâti existant (ravalement des façades, réfections des vides sanitaires, ...).
- Mener des actions de nettoyage d'une manière régulière et permanente.



Synthèse de l'analyse

Les résultats de l'enquête nous ont permis d'identifier les problèmes et les besoins des habitants. Dans ce chapitre, nous avons conclu que les habitants ne sont pas satisfaits de leur cadre de vie. Leur insatisfaction se résume comme suit :

- Manque d'aires de jeux destiné pour toutes les catégories d'âge.
- Manque des espaces de rencontre pour les jeunes et les adultes et les personnes âgées.
- La majorité des espaces verts ne sont pas aménagés, Absence espace de détente et de bien être pour adulte.
- L'insuffisance et le mauvais emplacement du mobilier urbain.
- Voirie, trottoirs et parkings ne sont pas réfectionnés.
- les passages piétons ne prennent pas en considération les personnes à mobilité réduites ou les aveugles, par exemple on ne trouve pas des aménagements spécifiques pour les personnes âgées ou handicapées.
- Manque de places de parking et mauvaise disposition des places de stationnement existantes.
- Les arrêts de bus sont détériorés (Les abris de bus).
- L'absence de l'hygiène, manque de bacs pour les déchets urbains (Poubelles, bennes à ordure...etc.).
- La dégradation des façades des logements et leur modification.
- Manque de bouche d'incendie (il y a seulement 3 dans tout le quartier).
- Absence de point eau au niveau des espaces verts.
- Manque d'entretien des réseaux d'assainissement (Les regards sont en mauvaise état).

Après étude et analyse des composantes de notre zone d'étude : le quartier Ecotec, nous avons déduit que cette situation mériterait une amélioration urbaine et cela part devers interventions urbaine. C'est ce que nous allons proposer dans le dernier chapitre.



Introduction

Après observation, analyse, questionnaire et interview, on a constaté que le cadre de vie du quartier ECOTEC est dégradé et souffre de plusieurs problèmes.

Pour les résoudre on va essayer de proposer une amélioration des éléments du cadre de vie qui sera renforcé par une gestion efficace.

1. La sensibilisation des citoyens :

La sensibilisation des habitants dans le projet d'amélioration de leur quartier est un élément majeur pour le bon déroulement des projets d'amélioration du cadre de vie.

Donc, il est nécessaire de les sensibiliser et ce à travers :

1. La télévision :

Par la programmation d'émissions expliquant la manière de la participation et le rôle de cette opération dans l'amélioration urbaine du quartier.

2. La radio :

Par la programmation d'émissions et des flashs publicitaires sensibilisant et motivant les habitants à participer à cette opération.

3. Les journaux, les magazines et l'internet :

En publiant des articles motivant les habitants et les poussant à participer en masse dans l'opération d'amélioration de leur quartier.

5. Les panneaux d'affichage :

En affichant des avis, en illustration et en expliquant les méthodes de la participation dans les cités et les rues de la ville.

6. Les mosquées :

Les IMAMS doivent introduire la manière de participation dans leurs discours de prière en se basant sur le lien direct de cette opération avec notre religion.

Participation financière et physique :

C'est-à-dire toute action de volontariat et aide budgétaire.

2. Criez un comité du quartier :

Le comité de quartier joue un grand rôle dans l'amélioration et le développement de quartier par sa bonne gestion et maintenance et entretient et la sécurité et la vigilance et encouragement qu'elle engendre entre les familles du quartier et tous les habitants.

Conduisez les habitants à la préservation de leur quartier.

Encouragez les habitants avec des sommes d'argent à chaque bonne action ou bien aux activités qui rendent bénéfiques à leur quartier.

Renforcez la sécurité dans le quartier avec la création des groupes d'agents qui veillent pendant le jour et la nuit pour que les habitants sentent le calme et sécurité pendant leurs journées quotidiennes.

-La participation des habitants au nettoyage du quartier chaque weekend.

-L'organisation de concours au niveau du quartier (le meilleur balcon, la meilleure entrée de bâtiments, etc.) pour motiver les habitants et créer un esprit de compétition bénéfique à la préservation d'un cadre de vie adéquat.

3. Les opérations des différentes actions d'amélioration.

Nous allons appliquer différentes interventions urbaines à fin d'améliorer le cadre de vie urbain dans le quartier ECOTEC.

Notre intervention sera menée sur les deux niveaux celui du cadre bâti et non bâti.



3.1. Amélioration du cadre bâti

3.1.1. Amélioration des habitations :

Les habitations du quartier ont besoin d'une intervention de réhabilitation qui touche les éléments suivants (voir figure n°29) :

- Proposer du crépissage pour les façades et renouveler la peinture pour qu'elles soient en cohérence afin de donner une identité à chaque groupe d'immeubles.
- interdire et pénaliser les comportements illégaux des habitants (tel que les graffiti) avec des punitions sévères.
- Faire disparaître une source majeure d'agression esthétique en imposant pour les résidences récentes la fermeture des balcons par des claustras derrière lesquels les gens serrent libres d'étendre leur linge, d'installer leurs antennes paraboliques, de transformer leurs balcons en pièces fermées.

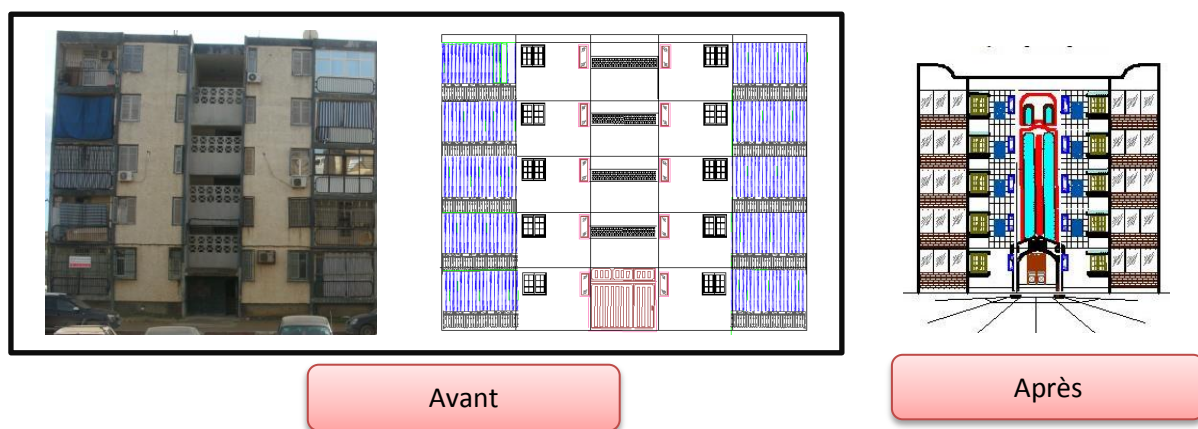


Figure n°31: façade principale avant et après amélioration

Source : étudiants, 2014.

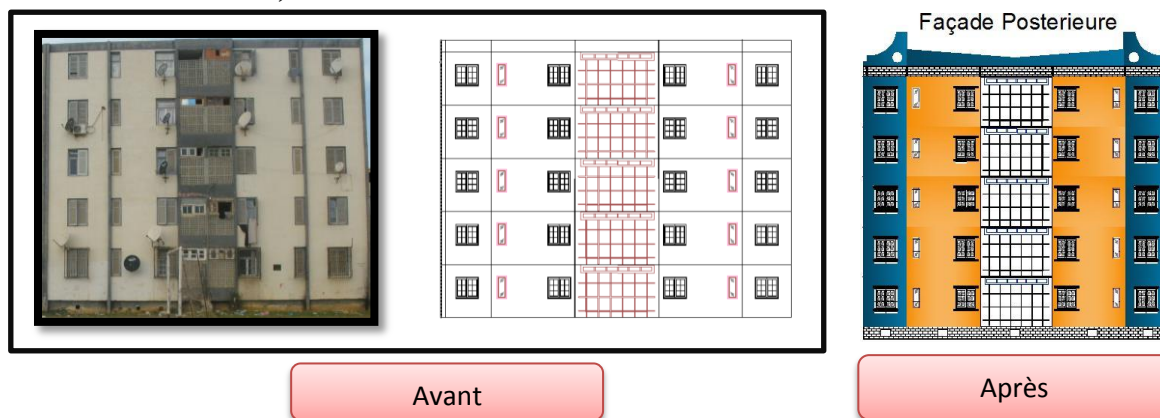
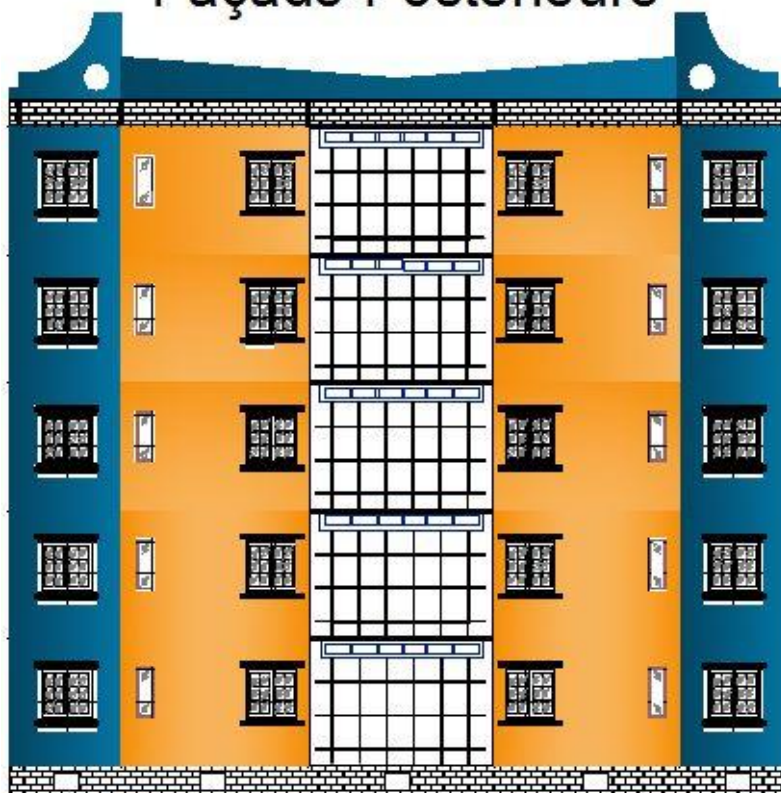


Figure n° 32: façade secondaire avant et après amélioration

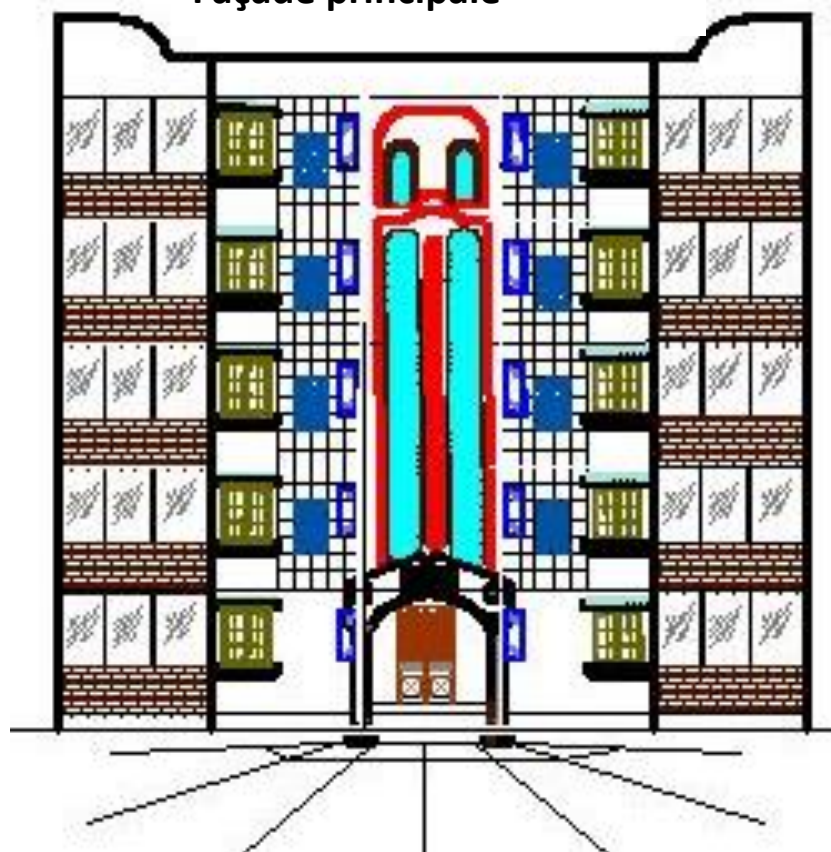
Source : étudiants, 2014.



Façade Posterieure



Façade principale



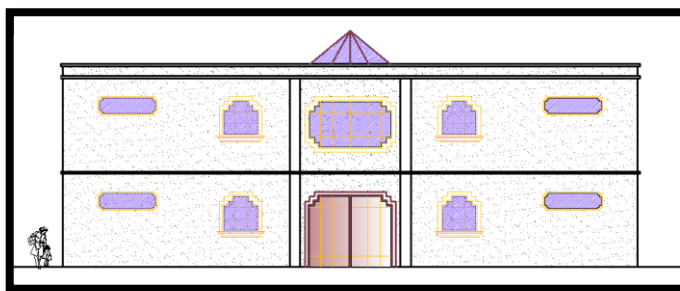


3.1.2. Amélioration des équipements : nous proposons :

- Rénovation du marché couvert (démolition et création d'un nouveau a ca place avec la même superficie)



Avant



Après

Figure n° 33: le marché couvert, avant et après amélioration.

Source : étudiants, 2014.

- Offrir des services de convivialité de le seule bute de donné vie à la placette et crée un dynamisme urbaine dans le quartier, est cela part :
 - la création d'un restaurant (voir plan de détail n°02)

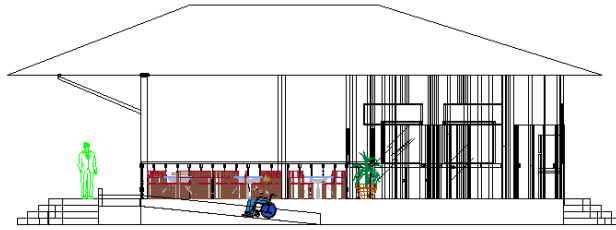
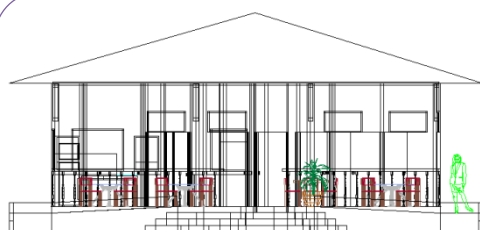


Figure n° 34: les façades d'un restaurant

Source : Miguel Angel Chila Mendoza Hector Eudes Almeida ,10 août 2009

- d'une cafétéria (voir plan n°03)

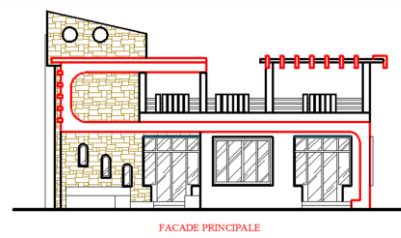
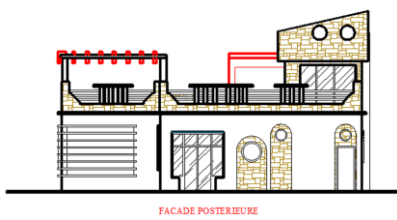
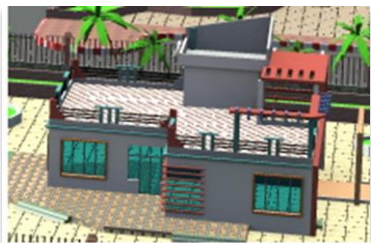
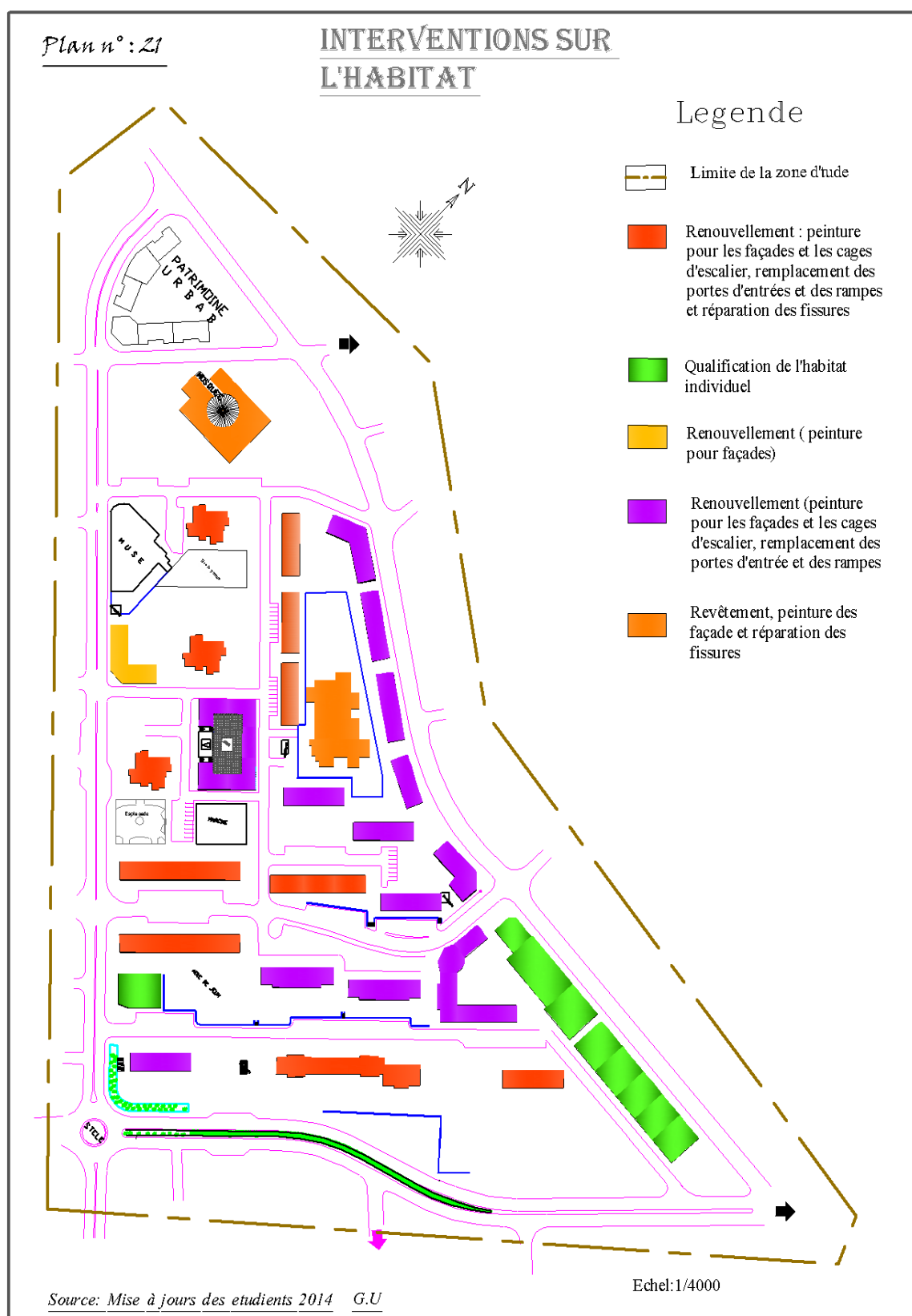


Figure n° 35: les façades de la cafétéria

Source : bureau d'étude Sétif





3.2. Amélioration du cadre non bâti :

L'amélioration du cadre non bâti concerne la voirie, les trottoirs, les parkings, les réseaux divers, le mobilier urbain, aire de jeux, les placettes, les espaces verts, les déchets domestique.

3.2.1. La voirie, trottoir, stationnement (voir carte n° 23)

- Réfection des voies, trottoirs, et des stationnements dégradés.
- L'aménagement des parkings existant
- la création de nouvelles aires de stationnement en prenant en considération le stationnement pour handicapé (personne à mobilité réduite) (voir figure n°34)
- Favoriser le stationnement de courte durée qui permet une bonne utilisation de l'espace : celui des usagers qui viennent en quartier pour consulter les administrations
- Elargissement de la voie C2
- la fermeture de quatre voies : deux secondaires et deux tertiaires
- Création de deux pergolas : l'une à côté de la placette et l'autre en face de la tour (voir figure n°37)
- Aménager des ronds-points aux niveaux des carrefours.
- Réfection des escaliers urbains existant et les équipé de garde-corps
- création de nouveaux escaliers urbains.
- Création de romps (figure n°35 et 36)

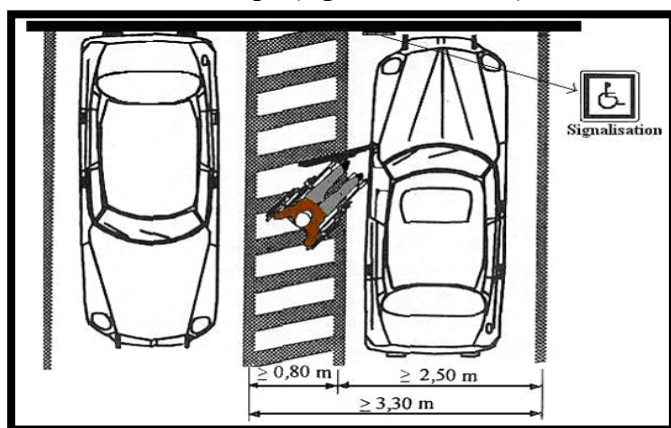


Figure n° 36: place de stationnement pour personne à mobilité réduite

Source : aménagement d'arrêt, guide technique, 2011

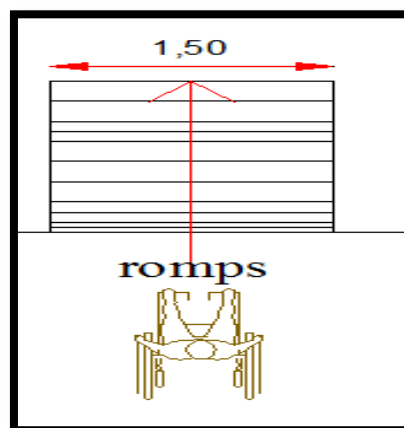


Figure n° 37: vue en plan d'une romps

Source : étudiants, 2014.

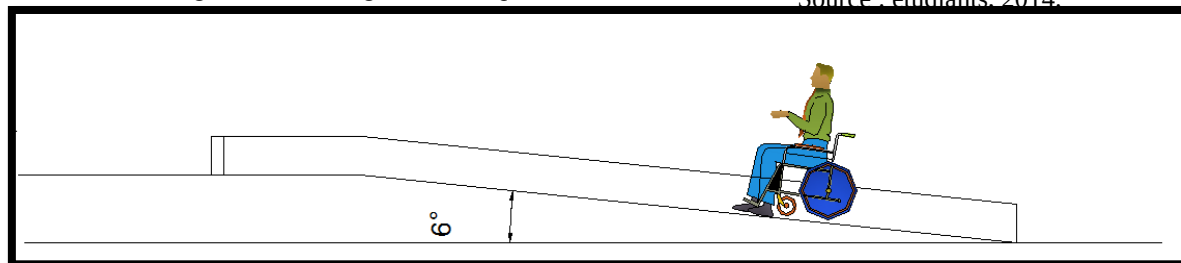


Figure n° 38: vue de face d'une romps

Source : étudiants, 2014.

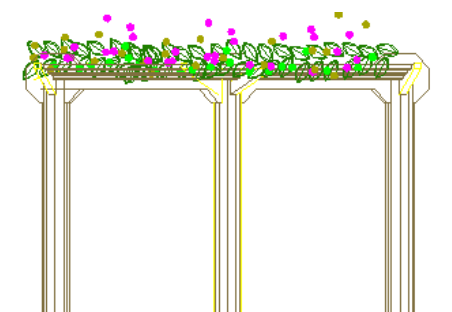


Figure n° 39: pergolas

Source : étudiants, 2014.



Figure n° 40: création de ronds-points

Source : étudiants, 2014.

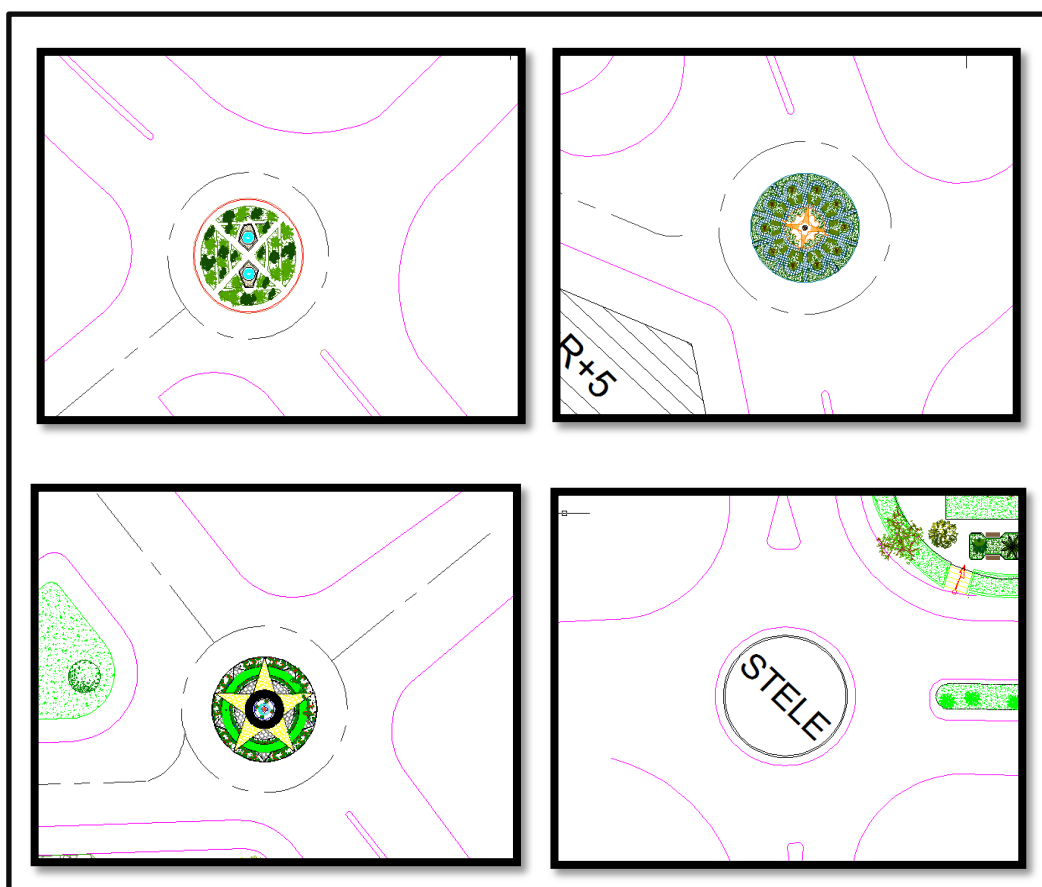
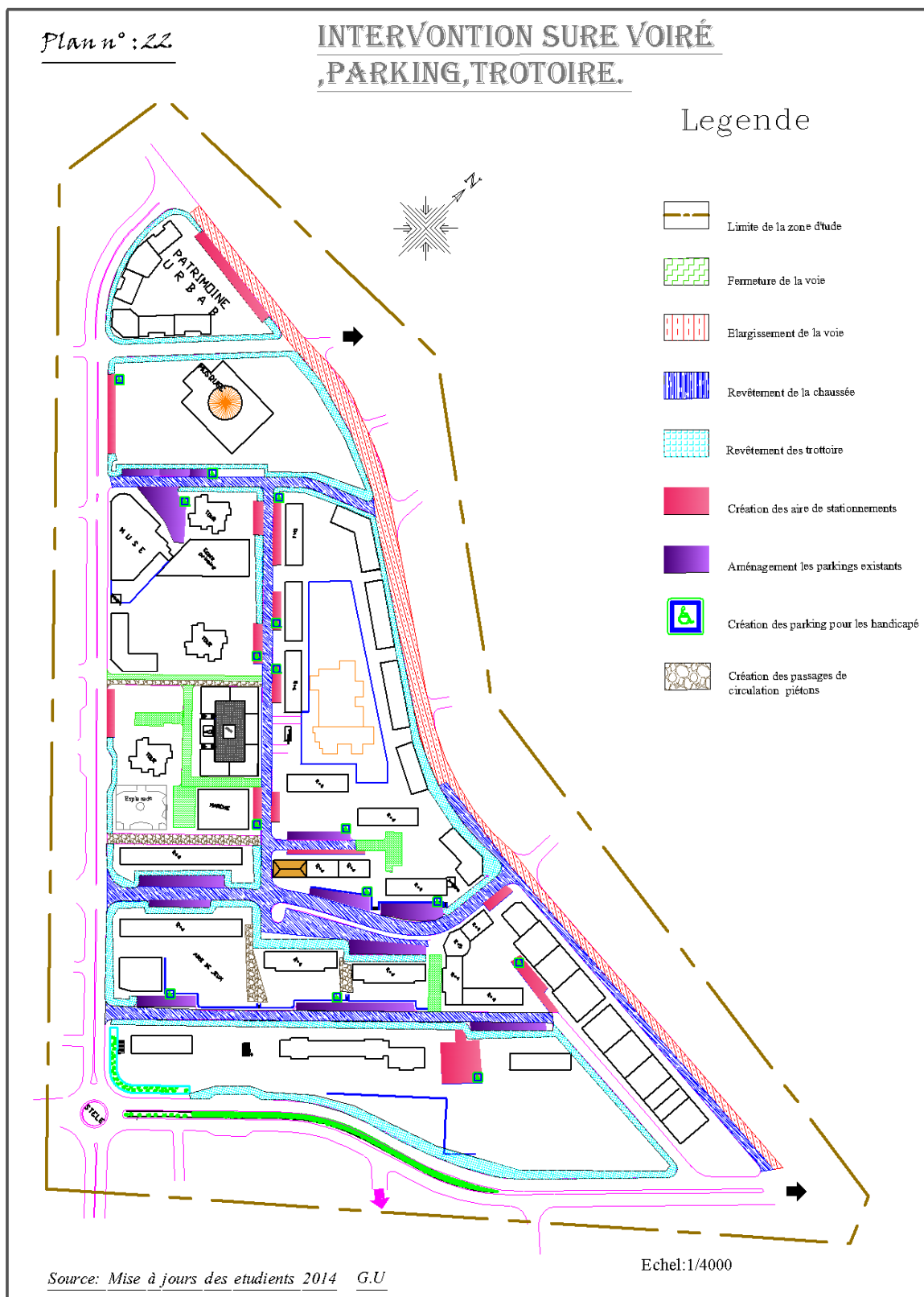


Figure n° 41: Types de ronds-points créés

Source : étudiants, 2014.





3.2.2.. Les aire des jeux : (Carte N°24)

D'après notre analyse nous constatons que l'ensemble des espaces libres et des aires de jeux qui ne sont pas aménagés et ne répondent donc pas aux besoins des enfants. C'est pour cela qu'on propose

- l'amélioration des aires jeux existantes.
- Création de nouvelles aires de jeux. (5 nouvelles aires de jeux)
- Le rapprochement de la clôture de la crèche un fin d'obtenir de l'espace pour la création d'un aire de jeux pour enfants (voir figure n°...).
- Création d'espace sablée pour jeux (tel que la pétanque)
- Création des maticos et stade pour les jeunes.

Ces terrains de jeux seront aménagés en utilisant le mobilier urbain adéquat à chaque tranche d'âge.



Figure n° 42: mobilier de jeux pour enfants de 1 an à 12 ans

Source : www. Google image.com



Figure n° 43: aire de jeux pour enfants

Source : bureau d'étude mouhandissine



Figure n° 44: aire de jeux pour jeunes (matico)

Source : bureau d'étude mouhandissine



3.2.3. . Les placettes : (Carte n°24)

- amélioration de la placette existante (en face du marché couvert)
- Création de 5 nouvelles placettes
- Installation du mobilier de repos et de l'éclairage public.
- Création d'une aire de regroupement des élèves pour le l'école primaire.



Avant

Photo n°45 : Placette en face de la voie Habel Arezki avant l'amélioration

Source : étudiants, 2014



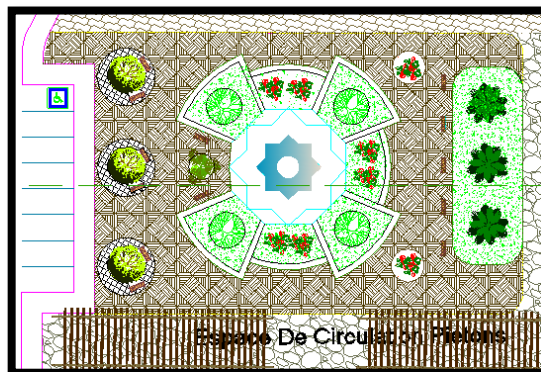
Après

Figure n° 46: Placette en face de la voie Habel Arezki après l'amélioration

Source : bureau d'étude mouhandissine



Avant



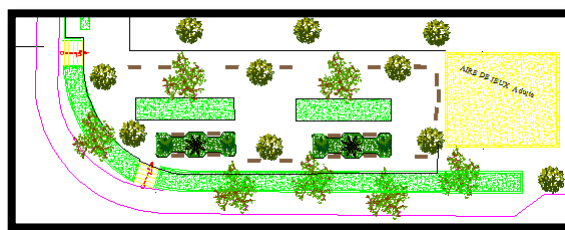
Après

Figure n° 47: la placette en face du marché couvert, avant et après amélioration.

Source : étudiants, 2014



Avant



Après

Figure n° 48: la placette devant le carrefour, avant et après amélioration.

Source : étudiants, 2014



3.2.4. .Les espaces verts : (Carte n°24)

L'intervention sur les espaces verts consiste à :

- Créer des allées piétonnes.
- Créer des espaces verts aménagés.
- Aménager les espaces libres.
- Associer les couleurs et les dispositions les mieux adaptées à la situation géographique et à la configuration du sol.
- Intégration une petite cafétéria et restaurant.
- Intégration du mobilier de détente de repos, des arbres à grands ombres et des points d'eau.
- Mettre des grilles de protection des arbres
- Création d'un jardin botanique
- Planter des arbres et des roses à l'échelle du quartier.

Les types de plantations adaptées à notre quartier :

- Les massif fleureux :
 - Sauge splendens rambo
 - rudbeckia automs color
 - Lobelia speciasa fan ecarlate

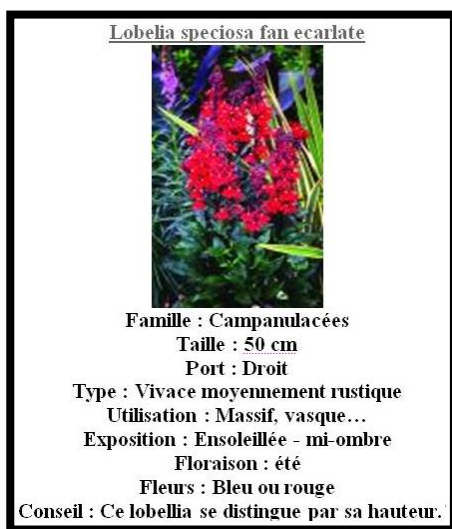


Figure n°49: Lobelia speciasa fan ecarlate

Source : bureau d'étude mouhandissine



Figure n°50: Rudbeckia automs

Source : bureau d'étude mouhandissine



Figure n°51: Sauge splendens

Source : bureau d'étude mouhandissine



- Les arbres : (voire figure n°)

Euphorbia tirucalli, Aglaia odorata, Polyscais Fabian, Polyscais ming, Chrysalidocarpus, Beaucarnea recurvata, Ficus Alii, Podocarpus macrophyllus, Dracaena surculosa , Schefflera arboricola, Phoenix roebellinii , Polyscias Roble

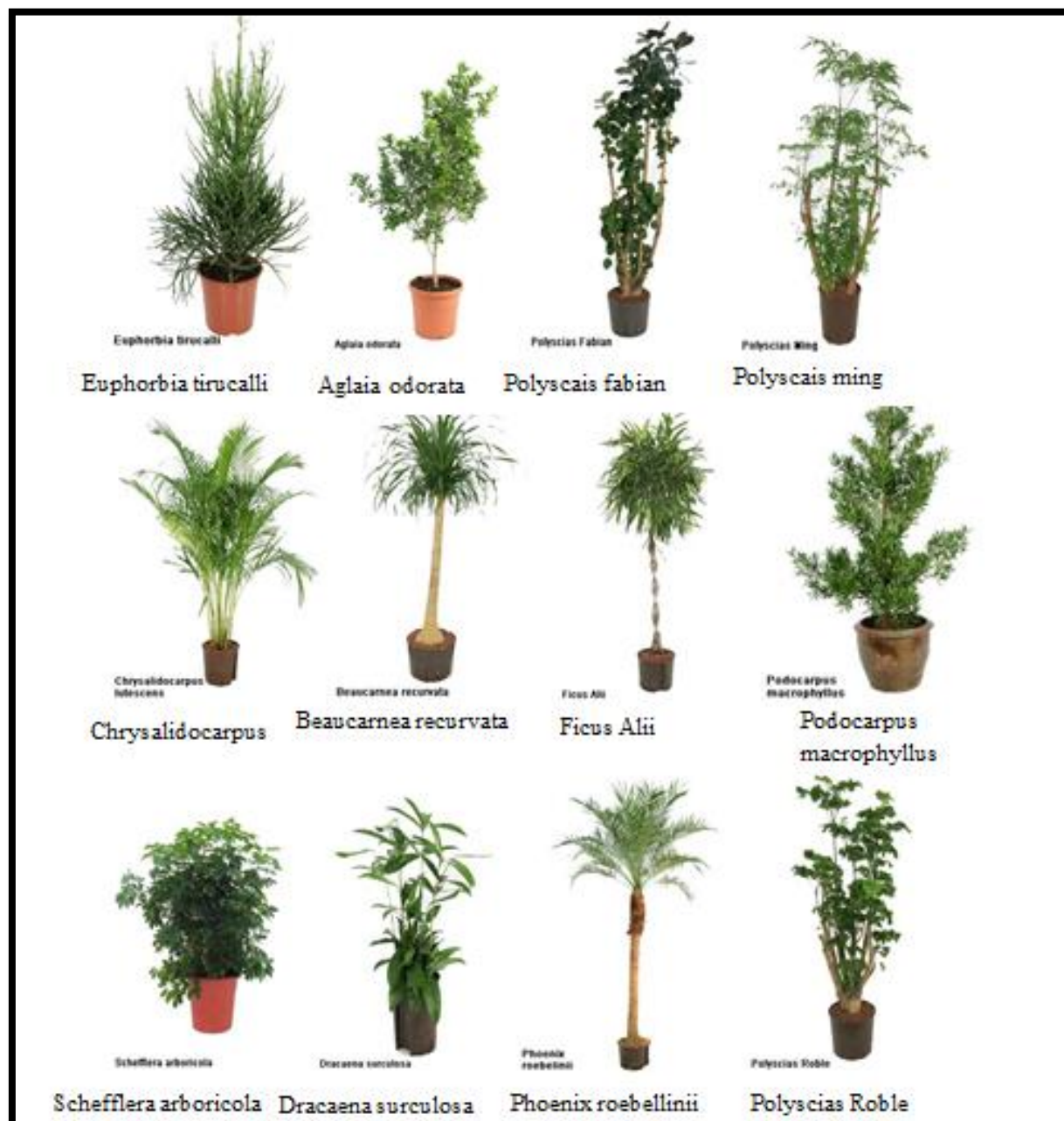
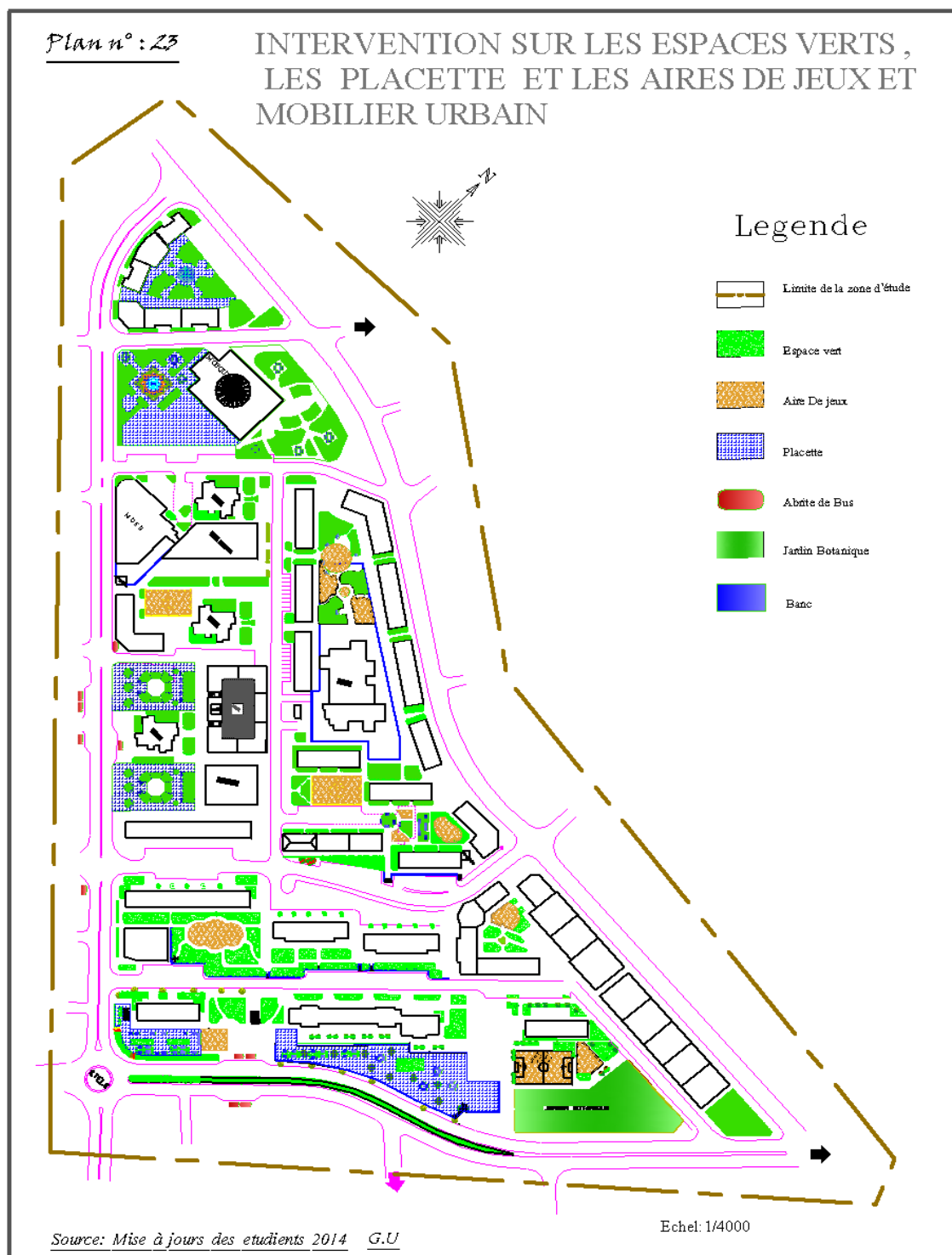


Figure n° 52: type de plantation proposé pour l'amélioration du cadre de vie de l'ECOTEC

Source : maison de l'environnement de BOUIRA





3.2.5. Le mobilier urbain :

Pour le mobilier urbain, nous avons proposé des interventions sur comme suit :

- L'installation des panneaux d'affichage et de sensibilisation.
- Le placement des abris bus dans chaque arrêt de bus dans le respect des normes
- Le mobilier de propreté.
- Le mobilier de repos (bancs et banquettes).
- le mobilier urbain adéquat à pour les aire de jeux.

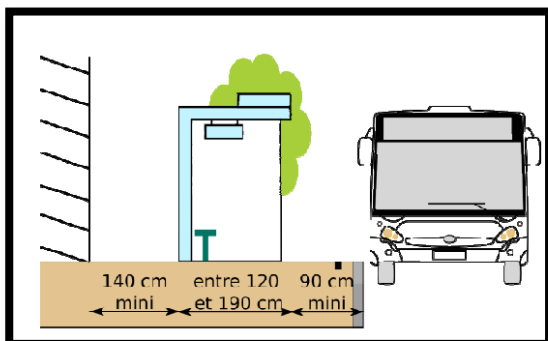


Figure n° 53: Aménagement type d'un point d'arrêt avec abri voyageurs standard au milieu du cheminement

Source : aménagement d'arrêt, guide technique, 2011



Figure n° 54: abri voyageurs

Source : www. Google image.com



Figure n° 55: mobilier de propreté.

Source : Source : www. Urbain mobilier.com



Figure n° 56: grille d'arbre

Source : Source : www. Urbain mobilier.com

3.2.6. Les déchets domestiques :

D'après notre analyse, le quartier est insalubre et souffre du manque des bacs roulants et des corbeilles, et pour cela on a proposé de :

Nous avons constaté l'existence d'ordures jetées devant les entrées des habitations ; ce qui donne un désagréable aspect visuel et présente un risque pour la santé des habitants. Pour redresser cette image

- Installer les bacs roulants près des immeubles pour assurer la propreté du quartier.
- Renforcer le nombre des bacs roulants, corbeilles.
- Distributions des poubelles au niveau du quartier.
- Respecter l'heure de jeter et de transporter les déchets.
- Recruter des agents de propreté d'immeubles et des rues.
- La participation des habitants au nettoyage de leur quartier.



3.3. Réseaux divers

3.3.1. assainissement

Ce volet est important, c'est pour cela qu'il faut proposer (voir carte n°) :

- Le nettoyage des avaloirs existants, l'implantation de nouveaux avaloirs et la pose de leurs tampons des avaloirs ;
- La maintenance des fuites, le débouchage des conduites et le renouvellement des mauvaises conduites.
- L'ajustement des regards de visite au même niveau de la chaussée.
- Le nettoyage et la couverture des regards à grilles existants et le renforcement de ces derniers par la création de nouveaux regards.

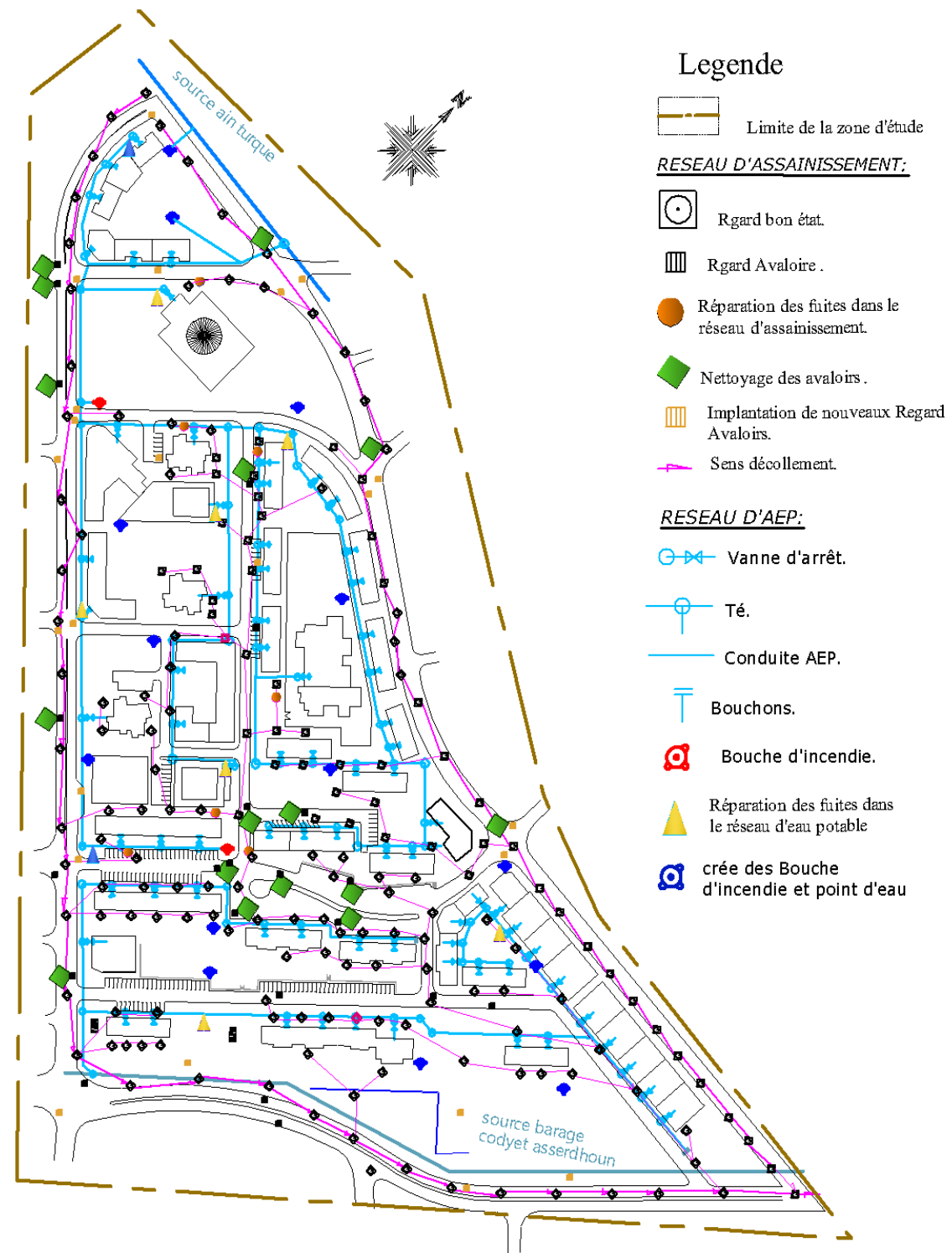
3.3.2. AEP

- Renforcer la politique d'entretien et de maintenance des réseaux d'eau potable
- Ajuté des bouche d'incendie
- Ajuté des points eaux
- Ajuté les fontaines



Plan n° : 24

INTERVENTION SUR LES V.R.D



Source: Mise à jours des étudiants 2014 G.U



Conclusion

On a programmé une intervention ponctuelle sur les diverses composantes du cadre de vie.

Cette intervention se fera à deux niveaux. Le premier étant le cadre bâti, qui est lui-même subdivisé en deux éléments, à savoir l'habitat et l'équipement. Le deuxième est le cadre non bâti composé de voirie, trottoirs, parkings, mobilier urbain, aire de jeux, placettes, les espaces verts, déchets domestique et réseaux divers.

Dans ce chapitre, on a proposé un nouveau plan d'aménagement en prenant compte les diverses interventions et en essayant de prendre en considération les attentes des habitants du quartier. (Voir le plan d'aménagement)

La réussite de l'amélioration du cadre de vie dépend à long terme de la participation réelle des habitants et de la relation en symbiose avec les différents groupes de la communauté et les pouvoirs locaux. Pour assurer la continuité de cette opération dont les gestionnaires doivent non seulement avoir les moyens mais également la volonté réelle d'agir.

Conclusion générale :

Un cadre de vie agréable et une bonne qualité de vie dépendent des conditions et des satisfactions quotidiennes des habitants dans tous les domaines : social, Culturel, écologique et environnemental.

Et pour pouvoir assurer un cadre de vie agréable, il faut assurer une bonne protection des milieux urbains : les villes.

La majorité des villes algérienne souffrent de la dégradation du cadre de vie urbain et nécessitent par conséquent des opérations d'amélioration urbaine avec des interventions ponctuelles, pour répondre aux besoins des citoyens et rendre leur cadre de vie meilleur.

Plusieurs de ces interventions urbaines ont été menées dans de nombreuses villes, dans le but d'améliorer les conditions de vie des habitants, mais la plupart des projets n'ont pas abouti à leurs objectifs.

LA ville de Bouira subit elle aussi une dégradation au niveau de ses composantes et nécessite par conséquent une amélioration urbaine au niveau de ses quartiers.

Parmi ses nombreux quartiers, on a cité le quartier ECOTEC, un quartier délabré. Ce quartier n'a pas bénéficié d'une opération d'amélioration et cela depuis l'indépendance.

C'est un quartier insalubre avec des façades modifiée par les habitants, des espaces verts non-aménagés, l'insuffisance des aires de détente, le manque d'aires de jeux, ... causent le mécontentement des habitants du quartier et par conséquent lui donnent une mauvaise image.

Dans les quatre chapitres de notre modeste travail on a d'abord posé dans le chapitre introductif notre problématique sur le quartier ECOTEC en rapport avec notre thème de recherche.

Puis dans le Deuxième chapitre on a cité quelques concepts, politiques, réglementation en vigueur et deux exemples précédents.

Ensuite dans le troisième chapitre on a entamé une analyse urbaine à l'échelle de la ville, puis à l'échelle du quartier.

En fin dans le quatrième chapitre on a proposé des interventions urbaines visent à résoudre les problèmes diagnostiqués dans l'analyse, ses interventions touchent toutes les composantes formant le quartier, comme : la réfection de la voirie, le ravalement des façades, l'aménagement des espaces extérieurs, l'amélioration du mobilier urbain, création de nouveaux espaces verts, création de nouvelles aires de détente, une bonne gestion des déchets ménagers et création de nouvelles aires de jeux pour enfants, pour diminuer les différents problèmes que rencontre le quartier ECOTEC, dans le but de l'améliorer et de rendre le cadre de vie de ses habitants meilleur.

Sans oublier de sensibiliser les habitants, car c'est le point le plus important pour qu'ils puissent participer à la protection des milieux urbains dans lesquels ils vivent, et pour pouvoir assurer une bonne réussite des opérations précédemment mentionnées.

Bibliographie :

En langue française:

Livre:

- PIERRE MERLIN ET FRANÇOISE CHOAY « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », deuxième édition revue et augmentée 1996, presses universitaires de France
- PIERRE MERLIN ET FRANÇOISE CHOAY « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », deuxième édition 1996, presses universitaires de France
- Henri Lefebvre « "quartier et vie de quartier "dans " le quartier et la ville" », cahiers de l'I.A.U.R.P, volume 7, mars 1967
- Manuel De Sola Morales. Les formes de treizièmes Urba, Edition UPC, Barcelona, catalonia, 1993 in Catherine charlot-valdieu, philippe out requin Développement durable et renouvellement urbain
- Larousse, 2008.
- Marion SEGAUD, Jacques BRUN, Jean-Claude DRIANT in « Dictionnaire de l'habitat et du logement ». Ed ARMAND COLIN, Paris 2002.
- Michel-jean Bernard , « Pratique de la ville », Ed Masson, Paris, 1978
- E. GENOUVRIER, C. DESIRAT, T. HODRE « Dictionnaire des synonymes, Larousse » Achievé d'imprimerie Maury-Eurolivres à Manchecourt en juin 2007

Memoirs:

- ZAHY Nassira; 2011 : LES RETOMBEES DE L'AMELIORATION URBAINE SUR LE CADRE DE VIE PAR LA REHABILITATION DES QUARTIERS DE LA PLAINE OUEST DE LA VILLE D'ANNABA (NORD-EST ALGERIEN); mémoire pour l'obtention du diplôme de magister en Aménagement du Territoire.
- BILLAL HASNIOU ; JUIN 2009 : Amélioration du cadre de vie de la cité 1000 logements à M'sila ; mémoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état, gestion des villes
- Boufnara.k ; 2008 : la réhabilitation comme processus du projet urbain cas de Constantine ; mémoire pour l'obtention du diplôme de magister.

Lois:

- La loi de l'urbanisme 1984 en Algérie, journal officiel de la république algérien n°43.

Les revues:

- Brochure sur le Génie urbain, « Nos MÉTIERS » ARTELIA, l'union de Coteba et Sogreah, le savoir-faire de 2700 collaborateurs, www.arteliagroup.com
- La Qualité de Vie est-elle un concept?, Essai de revue critique de la littérature anglo-saxonne.
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable de Paris

Articles:

- Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre, site : www.wikipedia.com)

Magazines:

- « ASSISES NATIONALES DE L'URBANISME, Juin 2011, « PROJET DE GLOSSAIRE DE L'URBANISME »

Autres documents:

- Service technique de la DUC de Bouira
- L'office national des statistiques, RGPH 2008, Bouira
- DUCH Bejaïa
- Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, service du traitement de l'information économique et sociale et de la gestion, Avril 2005
- Révision du PDAU de Bouira, phase 1, CNERU DEC 2008
- Pierre GEORGES – précis de géographie urbaine – Paris PUF -1974.
- Chapitre 721 ; programme d'amélioration urbaine de la DUC à Bouira

QUARTIER DES 1100-LOGEMENTS À BOUIRA

Les habitants interpellent le wali

Katya KaciPublié dans **Le Soir d'Algérie** le 01 - 06 - 2011

Les habitants de ce quartier populaire situé dans la banlieue nord de Bouira semblent souffrir du délabrement et de l'anarchie. Dans une lettre accompagnée d'une pétition signée par 31 personnes et adressée au wali de Bouira, les habitants demandent la rénovation et la viabilisation de leur cité à l'exemple des quartiers voisins qui en ont bénéficié.

En effet, ils estiment être en droit d'espérer profiter des multiples restaurations et aménagements effectués par le wali depuis son installation, et demandent la réfection des routes et trottoirs, l'éclairage public et l'aménagement d'aires de jeux et d'espaces verts. Ils demandent aussi l'intervention des autorités locales pour éradiquer les stationnements anarchiques ; véritable plaie dans une ville de plus en plus étroite en raison de la prise en otage de ses trottoirs par les commerces légitimisés ces derniers temps. Il est à noter qu'en marge des grands chantiers qui contribuent activement à la mue de la ville, certains recoins semblent résister à la vigilance du wali, à l'exemple de la gare routière qui croule sous la poussière et les ordures et de certains quartiers populaires comme les 1 100-Logements qui attendent désespérément leur viabilisation.

Anarchie à la cité 1100 logements

Salima BPublié dans El Watan le 17 - 01 - 2011

Le phénomène du marché informel s'installe dans les quartiers de la ville de Bouira. L'exemple de la cité 1100 logements, communément appelée l'ECOTEC, est frappant.

Depuis plusieurs mois, de nombreux vendeurs à la sauvette de fruits et légumes envahissent la placette et presque toutes les principales rues du quartier.

Ces marchands ne cessent d'occuper ainsi les trottoirs et même les places de stationnement de véhicules de transport urbain ou de particuliers. Les nombreux automobilistes sur place ne cachent pas leur désarroi devant l'anarchie qui en règne. Des étals sont placés au bas des immeubles, non sans abandonner sur place, en fin de journée, déchets et détritrus divers. L'amoncellement de ces derniers, tout en amochant l'ensemble du quartier, déjà par trop dégradé et dont les habitants commencent à en avoir ras-le-bol, donne un aspect rebutant à l'environnement, avec son lot de danger et de nuisances.

Le quartier des 1100 logements est certes doté d'un marché de proximité, mais la moitié de ses locaux est encore inoccupée, d'où le mécontentement des jeunes chômeurs de la cité, dont les habitants interpellent les autorités locales pour intervenir en vue de mettre un terme à l'anarchie de ce marché informel. Dans une déclaration, la semaine dernière, le wali de Bouira a reconnu l'ampleur que prenait ce type de marché illégal dans les cités, mais les autorités locales semblent incapables à contrôler, gérer ou canaliser ce genre de situation.

Questionnaire de recherche

Bonjour, nous sommes des étudiants en 3^{ème} année licence (L.M.D) en Génie Urbain, nous préparons actuellement un mémoire de fin d'études sur le thème :
« Amélioration du cadre de vie du quartier ECOTEC, commune de Bouira »

Auriez-vous l'amabilité de nous accorder quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

QUARTIER : nom officiel : « 1100 logements », nom populaire : « ECOTEC »

I. Informations générales:

1-SEX : Un homme ☐ une femme ☐

2-quel âge avez-vous ?

3-votre niveau d'instruction ? Sans niveau ☐ Primaire ☐ moyen ☐

Secondaire « lycée » ☐ Universitaire « graduation » ☐

4- Etes-vous ? Locataire ☐ Propriétaire ☐

5- quelle est actuellement votre activité professionnelle ?

Libérale ☐ Chômeur ☐ fonctionnaire ☐ Retraité ☐

-si vous travaillez indiquez le lieu ?

Dans le quartier ☐ Dans la ville ☐ A l'extérieure de la ville ☐

- Votre revenu mensuel :

moins de 30.000 DA ☐ entre 30.000 DA et 50.000 DA ☐ plus de 50.000 DA ☐

6-Avez-vous des personnes handicapées dans vous entourage ? Oui ☐ Non ☐

II. Le cadre de vie dans votre quartier :

Cadre bâti :

7-Comment évaluez-vous l'état de l'immeuble dans lequel vous vivez ?

En bon état ☐ moyenne état ☐ mauvaise état ☐

8-Avez- vous fait des transformations au niveau de votre logement ? Oui ☐ non ☐

Cadre non bâti :

9-Trouvez-vous qu'il y a assez d'espaces verts dans votre quartier ? Oui ☐ Non ☐

VRD :

10. Est-ce que votre logement est alimenté par les réseaux divers?

électricité	Gaz	AEP	assainissement
☐	☐	☐	☐

11-En matière propreté ; Considérez-vous votre quartier comme étant :

Propre ☐ Insalubre ☐

12- En matière d'approvisionnement en eau, Considérez-vous la distribution d'eau potable dans votre quartier comme étant :

Bonne ☐ Insuffisante ☐

Urbanisme :

13-Comment trouvez-vous le cadre de vie dans votre quartier ?

Satisfaisante ☐ insatisfaisante ☐

14-Que devrait-on améliorer en priorité dans votre quartier ?

Les composantes du cadre de vie urbain	Ordre de priorité
• Des aires de jeux.....	
• Les espaces verts.....	
• Les espaces de rencontre.....	
• L'assainissement.....	
• L'approvisionnement en eau	
• Circulation piétonne dans le quartier.....	
• L'éclairage public.....	
• Les rues, Les parkings.....	
• Le ramassage d'ordures	
• L'entretien des immeubles.....	

15-Existe-t-il au niveau de votre cité un comité d'entretien ou association de quartier ?

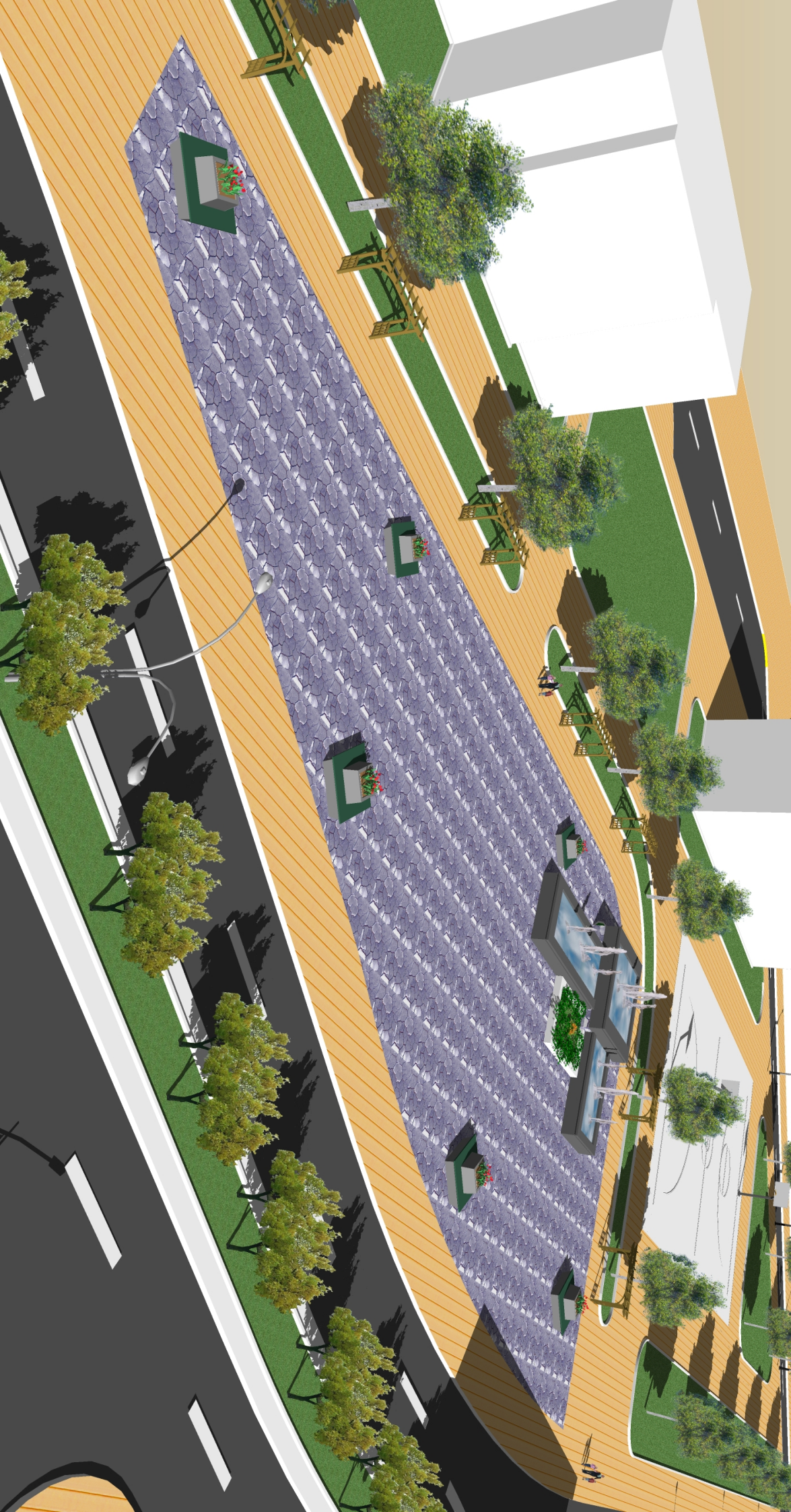
Oui ☐ non ☐

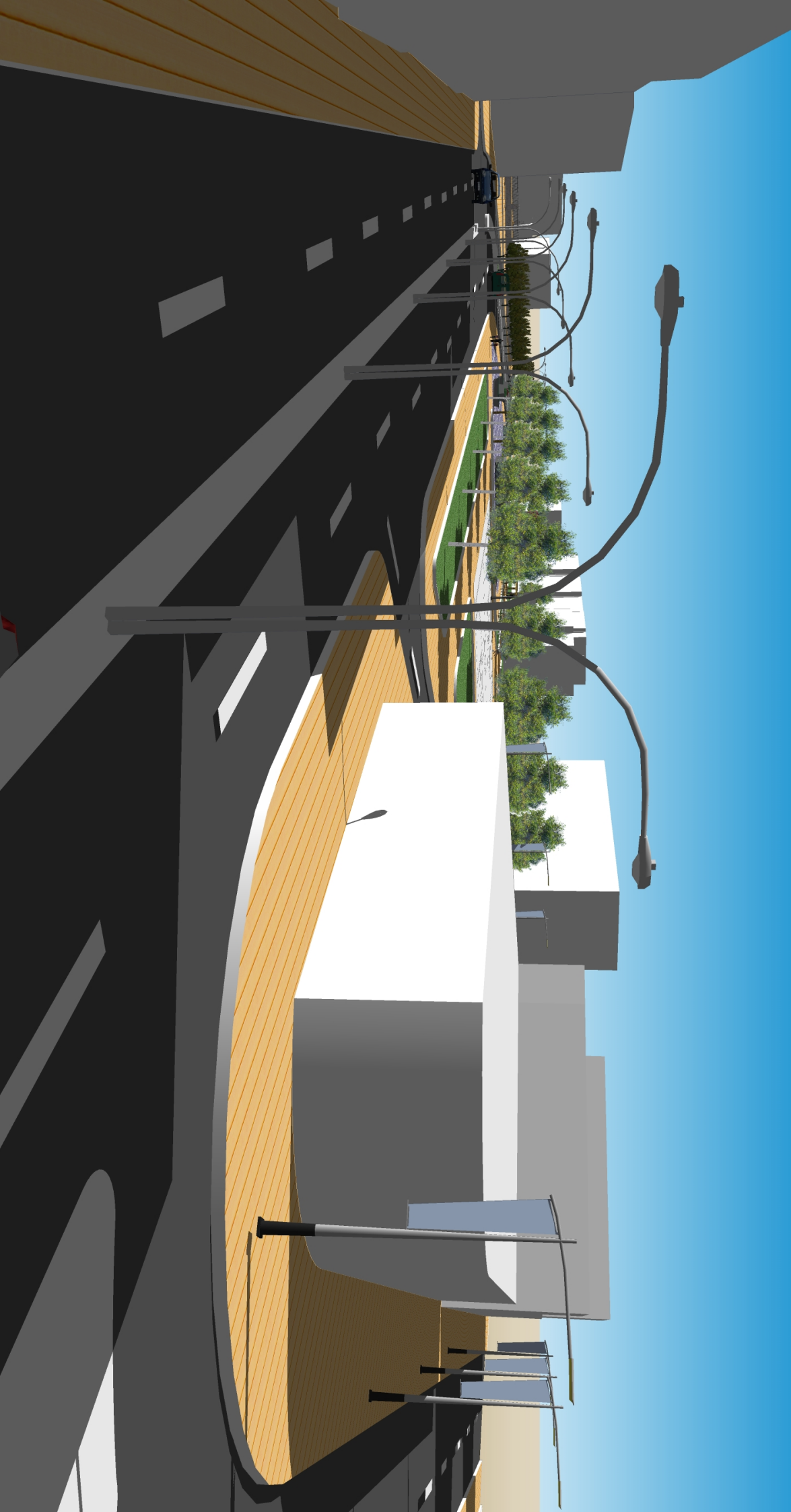
Merci d'avoir répondu à nos questions

Les observations du jury

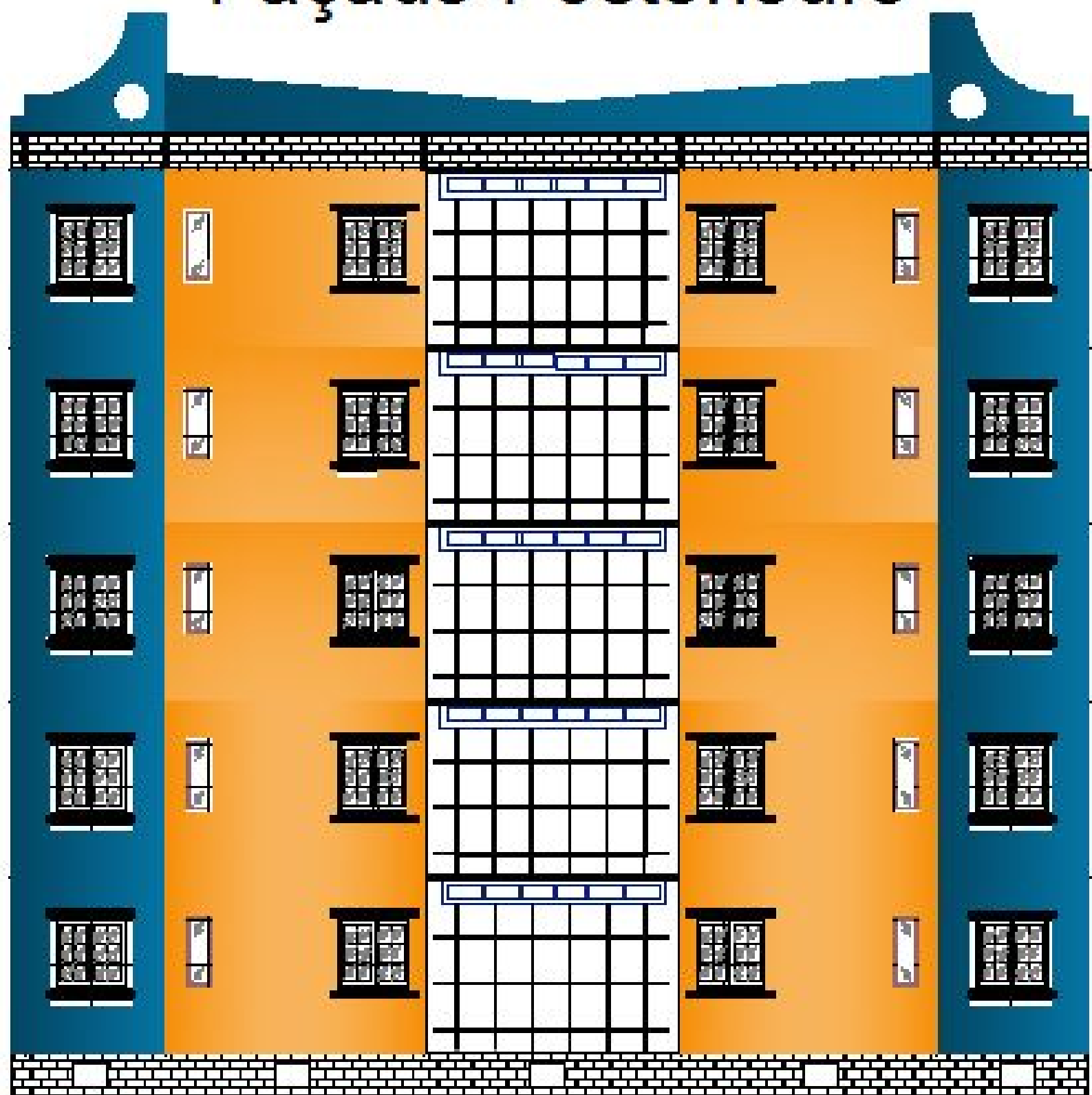
	Observation	Faute	Correction de la faute
Chapitre introductif			
Chapitre théorique			
Chapitre analytique			
Chapitre interventions et propositions (projet finale)			



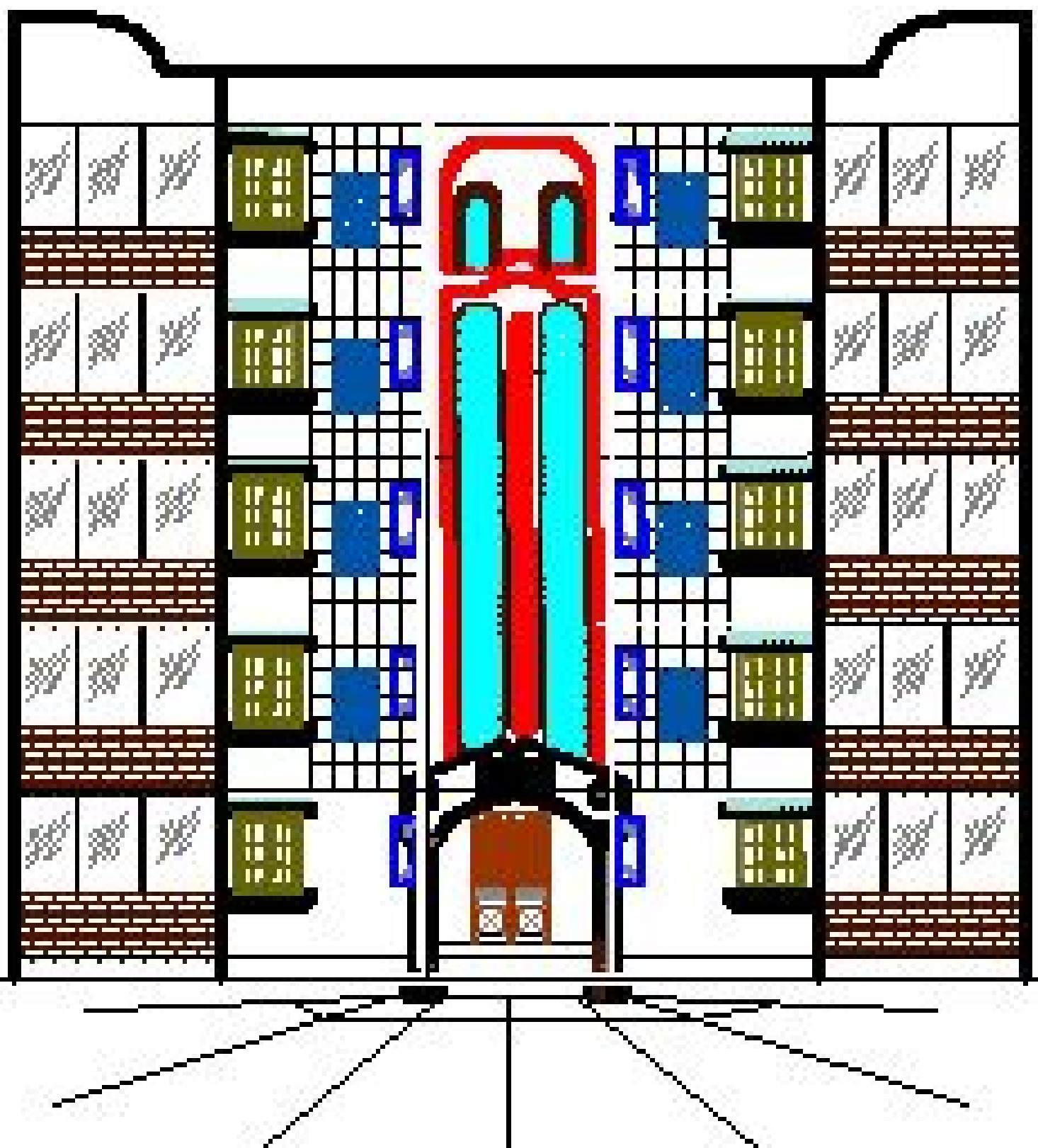




Façade Postérieure



Façade principale



Façade Posterieure

